

VU pour être annexé à l'arrêté
préfectoral en date de ce jour.

Rennes, le 18 SEP. 1987

LE PRÉFET



Charles Jean GOSSELIN



POUR copies certifiées conformes
Pour le Préfet
et par délégation
Le Chef de Bureau

Gosselin

RAPPORT DE PRESENTATION

ATELIER D ARCHITECTURE ET D'URBANISME
ELISABETH BLANC DANIEL DUCHE
ARCHITECTES DPLG URBANISTE ENPC
14 RUE MOREAU 75012 PARIS 628 48 95
LE VALLET 56380 GUER (97) 22 15 09

J O S S E L I N . M O R B I H A N
zone de protection du patrimoine
architectural et urbain

R A P P O R T D E P R E S E N T A T I O N

Janvier 1984

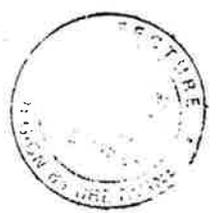


SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	1	à	2
II. LE CONTEXTE REGIONAL	3	à	12
III. SITUATION ECONOMIQUE:	13	à	24
. La population			
. Les structures socio professionnelles			
. Les activités			
. L'habitat			
IV. JOSSELIN A TRAVERS L'HISTOIRE	25	à	57
. L'histoire événementielle			
. Implantation et développement			
. Le patrimoine			
V. L'APPROCHE EXTERIEURE DE LA VILLE	58	à	70
VI. LE PAYSAGE INTERIEUR:	71	à	131
. Trame et volumes			
. La perception du paysage intérieur			
. Le bâti:			
. Le type du caractère architectural			
. La qualité actuelle et potentielle des immeubles			
. La valeur matérielle			
VII. PROPOSITION DES ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN	132	à	139
VIII CONCLUSION	140	à	141



I. INTRODUCTION



La loi du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences confirme la responsabilité de l'état dans le domaine de la protection.

Les lois du 31 Décembre 1913 et du 2 Mai 1930 relatives à la gestion et à la sauvegarde du patrimoine définissent, autour des monuments, un rayon de 500 mètres de protection statique, sous l'autorité de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le législateur, conscient de cette protection arbitraire, désirant promouvoir des actions dynamiques à proximité des édifices classés, instaure la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain, modifiant le périmètre préexistant.

Les services de l'état souhaitent établir, conjointement avec les collectivités locales, des règles prenant en compte la covisibilité et la cosensibilité des espaces architecturaux et urbains.

Les nouvelles directives s'intégreront aux documents d'urbanisme élaborés et approuvés par les communes. Les élus, responsables du patrimoine, en seront dorénavant, conjointement avec l'état, les garants et les gérants.

Confiée conjointement par le Ministère de l'Urbanisme et du logement et le Ministère de la Culture, cette étude a pour objet le site historique de Josselin.

Elle a pour but:

- . D'établir une étroite relation entre l'édifice et le tissu architectural et urbain, annonciateur du monument.
- . D'appréhender les aspects qualitatifs des espaces, de l'architecture.
- . De définir les différents types de tissu, de les hiérarchiser.
- . De proposer un périmètre d'intervention dépendant de la covisibilité et de la cosensibilité avec les édifices.
- . De proposer les conditions possibles d'intégration de toute architecture contemporaine.
- . De proposer des orientations pour une politique d'aménagement.

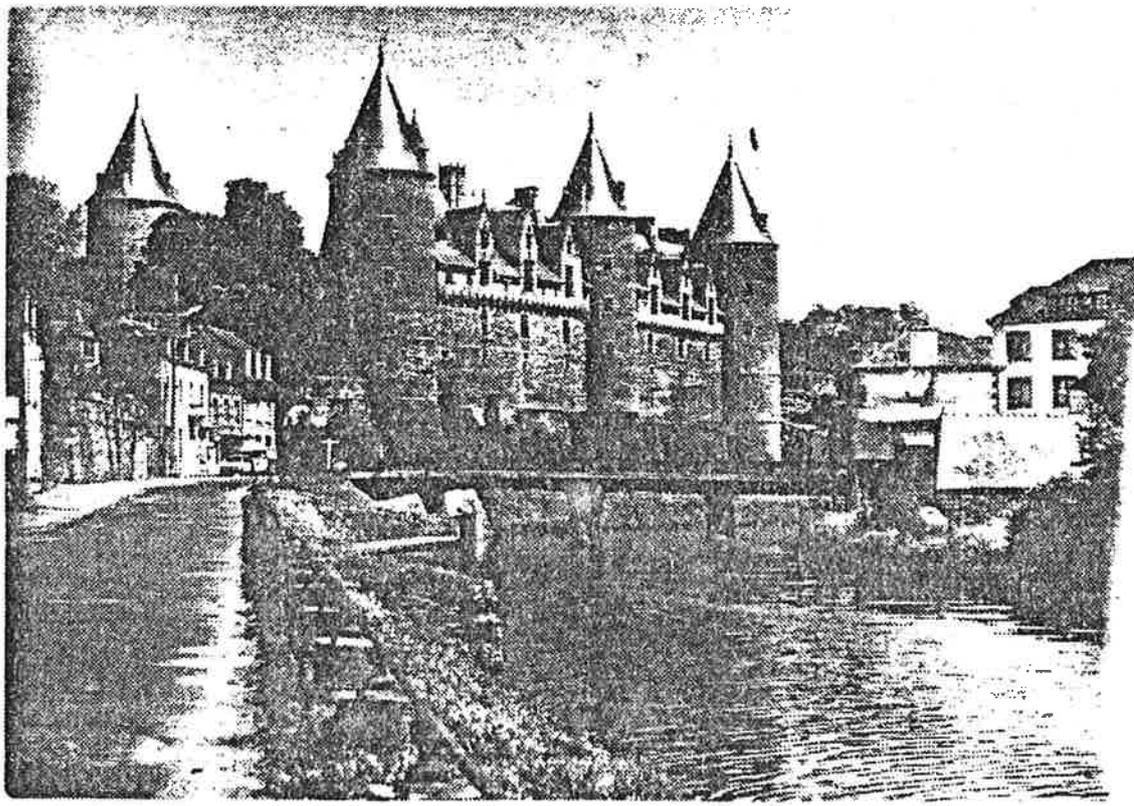
Dans la pratique, cette étude a conduit à mener une réflexion sur la ville historique. L'architecture, l'évolution des espaces en creux, issus d'une organisation économique, dépendent aussi des pratiques et des traditions locales et régionales. Les différents thèmes abordés dans ce document seront en relation directe avec l'architecture, ce qui l'a engendré, ce qui la sous tend. Les réflexions sur l'économie, le logement étayeront notre analyse dont la finalité est de proposer ensemble, la mise en place des structures urbaines de demain dans le tissu légué par nos ancêtres.

Cette réflexion sur la politique de l'architecture dotera Josselin de règles, d'une philosophie urbaine, élaborées par les élus et les différents services de l'état.



Ces propositions, développées dans un second document, résulteront de nos recherches communes. Les nouvelles conditions de l'abord rendent à nouveau possible la pratique urbaine.

Souhaitons que les élus s'engagent activement dans la réflexion sur la politique des abords et que, seuls véritables animateurs de l'aménagement au fil du temps, ils ne deviennent pas les otages de nouveaux censeurs ou démiurges du patrimoine.



II. LE CONTEXTE REGIONAL



Dans le massif Armoricaïn, le Porhoët se situe à un carrefour géomorphologique entre le plateau dit de Rohan, le bassin de Rennes et les landes de Lanvaux. Datant de l'époque précambrienne (600 millions d'années), la structure géologique est de formation Briovérienne.

On ne retrouve pas la netteté structurale et topographique du reste de la Bretagne. Pas d'arrête directrice mais un semé de collines gréseuses, de croupes granitiques et de bassins schisteux.

L'altitude de cette région ne dépasse que rarement les 200 mètres. Le plateau de Rohan est coupé de vallées évasées ou encassées comme celles du Blavet ou de l'Oust.

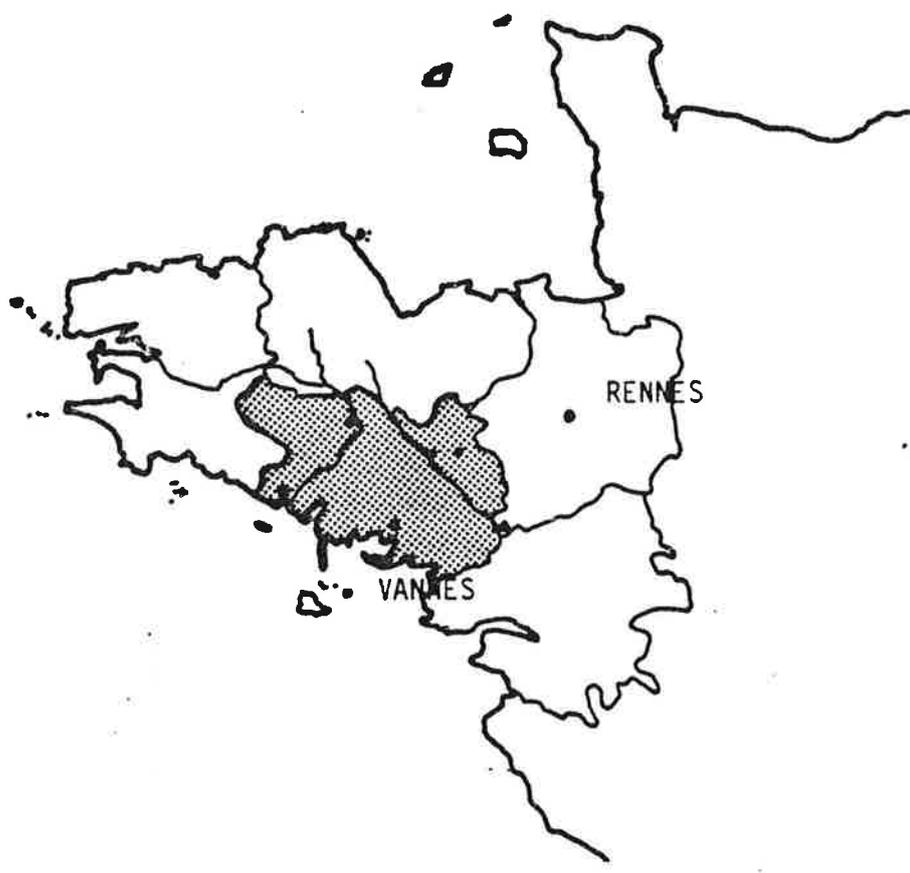
Au Nord Est, le bourelé des landes de Méné (340 m) crée une barrière au plateau. Au Nord Ouest, le massif granitique de Quintin masque les horizons. Au Sud, les limites plus confuses et moins robustes sont essentiellement les landes de Lanvaux, barrière s'interposant entre les collines et les bassins des régions de Pontivy, de Josselin et du littoral Vannetais.

Suivant les schémas classiques des villes Bretonnes, Josselin s'est implantée sur un axe Est Ouest, protégeant un passage Nord Sud sur l'Oust, alors frontière ecclésiastique.

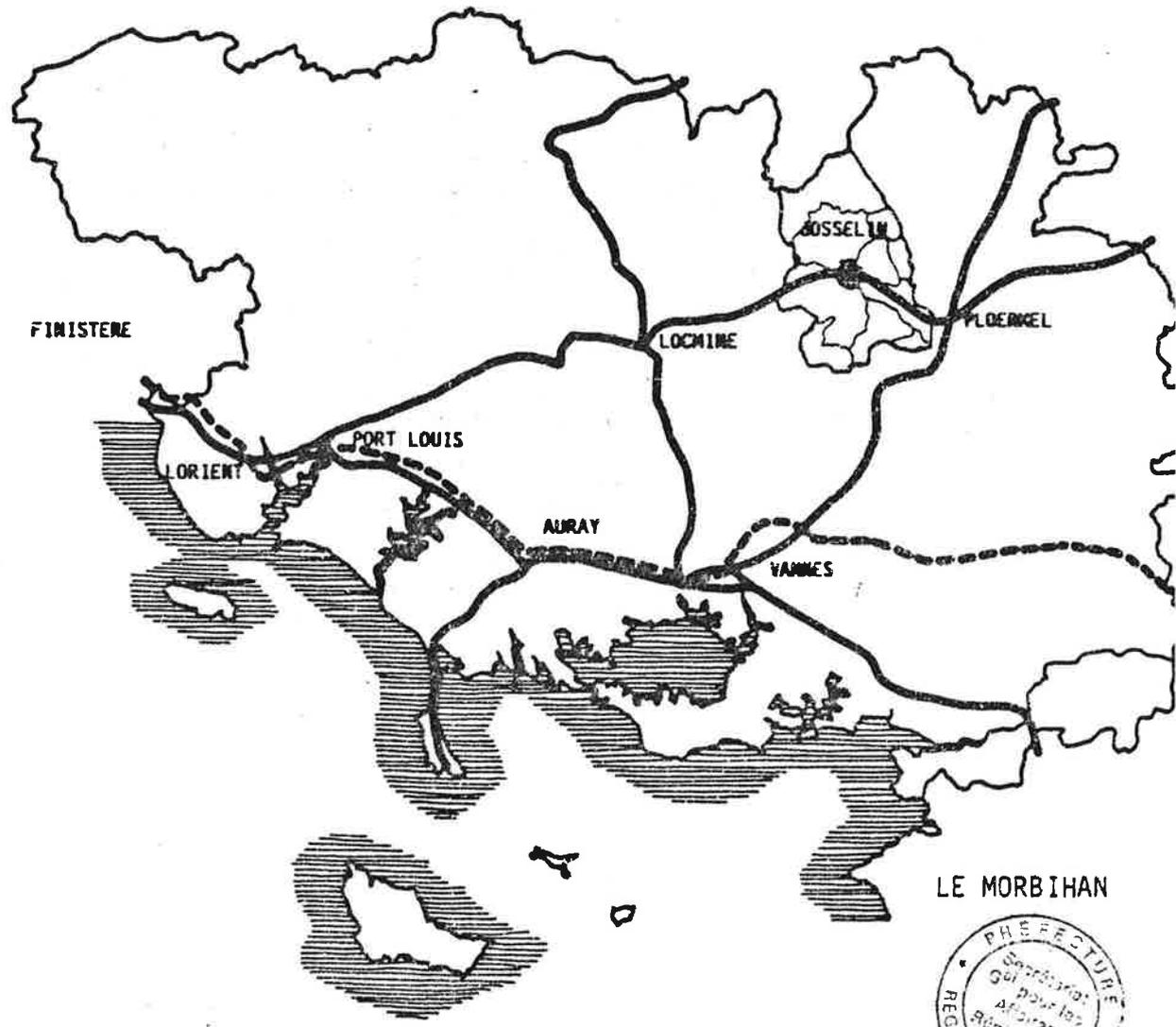
La nécessité de se protéger et de se défendre, de mener des activités agraires et pastorales, d'exploiter des matériaux, de se situer sur des axes de communication, de contrôler le passage et le franchissement de l'Oust insite à penser que ces implantations urbaines se sont développées autour du château dominant la vallée. C'est par la suite que le passage favorisera le négoce et que la ville se développera entre la cité primitive et les institutions religieuses retirées.

Aujourd'hui, le développement urbain de Josselin est clairement défini. Son noyau médiéval, au bord de la rivière cerné de deux vallées, ne peut se développer que vers le Nord, la déviation de la RN 24 marquera sa prochaine barrière de croissance.





COTES DU NORD



FINISTERE

LE MORBIHAN



LE RELIEF:

Le site mouvementé, coupé de rivières, est constitué de quatre coteaux principaux formés eux mêmes de mamelons et de dépressions:

- . Au Nord, le coteau sur lequel s'est implanté la ville est constitué: d'une partie abrupte vers l'Ouest, d'un plateau légèrement basculé vers la Ville Robert au Nord, de deux pentes plus accentuées vers le Crasseux à l'Ouest et le Mareuc à l'Est.
- . Au Sud, la colline de Saint Croix comprend une pente assez forte de l'Ouest vers Guégon au Sud. Les points les plus hauts de la commune sont situés entre la Ville Alain et la Milotte.
- . A l'Est, le Mont Cassin, en pente vers la Noë sèche au Nord, vers Saint Jean des Prés au Sud et vers la ville à l'Ouest.
- . A l'Ouest, la Rochette en pente vers l'Ouest au Sud et vers le Crasseux à l'Est.



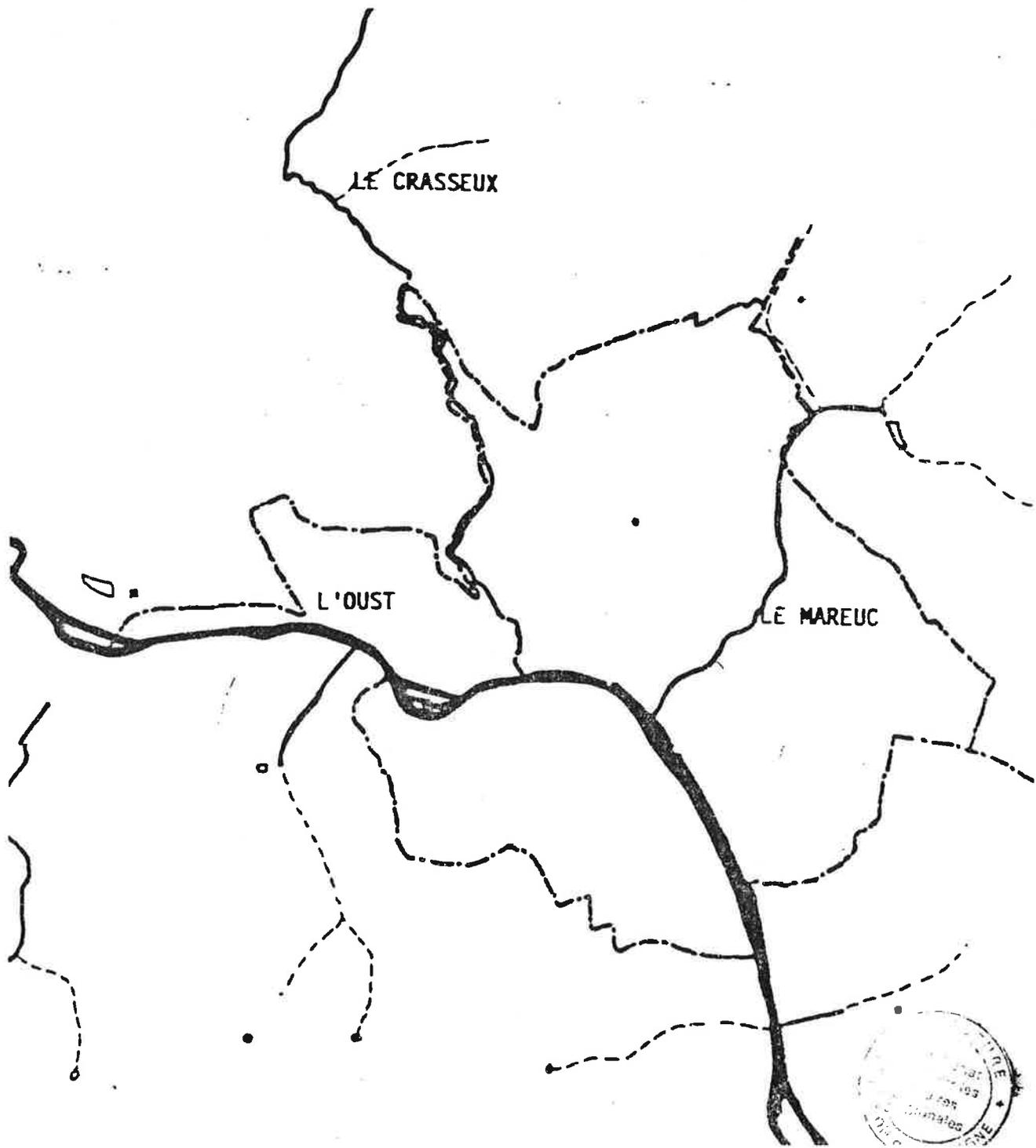
LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE :

La plateforme de Josselin et ses plateaux environnants sont entaillés par l'Oust, le Crasseux à l'Ouest et le Mareuc à l'Est.

L'Oust coulant d'Est en Ouest commande le réseau des ruisseaux et des rivières et délimite des paysages différents :

- . la rive septentrionale surplombe l'Oust avec ses terres de bon rendement,
- . au Sud, contraste entre les plateaux arides et les terres basses verdoyantes.

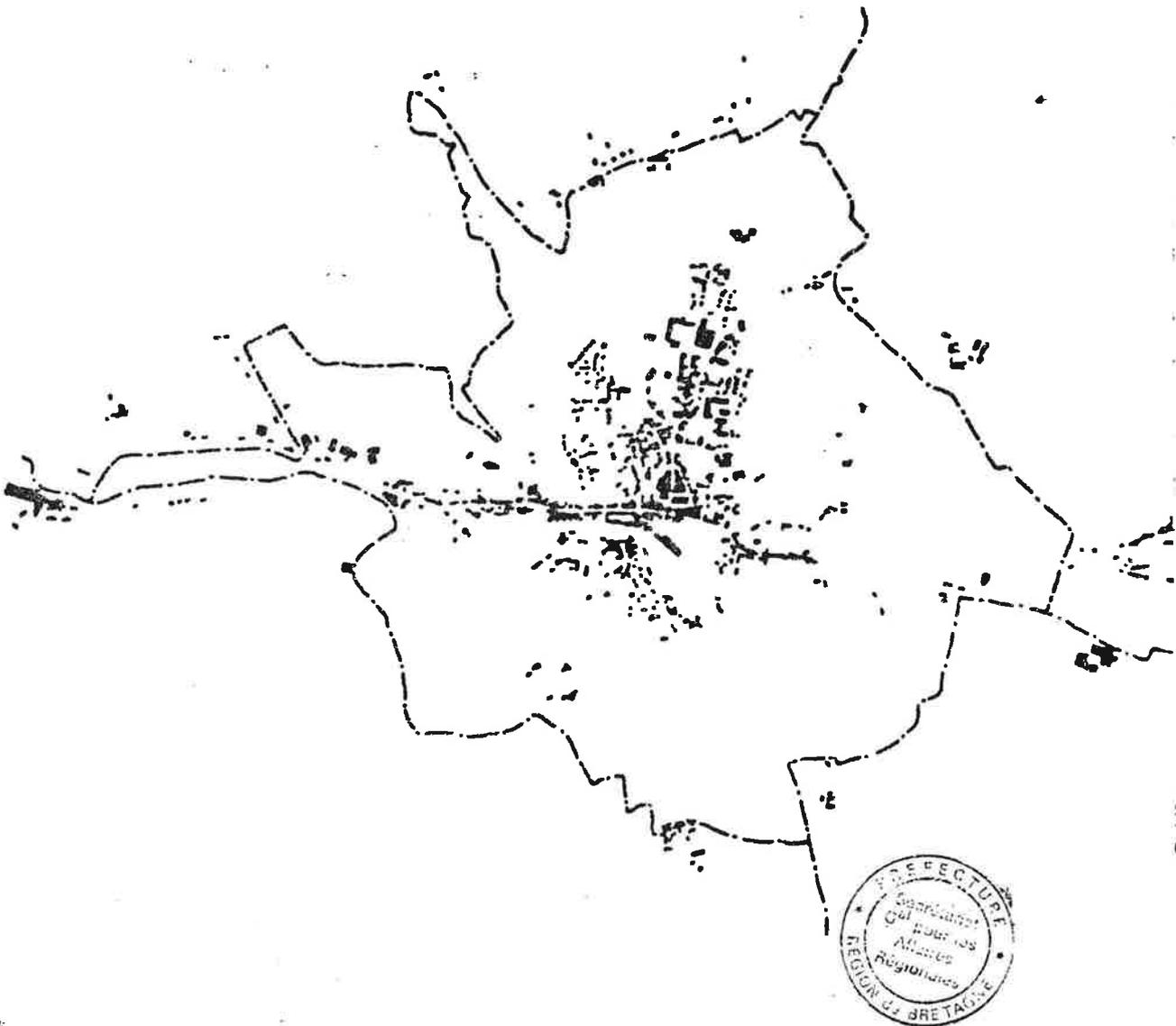
Canalisée depuis le 19^{ème} siècle, cette rivière favorisa les échanges avant de ne servir qu'à la navigation de plaisance.



LA TRAME BATIE:

Commune urbaine de 448 hectares, Josselin s'est développée autour de son château suivant la topographie du site.

Le plan nous indique une orientation Nord Sud avec quelques ramifications. A y regarder de plus près, il est aisé de distinguer le noyau ancien autour des édifices majeurs, le développement linéaire des faubourgs le long des voies d'accès, le développement contemporain mité.



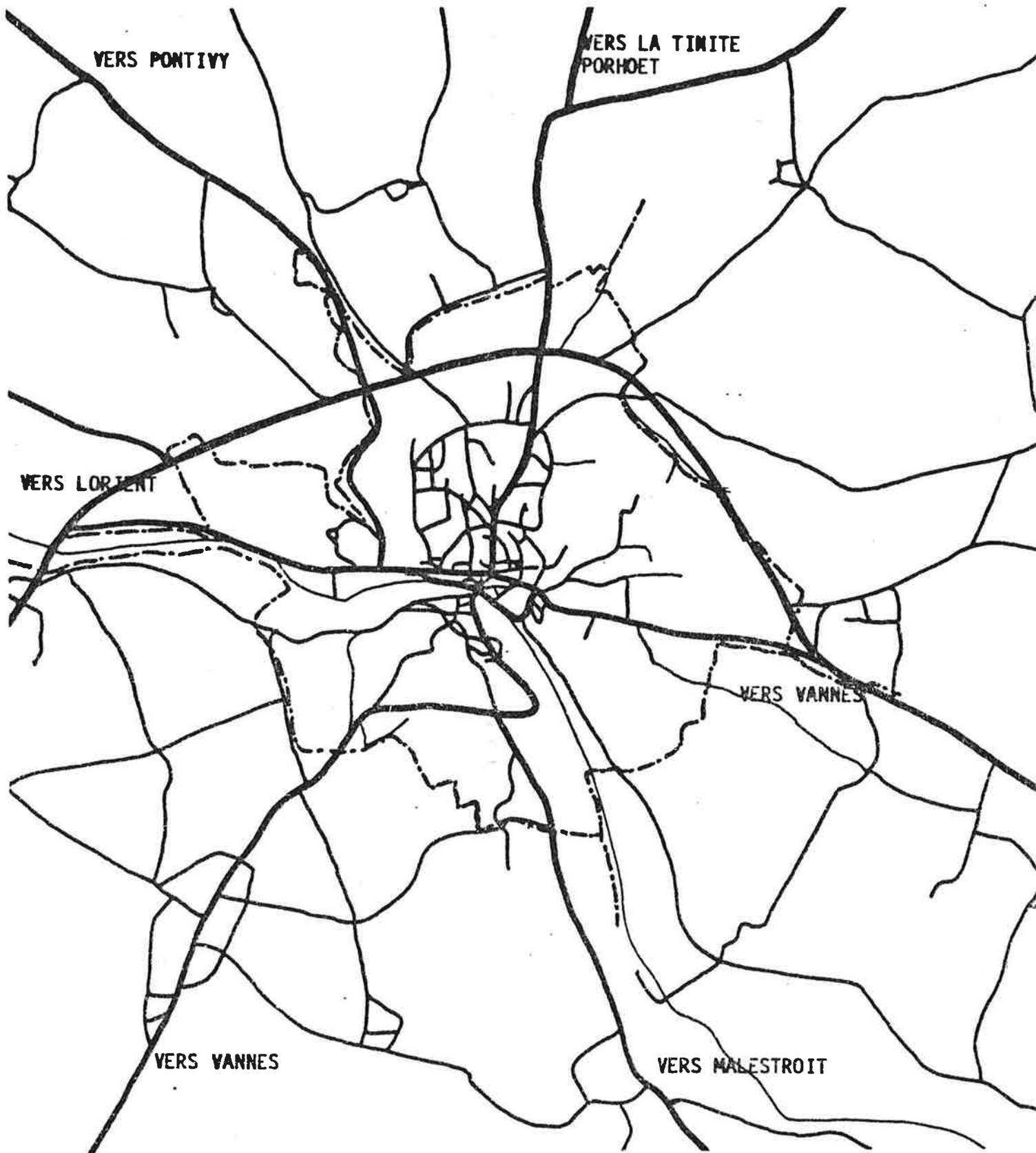
LES MASSES BOISEES:

Les masses boisées importantes sont constituées de feuillus dans les vallées et de conifères d'implantation récente sur la colline de Sainte Croix par exemple.

Les feuillus employés en alignement marquent les chemins, les cours d'eau et les limites parcellaires.

L'évolution de structures foncières a modifié la lecture de la couverture végétale en supprimant en partie les pommiers, les chênes d'émonde et les haies.





III. SITUATION ECONOMIQUE:

- . La population
- . Les structures socio professionnelle
- . Les activités
- . L'habitat



Située à 72 Km de Rennes, Josselin, chef lieu du canton, au confins du pays Vannetais, est au coeur du pays Gallo. Vannes, préfecture de Morbihan, en est distante de 35 Km.

Josselin apparait comme une ville importante jusqu'au 17ème siècle puisqu'elle participe activement à l'histoire de la Bretagne et de la France. Depuis le milieu du siècle dernier, la famille de Rohan a su, en restaurant le château, revitaliser ce noyau ancien.

Josselin, centre historique de par sa situation, a pu développer ses infrastructures touristiques. Chef lieu de canton, elle a su devenir le pôle attractif pour de nombreuses localités environnantes. La déviation de la RN 24 désenclave la ville et permet d'appréhender plus librement le patrimoine accompagnant les édifices classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques.

LA POPULATION:

La variation municipale sans double compte, positive entre 1968 et 75 est négative entre 1975 et 82. Dans la première période, la forte croissance de 17,4% est nettement supérieure à celle des communes de plus de 3000 habitants et à la moyenne française qui est de 5,8%. L'évolution négative entre 75 et 82 représente un dépeuplement communal dont les causes peuvent être multiples: baisse de la natalité, migrations vers d'autres bassins d'emploi...

Les agglomérations principales du Morbihan sont Vannes, Lorient et Pontivy, hors de ces trois pôles, la population du département se répartie d'une façon homogène dans des villes de moindre importance.

51% de la population réside dans une commune rurale, la densité est inférieure à la moyenne nationale qui est de 83 habitants/Km2.

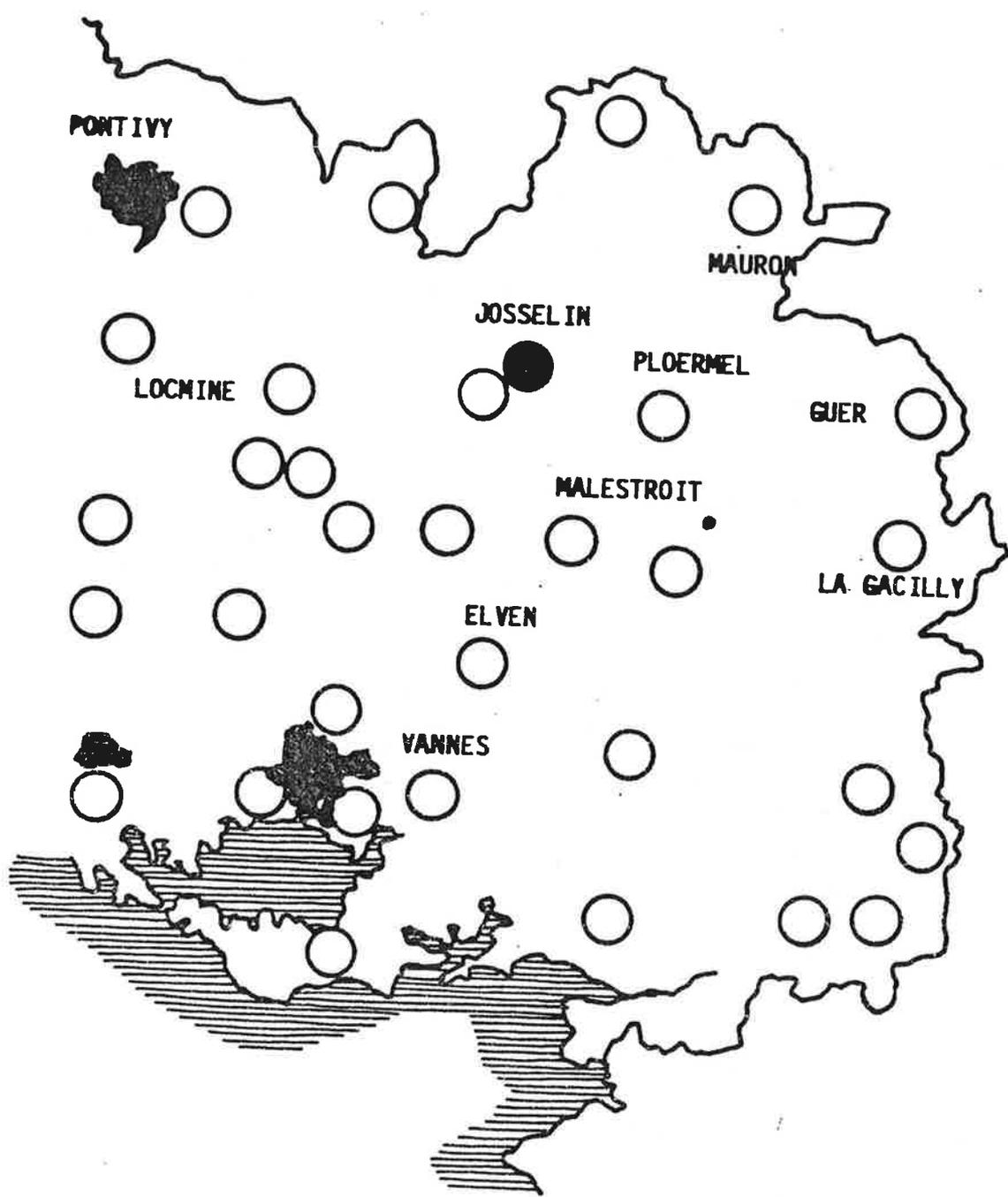
La densité sur l'ensemble du canton est de 45 hab/Km2 alors qu'elle est de 569 hab/Km2 sur le territoire communal de Josselin, très urbanisé.

Le tableau ci-dessous complète les données démographiques de la commune:

	population municipale			variation		variation relative	
	1968	1975	1982	68.75	75.82	68.75	75.82
commune	2224	2611	2548	+387	63	+17,4	-2,4
canton	11387	11335		+52		+0,45	

La variation positive de la démographie de Josselin est due en partie à l'exode rural vers le bassin d'emploi que représentait alors la commune.





POPULATION MUNICIPALE EN 1975

- villes de 2000 à 9999 habitants
- villes de plus de 10 000 habitants



Les données concernant le solde migratoire et l'excédent naturel sont indiquées dans le tableau suivant:

	1962 . 68		1968 . 75		1975 . 82	
	variation	%	variation	%	variation	%
solde migratoire	570	4,27	229	1,38	178	0,99
naissances	806	60,4%	857	51,5%	373	20,9%
décès	243	18,2%	241	14,5%	258	14,46%
excédent naturel	+563	4,22	+616	3,70	+115	0,64

L'excédent naturel très fort entre 1962 et 75 est issu d'un taux de natalité très important. Celui-ci diminue de plus de la moitié entre 1975 et 82, face à un taux de natalité en régression. La population de Josselin, jeune, risque à court terme de se voir confrontée à des problèmes de logement et d'emploi, il en découlera une modification importante des structures et des catégories socio professionnelles existantes. Le tableau de structures par âges confirme ce phénomène:

en 1975:

0 à 19 ans	803	30,7%
19 à 64 ans	1272	48,7%
65 ans et +	535	20,6%

Le solde migratoire négatif, fort entre 1962 et 75 malgré une augmentation de la population, s'explique par la très forte natalité. Les chiffres suivants expliquent ce processus:

entre 68 et 75:	solde migratoire	2229
	excédent naturel	+ 616
	différence	<u>+ 387</u>
	population 75	2611
	population 68	2224
	différence	<u>+ 387</u>

Le solde migratoire est passé de 570 entre 1962 et 68 à 178 entre 75 et 82, cette régression est due au fait que la période économique faste a entraîné l'exode rural et la migration vers les bassins d'emploi.



La proportion de personnes âgées est importante, ceci est dû au fait que Josselin, avec son hôpital et sa maison de retraite, accueille le troisième âge.

Paliant au phénomène du désert Français, le développement intensif de la Bretagne a entraîné la fixation de bassins d'emploi assez régulièrement répartis. La crise économique, survenue en 73, a considérablement ralenti l'exode rural. La décentralisation, les communications, la crise de l'emploi favorisent la fixation des jeunes dans leur région d'origine près de leur famille.

LES STRUCTURES SOCIO PROFESSIONNELLES:

Josselin, commune essentiellement urbaine dans un canton rural, possède une très faible proportion d'agriculteurs. La ville, pôle attractif pour les communes environnantes, s'ouvre sur l'échange. Son passé et son patrimoine prestigieux lui permettent de concentrer ses activités sur le tourisme. Les commerçants, artisans et professions libérales représentent 26% des actifs, les revenus sont supérieurs à la moyenne nationale donnant 63% de personnes à revenus modestes contre 54% à Josselin. Le tableau suivant complète ces données:

en 1975:

agriculteurs, salariés:	28	2,9%
patrons de l'industrie et du commerce:	209	21,5%
professions libérales et cadres supérieures:	44	4,5%
cadres moyens:	130	13,4%
employés:	126	13%
ouvriers:	296	30,5%
personnel de service:	94	9,7%
autres actifs:	44	4,5%
non actifs:	1639	

Taux d'activité en 1975: population: 2611
actifs: 972 soit 37,2%

Catégorie des revenus: faibles:	salariés agricoles:	0,5%
	ouvriers:	30,5%
	personnel de service:	9,7%
	employés:	13 %
	total:	53,7%

Les migrations alternantes:

En 1975, le nombre des personnes actives s'élevait à 972 dont 907 avaient un emploi. Aujourd'hui, le nombre des demandeurs d'emploi, avoisinant les 100, paraît se stabiliser.



En 1975, les résidents et travaillant sur le territoire de la commune sont au nombre de 721 soit 79,5%. Les résidents ne travaillant pas dans la commune se répartissent de la manière suivante:

- . même ZPUI: 50 soit 5,5%
- . même département: 156 soit 17,2%

Josselin possède donc une forte proportion de personnes travaillant et résidant dans la commune. Malgré la crise économique, trois entreprises sont en extension: les salaisons, les abattoirs et l'atelier de montres. Les usines Citroën, à Rennes, favorisent la migration quotidienne en assurant un service de car.

LES ACTIVITES:

La présence ducale à Josselin a fortement imprégné l'histoire, les attitudes et les habitudes régionales. De tous temps, la cité a été un pôle attractif important, influant dans tous les domaines. Actuellement, Josselin reste une ville essentiellement vouée au commerce, au service, et au tourisme.

La commune est très bien équipée, comme nous pouvons le constater sur le tableau suivant:

- . activités artisanales: 14
- . commerce de 1ère nécessité: 22
- . commerces anomaux: 47
- . services: 24
- . marché de détail hebdomadaire très important.

Il manque:

- . une poissonnerie (très représentée sur le marché)
- . une laiterie crèmerie,
- . un magasin de sport, chasse, pêche.
- . des entreprises de menuiserie, maçonnerie, charpente.

Cette carence dans l'artisanat du bâtiment est paliée par des entreprises extérieures dont les plus proches sont à 6 Km.

Les équipements administratifs:

Rien ne manque si ce n'est une antenne de la sécurité sociale, le bureau la plus proche est à 12 Km.

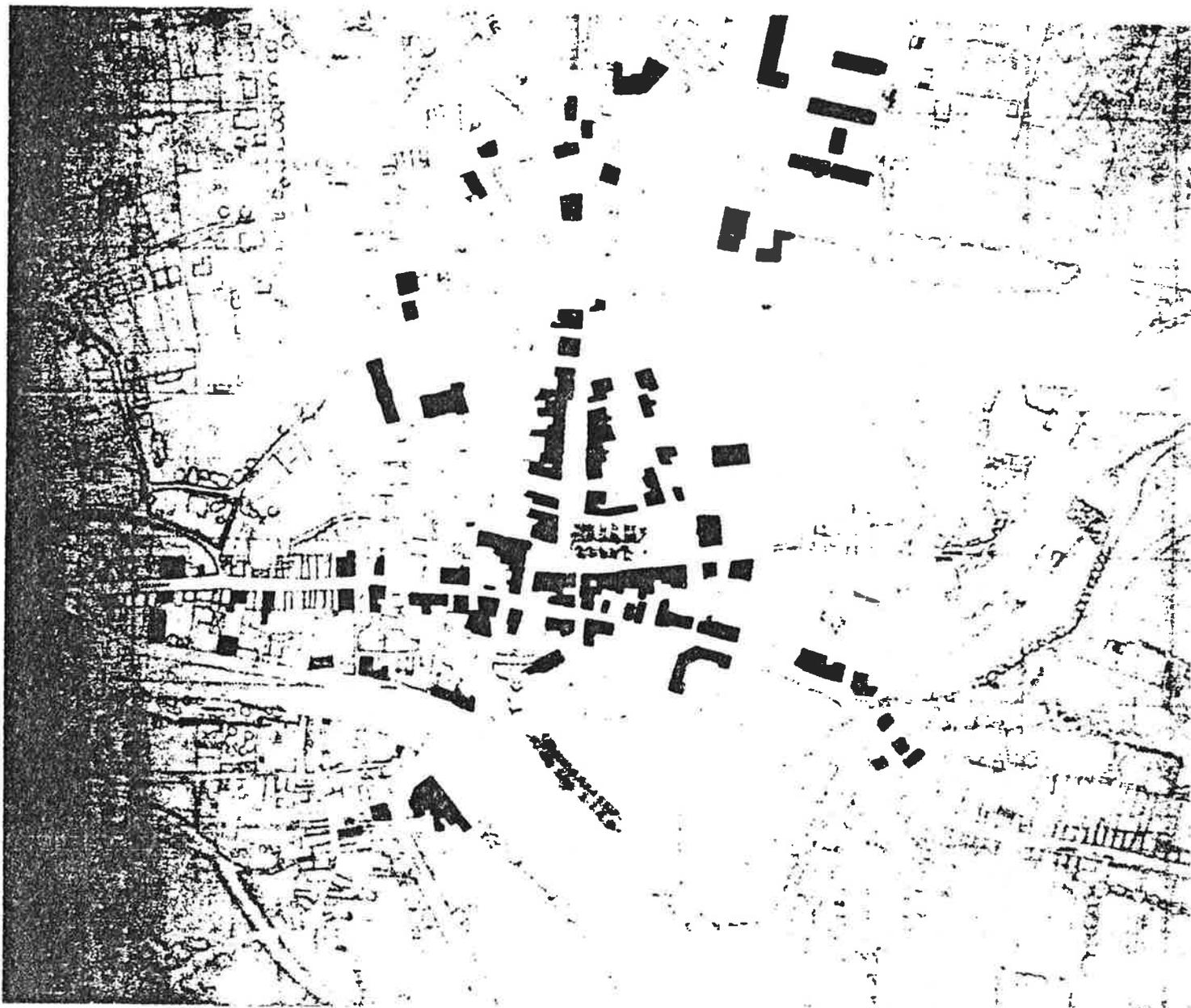
Les équipements scolaires:

- . maternelles publique et privée,
- . écoles primaires publique et privée,
- . collèges public et privé,
- . centre de formation professionnelle agricole.

Le lycée le plus proches est à Ploermel (12 KM), les écoles privées ne comportent pas de cantine.

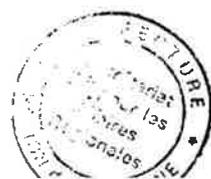
Les équipements scolaires, à l'instar d'autres communes, ne sont pas





OCCUPATION DES R.D.C.

- | commerces
- | services
- | équipements
- | dépôts



sous employés, ceci est dû à l'importante poussée démographique de la période entre 1968 et 75. De nombreux enseignants résident sur le territoire communal et participent à l'animation socio culturelle.

Santé et action sociale:

Il existe dans la commune un centre hospitalier non spécialisé, des établissements et services destinés aux personnes âgées: hospice, maison de retraite, foyer logement, aide ménagère à domicile, soins à domicile... Il manque une crèche, une halte garderie, un foyer restaurant pour personnes âgées.

Les équipements de sport, loisir, culture:

On trouve un cinéma, une école de musique, des terrains de sport, des tennis, une bibliothèque, une salle des fêtes, de nombreux groupes socio culturels.

Les lieux de culte:

Seule la basilique sert régulièrement pour le culte catholique.

La capacité d'accueil:

Elle est de 660 personnes environ, répartie comme suit:

- . six hôtels représentant 80 chambres,
- . un gîte d'étape de 20 lits,
- . 104 chambres d'hôtes meublées,
- . autres résidences.

L'intensité des nuités touristiques s'étale d'Avril à Octobre, elle est très forte du 15 Juillet au 15 Août. La population touristique est en été de 1200 et de 200 en hiver.

Les causes d'attraction touristique sont les monuments, l'architecture les pèlerinages, les curiosités naturelles et le site.

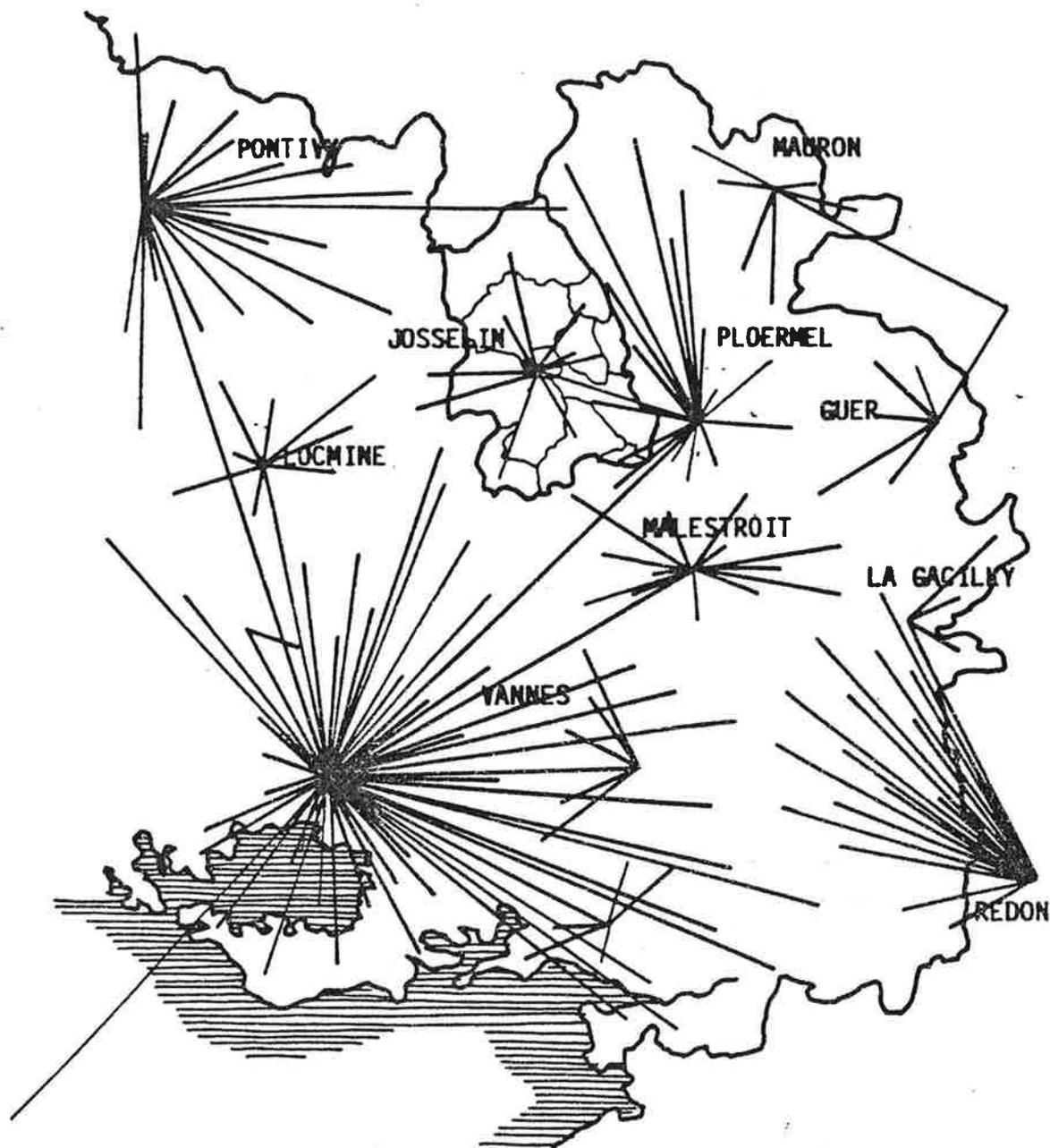
Tous les équipements sont susceptibles d'attirer une population environnante que l'INSEE a quantifié, nous donnons, à titre d'exemple, quelques chiffres excluant Josselin, pôle d'attraction:

. cinéma:	1592
. marché	10529
. services publics:	19996
. pharmacie:	6900
. dentiste:	9600
. école de musique:	17749

Pour les équipements scolaires, 612 enfants étaient scolarisés à Josselin en 1975, 256 venaient de l'extérieur soit plus d'1/3 de l'effectif. Les chiffres du recensement de 82 devraient modifier cette tendance, le pourcentage démographique communal ayant été plus important que le pourcentage cantonal.

Les Josselinais sont attirés par des pôles d'attraction régionaux dont les quatre principaux sont: Ploermel, Rennes, Pontivy et Vannes.





VILLES ET BOURGS ATTRACTIFS



L'HABITAT:

Ce thème fera l'objet d'une étude plus approfondie dans la seconde partie de notre dossier qui concernera les propositions. Nous tenterons de dégager ici les grandes lignes et les tendances actuelles.

Le territoire communal compte, en 1982, 1026 logements répartis en 825 résidences principales, 95 logements vacants et 106 résidences secondaires.

Les logements étaient au nombre de 951 en 1975, on a donc une augmentation du parc immobilier de 75 logements. Parallèlement, la population a diminué de 63 personnes. Ce phénomène s'explique par une rotation migration, émigration, par la venue de retraités, par la décohabitation.

La population des résidences principales passe de 2132 en 75 à 2125 en 82, la diminution est donc de 7 résidents pour une augmentation des 61 résidences principales, le taux d'occupation a donc fortement baissé: il s'élevait à 2,79 personnes par logement en 75, il est actuellement de 2,58. Ce taux, très faible, est nettement inférieur à la moyenne nationale qui est de 3,04 en 1975.

Dans le même temps, 19 logements vacants ont été réhabilités.

L'âge des logements:

- . un petit tiers des logements (231), ont été construits avant 1871,
- . 146, soit 17,4%, ont été construits entre 1872 et 1914,
- . 179, soit 17,75%, ont été construits entre 1915 et 1961,
- . 279, soit 33,3%, ont été réalisés au cours de ces dernières années.

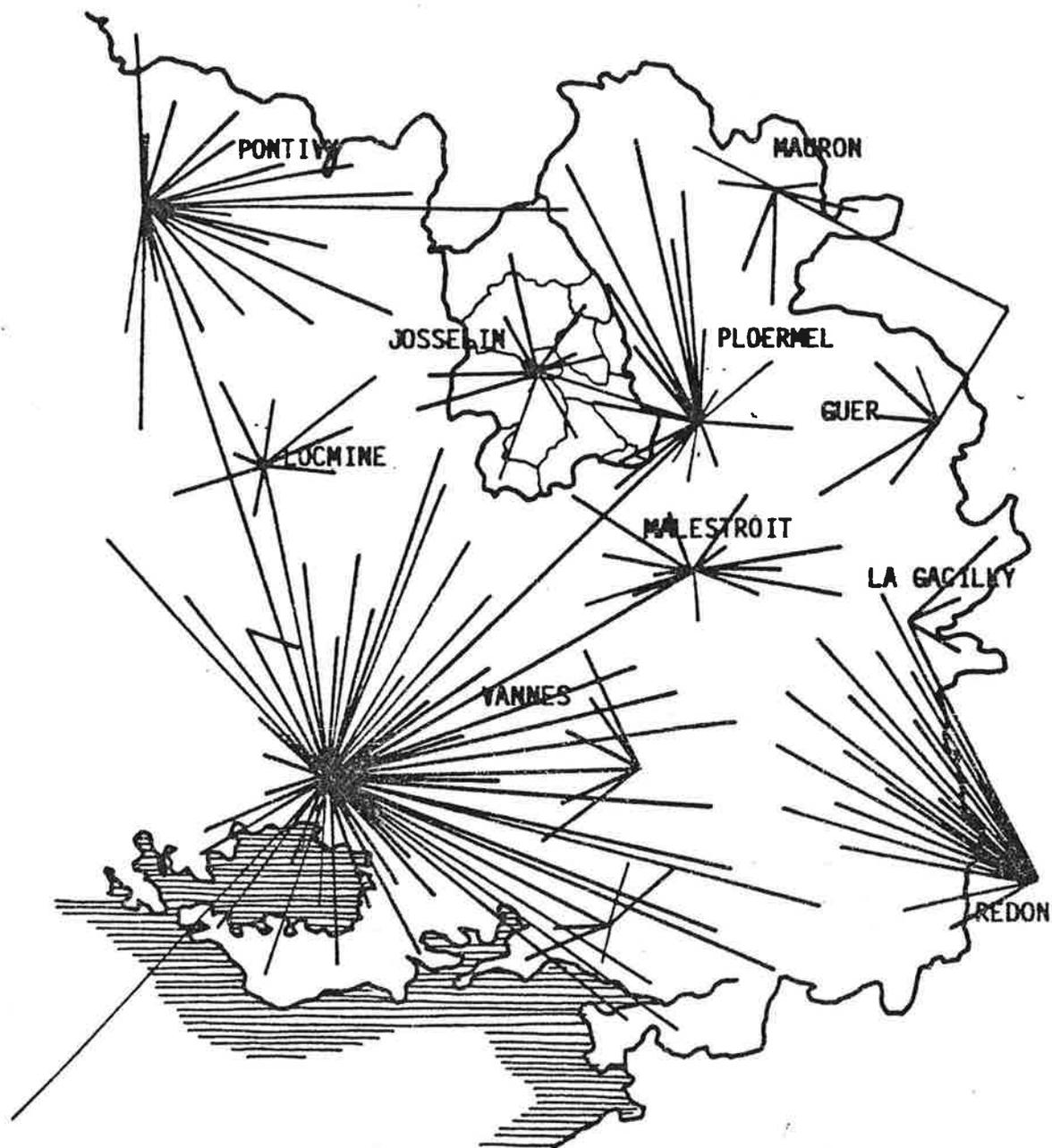
La forte poussée de la construction s'effectue entre 68 et 75, depuis, la crise ne favorise plus les crédits, le nombre des constructions se stabilise aux taux réalisés avant 1967.

Le parc immobilier de Josselin est assez ancien, d'après l'INSEE, 48,2% des logements sont confortables, ils comportent simultanément baignoire ou douche, WC intérieur et chauffage central. Ce taux est relativement faible pour une commune dont les habitants ont des revenus supérieurs à la moyenne nationale. Le manque de confort se fait surtout sentir dans les immeubles construits avant 1871: 33% n'ont ni douche ni baignoire, 23% n'ont pas de WC intérieur.

Ces immeubles sont essentiellement situés en centre ville, nous risquons donc, à court terme, de voir s'engendrer le processus bien connu de dévitalisation intensive des centres anciens. Ce phénomène est en rapport direct avec l'obsolescence du patrimoine immobilier. La structure commerciale, actuellement tournée vers la vente sans production, qui ne peut souvent s'effectuer que dans les étages. Ces derniers sont d'autant plus facilement utilisés que de nombreux critères incitent les commerçants à résider à l'extérieur du centre:

- . escalier menant au logement donnant dans la surface commerciale,
- . pas ou peu de jardin (cour souvent encombrée),
- . manque d'indépendance en dehors des heures ouvrables,
- . manque de liberté des enfants en bas âge,
- . inconfort du logement ancien que beaucoup hésitent à réhabiliter par peur du coût et des travaux.





VILLES ET BOURGS ATTRACTIFS





OCCUPATION DES ETAGES

logements occupés

logements vides

ruines



Ces différentes approches ont pour but d'éviter la dissociation des problèmes de patrimoine des réalités socio économiques de la commune.

Josselin, de part sa situation historique et géographique, est une ville des service accueillant un nombre important de touristes. Ses activités en font une ville plutôt aisée dans laquelle les problèmes de l'emploi, bien que primordiaux, ne remettent pas en cause l'économie locale.

La forte poussée démographique des années 68 à 75 doit nous inciter à réfléchir sur l'avenir de Josselin et ses aménagements futurs. Comment les enfants actuellement scolarisés pourront-ils, suivant leur qualification, s'insérer dans l'économie locale, quelles sont les capacités de la commune en matière de logement?

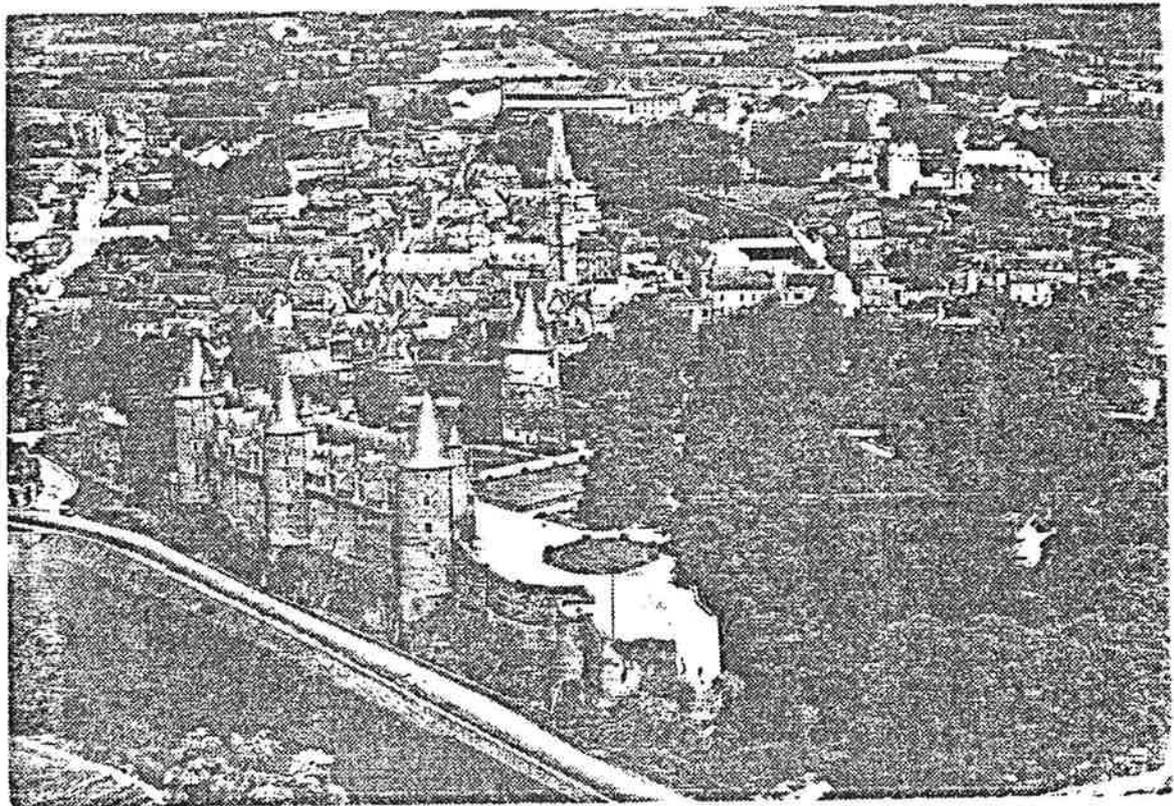
Le phénomène de décohabitation va-t-il engendrer une prolifération de lotissements ou au contraire permettra-t-il de revitaliser le noyau ancien?

Le patrimoine de qualité appartient à la mémoire collective des Josselinois, ils en sont les gérants et les garant face à l'histoire et aux hommes qui, de plus en plus nombreux, participent à l'essor touristique de la commune.

Les solutions envisagées ne pourront pas être sans conséquences pour l'aménagement urbain. Ame de la cité, le tissu ancien doit être pris en compte comme les monuments qui l'ont engendré. Les édifices prestigieux, les immeubles de qualité, les constructions plus modestes et l'espace urbain forment un ensemble homogène auquel il est difficile d'apporter des modifications sans réfléchir aux conséquences que celles-ci auraient sur l'ensemble.

L'économie aide le patrimoine à évoluer, Josselin n'est pas une ville morte, tentons de préparer son avenir et de maîtriser sa mutation.





IV. JOSSELIN A TRAVERS L'HISTOIRE

- . L'histoire événementielle
- . Implantation et développement
- . Le patrimoine



L'HISTOIRE EVENEMENTIELLE:

Tout en étant une réalité historique, la Bretagne ne constitue pas pour autant une réalité géographique. Elle est néanmoins, une des régions les plus caractéristique de France et reste une entité vivante.

Jusqu'au 17^{ème} siècle, la vallée de la Vilaine symbolisait la frontière entre le pays Gallo, parlant français, et le pays bretonnant. La limite actuelle de ce dernier va de Plouha, près de Paimpol, à l'embouchure de la Vilaine. L'Argoät, pays des bois, à l'intérieur des terres, fut tôt dominé par les cités de Rennes et de Nantes.

De très anciens vestiges attestent de la présence de peuples nomades et chasseurs en Armorique 5000 ans avant notre ère. Les sites de Téviec, Hoëdic dans le Morbihan, de Plomeur dans le Finistère en témoignent. Ils représentent le Paléolithique supérieur.

Au Néolithique, on constate une occupation plus dense de sédentaires, c'est l'époque des menhirs et des dolmens si nombreux dans cette région: Locmariaquer, Carnac, Plouarzel, Pleumeur Bodou...

Vers 1500 avant Jésus Christ commence la civilisation des tumulus avec des peuples venant par mer de Germanie. Ils sont à l'âge de bronze.

Puis, à l'âge de fer, arrivent les Celtes ou Gaulois vers 350 avant JC qui se fixent sur des lieux élevés le long des rivages ou sur des îles. Ils s'organisent en tribus dont les Vénètes, sur le golfe du Morbihan, sont les derniers opposants à la conquête romaine. Ils sont battus, en 56 avant JC, l'Armorique devient une province Romaine avec l'apport civilisateur que cela comporte.

A la chute de l'empire Romain commencent les invasions barbares des Anglo Saxons. Durant les cinquième et sixième siècles, les Celtes de Grande Bretagne émigrent sur le continent et refoulent les Gallo Romains. Les Celtes mettent alors en place leur organisation ecclésiastique et le christianisme prend une ampleur extraordinaire.

Après les conquêtes du chef Breton Nominoë, la France reconnaît, au traité d'Angers en 851, un royaume Breton. La Bretagne connaît une période d'anarchie avec les invasions Normandes qui ruinent les cités.

AU 11^{ème} et 12^{ème} siècles, les comtes de Rennes et de Nantes se disputent la suprématie Bretonne. Sous les règnes de Maucler et de Jean le Roux s'affermir la puissance ducal avec une organisation structurée. Les villes s'affirment par leur activité, Rennes est la capitale du Duché. Les ducs possèdent des biens considérables dans de nombreuses villes. Le Duché est divisée en cinq évêchés en Basse Bretagne et cinq en Haute Bretagne.

Dès cette époque, il n'y a plus en Bretagne de véritables serfs, la tenure à domaine congéable constitue une situation très particulière dans le monde médiéval. L'administration des paroisses rurales est confiée aux notables constitués en corps auquel le seigneur du lieu joint



un délégué.

Dans la Bretagne féodale, le paysage rural porte la marque puissante de l'aristocratie, dès le 11^{ème} siècle, les grands fiefs sont créés:

- . Comté de Penthièvre dont le siège est à Lamballe,
- . Comté du Léon,
- . Vicomté du Porhoët dont le siège est à Josselin, dont une partie est donnée à un cadet et forme le Vicomté de Rohan,
- . En pays Rennais, Vitré, la Guerche et Fougères,
- . En pays Nantais, Chateaubriand, Ancenis et Clisson.

C'est dans ce contexte historique que naît Josselin, au coeur du Porhoët, vaste région centrale de la Bretagne allant de Monfort à Plouguernevel et de Corlay à Camors.

Aux alentours de 1008, Guéthenoc, vicomte du Porhoët, édifie la première forteresse dans un site propice à la défense, sur une colline escarpée dominant l'Oust, frontière entre les évêchés de Vannes et de Saint Malo.

Simultanément, il fonde l'église Notre Damedu Château devenue Notre Dame de Jocelyn et récemment, Notre Dame du Roncier.

Vers 1060, le comte de cornouailles fonde le prieuré de Sainte Croix dans lequel s'installe une colonie de Bénédictins de Redon. Implanté sur la colline face au chateau, ce prieuré se trouve dans l'évêché de Vannes. Un bourg se développe au bord de la rivière, il commande le passage du pont et de la route de Vannes.

Aux alentours de 1105, Josselin de Porhoët fonde le prieuré Saint Martin en faveur des Bénédictins de Marmoutier qui en firent un monastère. Il leur fut alors donné 1/4 de Notre Dame du Château. Le prieuré est à l'origine du développement d'un bourg à l'extrême Nord de la ville.

Le prieuré Saint Michel, fondé vers le 12^{ème} siècle, est la dépendance intra muros de Saint Martin.

La date de la fondation du prieuré Saint Nicolas reste inconnue, il dépendait de Saint Gildas de Rhuys et à aussi engendré un bourg encore identifiable aujourd'hui.

A la rencontre de l'Oust et du Crasseux s'implantent, vraisemblablement dès le 11^{ème} siècle, des activités artisanales liées à la présence de l'eau, travail des draps, du chanvre et une papeterie au 15^{ème} siècle.

Les Hospitaliers de Saint Jean s'installent à l'extrémité du val d'Oust et en 1424 est mentionné l'hôpital Saint Jacques au Nord de la ville.

Les quatre prieurés, le chateau, les activités artisanales sont donc à l'origine du développement urbain que nous connaissons.

Il ne reste rien du château et de la ville primitifs, complètement détruits par Henri II Plantagenet en 1163, alors que Eudes II, Vicomte du Porhoët, défendait ses droits au Duché de Bretagne. De retour à Josselin en 1173, ce dernier relève le château et la ville.



Il est difficile de dater l'enceinte dont il nous reste des vestiges. Roger Grand, dans "Le château de Josselin", émet l'idée que l'enceinte actuelle aurait été construite avec des matériaux de remploi, encore visibles et provenant de la démolition de la cité par Henri II Plantagenet, donc à la fin du 12ème ou au début du 13ème siècle. Cette hypothèse peut se confirmer par la théorie de JP Leguay qui, dans son ouvrage "Un réseau urbain au Moyen Age", écrit: " Dans l'Ouest, les enceintes n'apparaissent que très tard, pas avant le 13ème, elles sont uniques et ne connaissent pas de phases d'extension successives." On ne peut non plus affirmer qu'antérieurement, des enceintes ont été édifiées, peut être des ouvrages de campagne type palissade ont. ils protégé la ville alors que le château aurait possédé une enceinte maçonnée. (hypothèses du Colonel Rocolle).

A partir de 1231, Josselin passe par alliances aux maisons de Fougère, de Lusignan et de France.

Lors de la guerre de succession de Bretagne, le château est occupé par les partisans de Charles de Blois. En 1351 a lieu le combat des Trente, Jean de Beaumanoir commande la ville et se bat, avec trente chevaliers Bretons et Français, contre trente chevaliers Anglobretons, dans la lande de la Mi Voie, entre Josselin et Ploermel. Beaumanoir vainqueur, rentre à Josselin avec dix huit Anglais prisonniers.

Acheté en 1370 par le connétable Olivier de Clisson, le Château prend un nouvel essor. Restauré et renforcé, il affirme sa fonction militaire et sera un des plus fermes appuis de la cause Française dans le Duché. Face à Jean IV et Jean V, Ducs de Bretagne, Clisson mène une lutte acharnée reprise par sa fille "Margot la boîteuse".

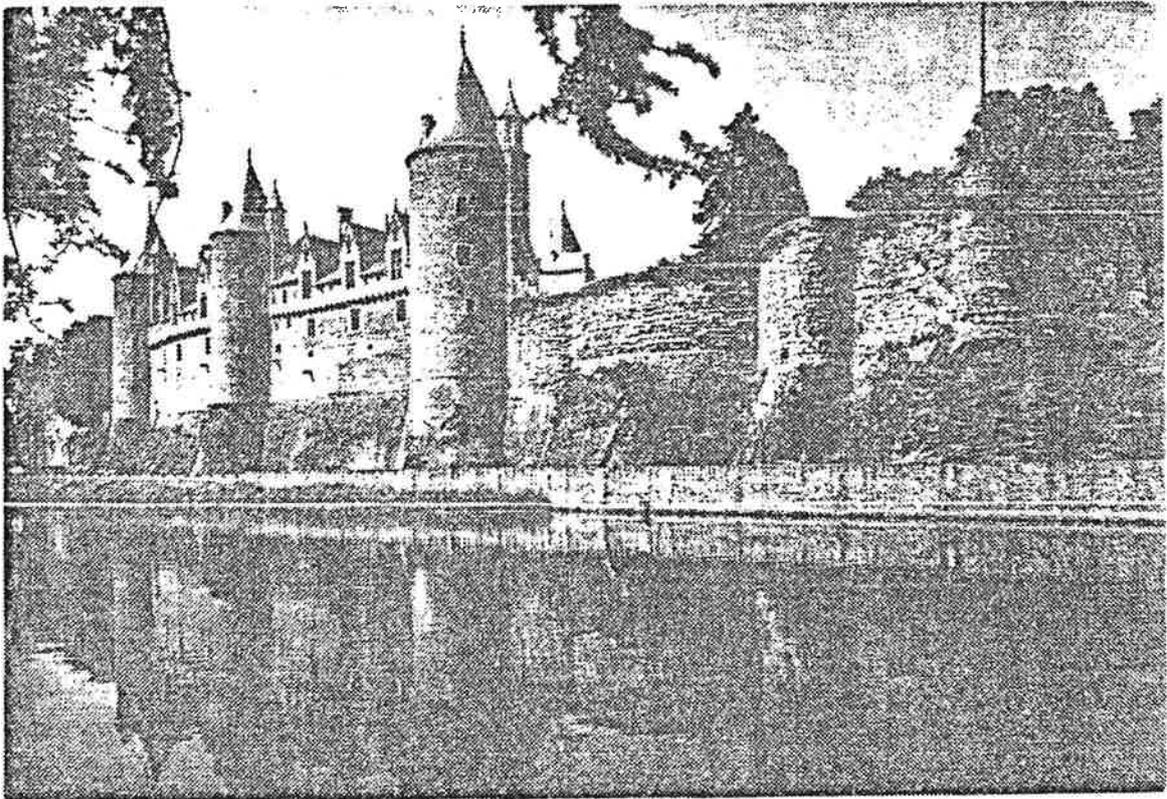
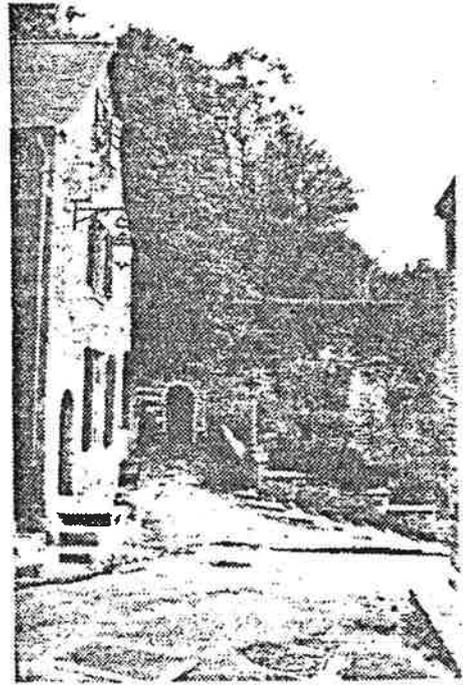
Dans le même temps, Josselin est constitué en communauté de ville, elle s'administre en dehors du seigneur et de la cour de justice. En 1451, elle est représentée par un député aux Etats de Vannes et aux autres états jusqu'à la Révolution.

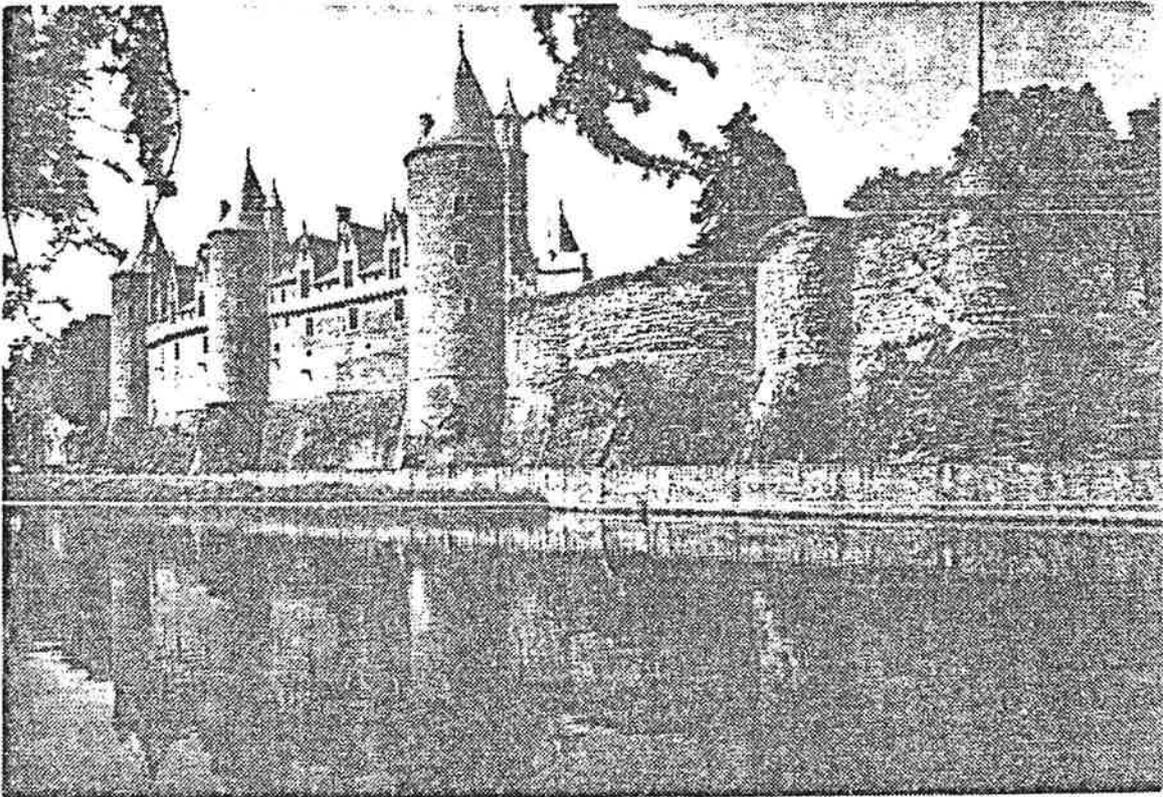
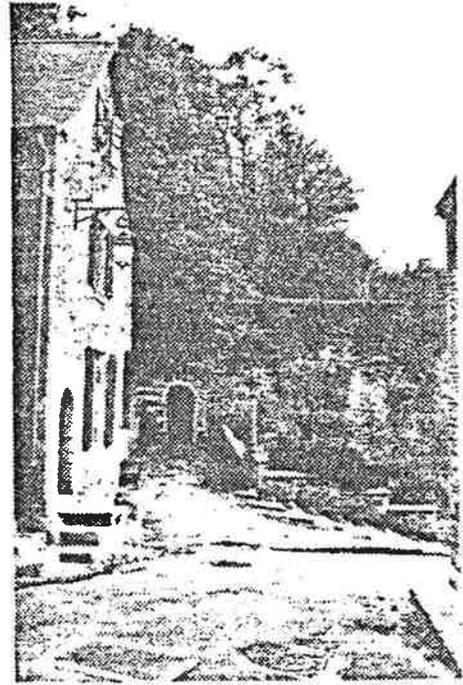
Durant la guerre de 1488, le Duc François II ordonne de ravitailler la ville de Josselin et d'abattre ses murs si on ne la trouvait pas assez forte pour empêcher l'ennemi de s'y installer. Il fit aussi démanteler la forteresse pour punir Jean II de Rohan de son alliance avec les Français. Ce dernier fut ensuite indemnisé par Charles VIII, il reconstruit le logis avec la façade que nous lui connaissons.

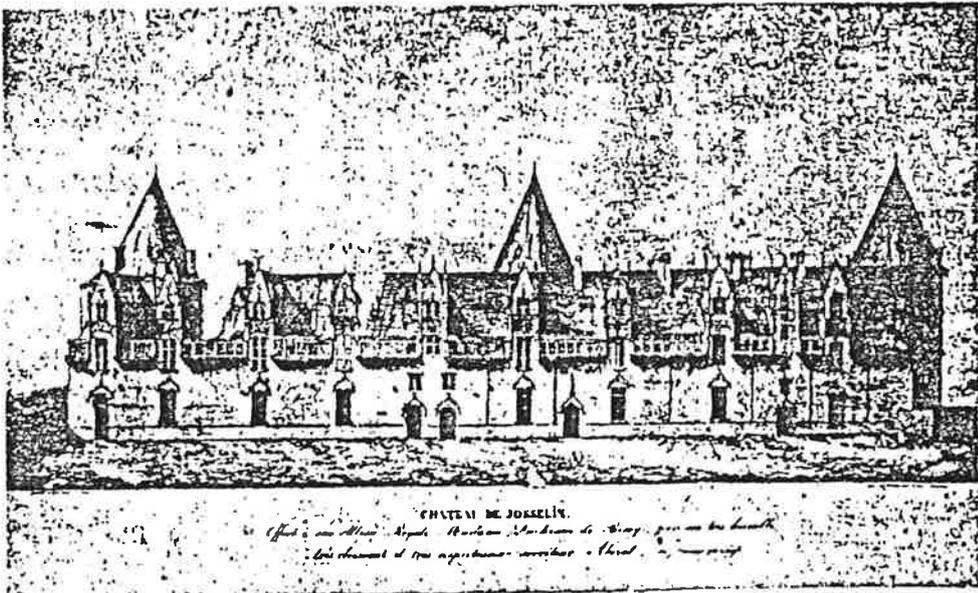
En 1589, le gouverneur de Josselin se propose de réparer les murs de la ville, surpris par les ligueurs, il se réfugie au château dont Saint Laurent, chef de la ligue, s'empare ainsi que de la ville. Les Rohan sont à la tête du parti de la réforme. C'est pour cette raison que les Etats de Bretagne demandent à Henri IV la démolition des fortifications. Aucune suite n'y est donnée et ce n'est qu'en 1629 que Richelieu fait abattre toute la partie Sud Est dont le gros donjon. Rohan, à la cour, n'en sait rien quand le Cardinal lui jette la célèbre réplique: "Je viens Monsieur, de jeter une bonne boule dans votre jeu de quilles". C'est sans doute de cette époque que date la ruine définitive des murs de la ville déjà bien délabrés.

Le début du 17ème siècle marque la fin des grandes péripéties de la cité. Au 17 et 18ème siècles, les Rohan délaissent la Bretagne au profit de la cour et Josselin devient une petite ville de province sans histoires.









GRAVURE DE 1824 MONTRANT L'ÉTAT DE DÉLABREMENT DU CHATEAU A CETTE ÉPOQUE.



L'IMPLANTATION ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN:

délimitée par l'empreinte de ses murailles, la ville ancienne occupe environ huit hectares. Sa forme assez géométrique reste peu visible sur le plan. Le site comporte un éperon rocheux détaché d'une colline surplombant l'Oust, couronné par un plateau en pente douce de la cote 71 à la cote 66. Le versant abrupt domine le canal de la cote 71 à la cote 35.

Dans cette région, rares sont les centres anciens issus de l'époque gallo romaine, seules les villes importantes, les évêchés, ont résisté à l'invasion Bretonne. C'est le régime féodal et la chrétienté qui font naître, au 11ème et 12ème siècle, des villes à l'initiative d'un seigneur laïque ou ecclésiastique. Le pouvoir religieux implante des paroisses cristallisant l'unité chrétienne. Peu favorables à la hiérarchisation des chefs lieux, les différents pouvoirs mettent en place tout un réseau de hameaux dépendant d'un bourg.

Les rivières Bretonnes ont donc souvent été de véritables frontières entre les unités. L'Oust, non canalisé, était une frontière entre le diocèse de Vannes au Sud et celui de Saint Malo au Nord.

1. Le lieu d'implantation se trouvait au carrefour de deux voies importantes:

- . l'axe Est Ouest qui de Rennes, descend vers la cote Ouest et Sud Ouest de la péninsule,
- . l'axe Nord Sud qui venant de Vannes, rejoignait la route de Rennes et vers le Nord, traversait le plateau en direction de la Manche.

L'existence d'un gué, d'un promontoire rocheux, séparant l'Oust d'un petit vallon, permettait le contrôle de ce passage obligé.

2. Guéthenoc, Vicomte de Porhoët, édifia donc dans le premier quart du 11ème siècle, une forteresse. Celle-ci est protégée:

- . au Sud par l'Oust baignant ses soubassements,
- . au Nord par des fossés profonds auxquels la main de l'homme n'est peut être pas étrangère,
- . à l'Ouest par le Val d'Oust,
- . à l'Est par un vallon très abrupt ou coule le Mareuc.

"L'agglomération naît d'un besoin (la nourriture, la défense, l'échange), pour avoir une ville, il faut y ajouter un élément de croissance".
Pierre Lavedan et Jeanne Hugueney "l'urbanisme au Moyen Age".



3. Josselin, alors Castrum Goscelini, puis Chastel Josselin, possède trois éléments de croissance, la basilique, alors Notre Dame du château et fondée comme lui au début du 11ème, les prieurés Sainte Croix et Saint Martin édifiés respectivement en 1060 et 1105. Josselin s'inscrit donc dans le schéma classique des villes d'origine féodale contemporaines, dans certaines régions, des villes d'origine monastique. La protection du seigneur pouvait s'effectuer de trois façons:

- . l'enceinte du château a permis l'installation du village à l'intérieur de ses murs,
- . le château prévoyait dans ses murs la protection d'une population résidant à l'extérieur,
- . le château, construit en deux parties, comprenait la résidence du seigneur et la basse cour. Cette seconde enceinte possédait parfois de vastes terrains cultivés.

L'ouvrage du Colonel Rocolle, "2000 ans de fortifications Françaises", incite à un choix: "Des mesures de campagne couvraient de nombreuses localités assurant une protection provisoire". Il cite un texte de Lambert d'Ardres: "Une trêve fut faite de part et d'autre. Pendant ce temps, Arnoult fit préparer et élargir le fossé à l'entour du rempart extérieur Ardres le fit protéger par des haies et des obstacles, fit ériger des machines de guerre... De plus, il fit creuser un grand et profond fossé hors la ville..." Reprenant les travaux de Dupont "Les cités de la Narbonnaise", ou de Roger Grand "L'architecture militaire en Bretagne", le Colonel Rocolle fait état de travaux similaires et de documents montrant que d'autres bourgs furent ainsi défendus au cours des 12ème et 13ème siècles. Il cite entre autres Fougères, la Roche Bernard, Montrichard et probablement Josselin.

Ces différentes études permettraient donc de croire à l'existence d'une protection comprenant la résidence seigneuriale et une basse cour sans défense permanente.

Le château et la ville, détruits en 1168, ne laissent pas apparaître l'empreinte d'une enceinte antérieure. Il est cependant à noter que la fortification maçonnée n'apparut que tardivement en Bretagne.

4. Les plans des villes féodales sont en étroite relation avec le site dont le château tire sa force. L'édifice de défense de Josselin, sentinelle surveillant le passage sur l'Oust, est au même niveau que la ville

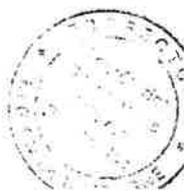
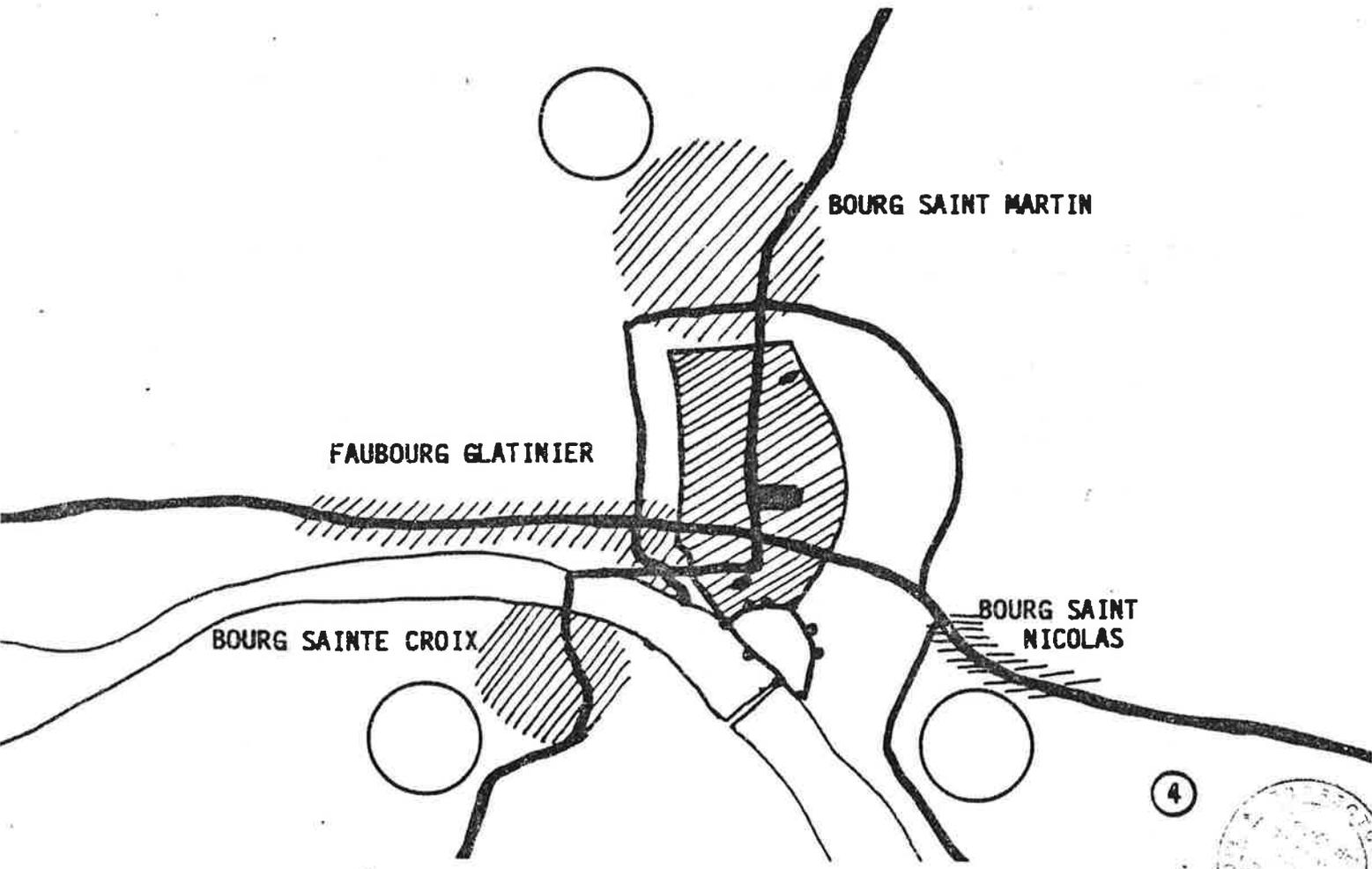
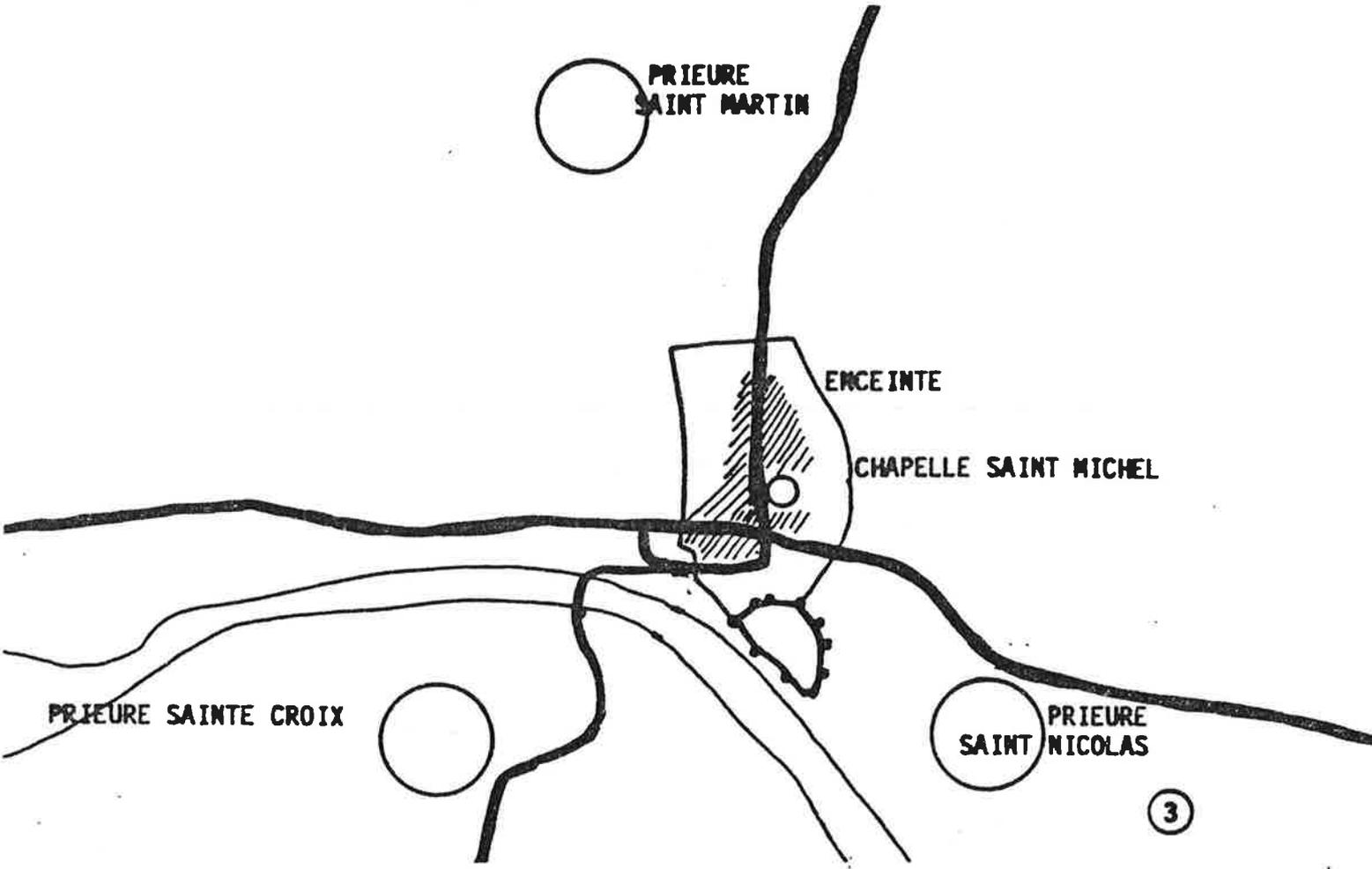
Les édifices religieux, mis en place dès la fin du 11ème, engendrent une urbanisation.

- . le prieuré Sainte Croix, dans le diocèse de Vannes, eut peut être pour but de réduire l'influence du château, il engendra un développement le long de la voie venant de Vannes dont le tracé est encore visible. L'Oust était franchi plus à l'Ouest, un chemin passant derrière les maisons, moins abrupt, rejoignait la rue du Val d'Oust devant la poterne.
- . Au Nord, le prieuré Saint Martin favorisa le développement du bourg qui, situé hors les murs, suit le tracé des rues vers la Trinité Porhoët et vers le prieuré formant ainsi une patte d'oie.

Plus tard, le prieuré Saint Nicolas à l'Est, engendra aussi un faubour dont le parcellaire de type médiéval a gardé une certaine pureté.

Nous avons donc un schéma classique avec un château et quatre agglomérations représentant une ville haute: le château, le bourg autour de la Basilique et le bourg Saint Martin; et deux villes basses: Sainte Croix et Saint Nicolas.





Le faubourg Glatinier, s'est développé à l'Ouest. Faubourg artisanal, il s'est établi à proximité de l'eau, entre l'Oust et la voie. dès le 11ème, on trouve des drapiers dans la région.

5. Peu de renseignements entre la fin du 12ème siècle et le 15ème nous permettent de proposer des solutions d'évolution urbaine. Il est cependant facile d'imaginer qu'après la destruction de la ville fin 12ème, celle-ci évolua suivant les schémas des villes créées. Le plan dessiné avec des axes se coupant à angle droit laisse entrevoir une volonté.

Le seigneur s'est entouré d'ordres religieux qui ont souvent favorisé la fixation de l'homme et les échanges. Des ordres tels que les Hospitaliers de Saint Jean, ont su inciter au développement. Leurs bâtiments, situés près de la maladrerie, furent détruits en 1773, mais quand s'étaient-ils implantés?

Le moyen âge a tenté de se prémunir contre la contagion. Les édifices hospitaliers étaient placés au centre des villes tandis que les spécialités contagieuses sont rejetées. Les hôpitaux de lépreux, (maladreries, sont établis hors la ville, auprès des cours d'eau.

A Josselin, nous n'avons aucune indication sur la présence d'un hôpital au centre ville. Seul, l'hôpital Saint Jacques est mentionné en 1424 à l'extérieur de l'enceinte. La maladrerie, détruite, se situait très près de la ville, au bord de l'eau, au bas du Val d'Oust. Si, comme nous le supposons, le passage de l'Oust s'effectuait plus à l'Ouest, cette maladrerie était rejetée des voies de circulation.

L'implantation commerciale, dans les villes médiévales, se fait souvent aux portes. Par mesure d'hygiène, les activités polluantes sont rejetées à l'extérieur et si possible, près de l'eau. A Josselin, elles se développent à l'Ouest, en amont de la ville, deux raisons peuvent en être la cause:

- . le prieuré Saint Nicolas occupait déjà l'Est,
- . la rivière était peu utilisée par la cité, ce qui semble peu probable.

On trouve des drapiers (Beaufort et son moulin à fouler le drap), une papeterie, des tanneurs, des tisserants, des bouchers. La culture du chanvre a favorisé l'implantation des cordiers.

Toutes les structures actuelles sont en place, seules des adjonctions modifieront l'image de la cité.

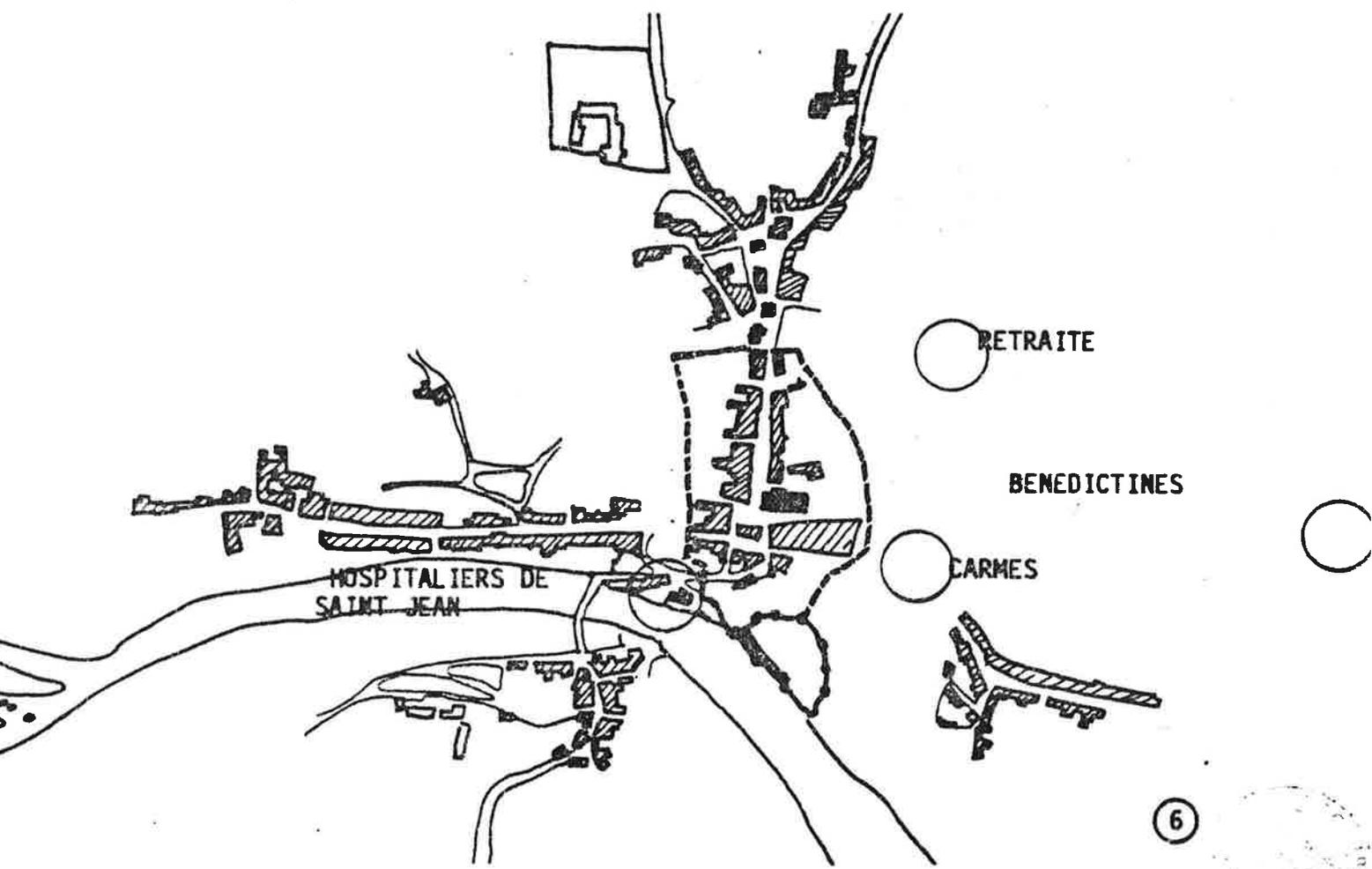
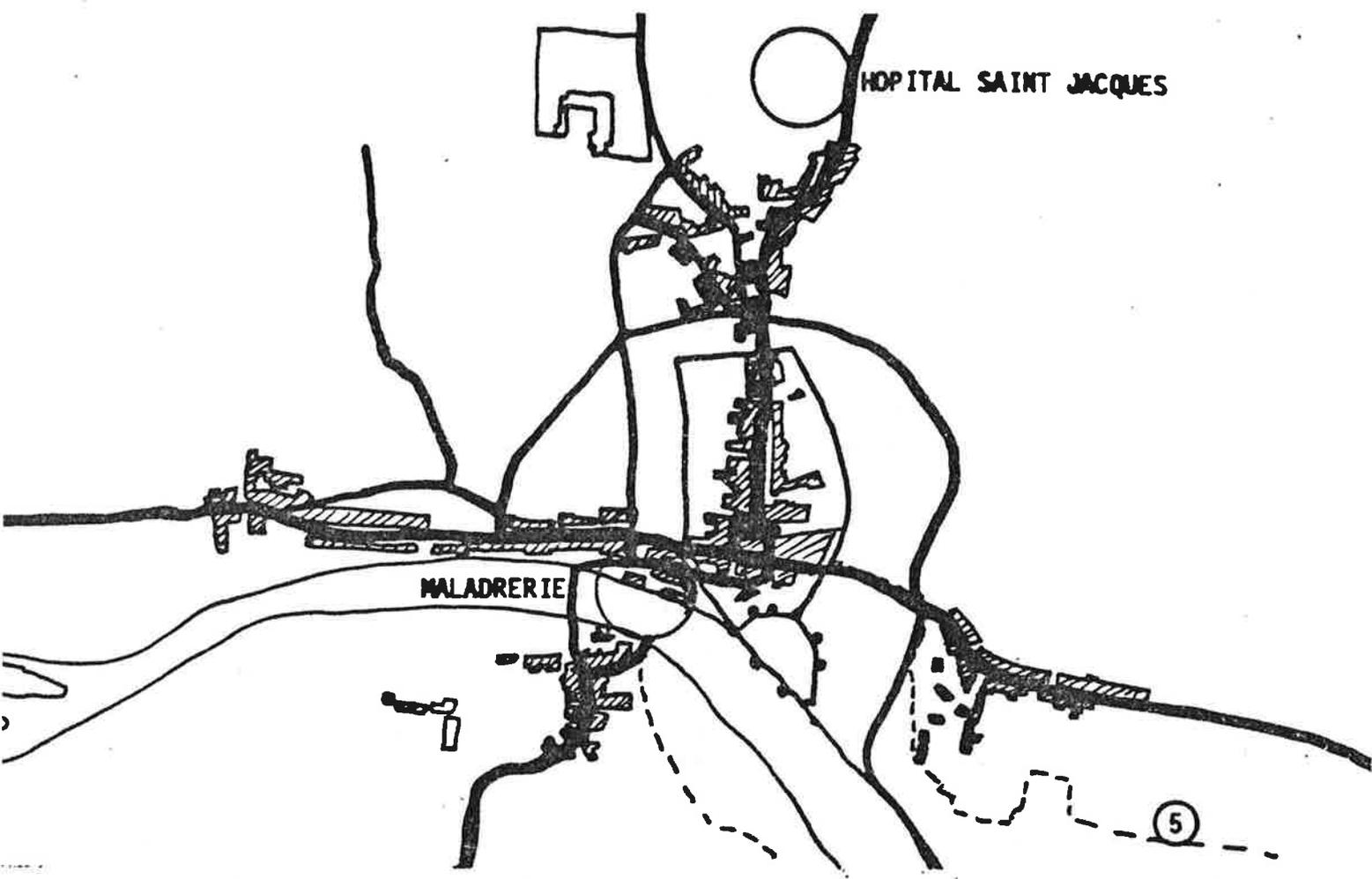
6. L'enceintese détériore jusqu'au 17ème siècle. Les murs semblent avoir été ruinés définitivement vers 1629, époque du démantèlement du château

Aux 17ème et 18ème siècles, des ordres religieux s'implantent à l'extérieur:

- . les Carmes à la porte Saint Nicolas en 1625,
- . les Ursulines de Dinan en 1625,
- . les Bénédictines du mont Cassin en 1677
- . l'oeuvre des retraites en 1788,
- . une maison de charité en 1776.

De cette époque restent de hauts murs marquant le paysage urbain. Ces lieux constituent une première croissance englobant les fossés.





Cadastre de 1830



La ville évolue peu jusqu'en 1830, délaissée par ses seigneurs vivant à la cour. Des ilots ont été redensifiés ou modifiés à l'Est de la rue Olivier de Clisson. Un ilot a été créé sur l'emprise de l'enceinte entre la rue des Vierges, la rue des Trente et la rue des Doutes.

"L'Oust, navigable, pourrait sortir la ville de sa médiocrité." c'est ce qu'écrit Ogée en 1788. Le canal de Nantes à Brest, projeté en 1802, est réalisé sur le plan de 1830. Le pont est déplacé, les berges sont aménagées, une chute et des écluses régularisent son cours qui entraîne la meule de la minoterie.



Cadastre actuel



La seconde croissance s'implante dans les vides et s'étend vers l'extérieur. Ce sont les urbanisations récentes du 19 et 20ème siècle composées de bâtiments public et d'habitat individuel ou collectif.

Des modifications s'opèrent aussi dans la ville ancienne:

- . extension de la Basilique sur l'ancien cimetière devenu petit marché, création de la mairie.
- . élargissement de voies et d'espaces urbains pour faciliter la circulation.



SYNTHESE DE L'EVOLUTION URBAINE :



le noyau ancien, la ville intra muros en relation directe avec le château.



Faubourg en relation avec la ville et une implantation religieuse.



bourg indépendant, sur un autre diocèse .



faubourg commerçant et artisanal sur une voie d'accès.

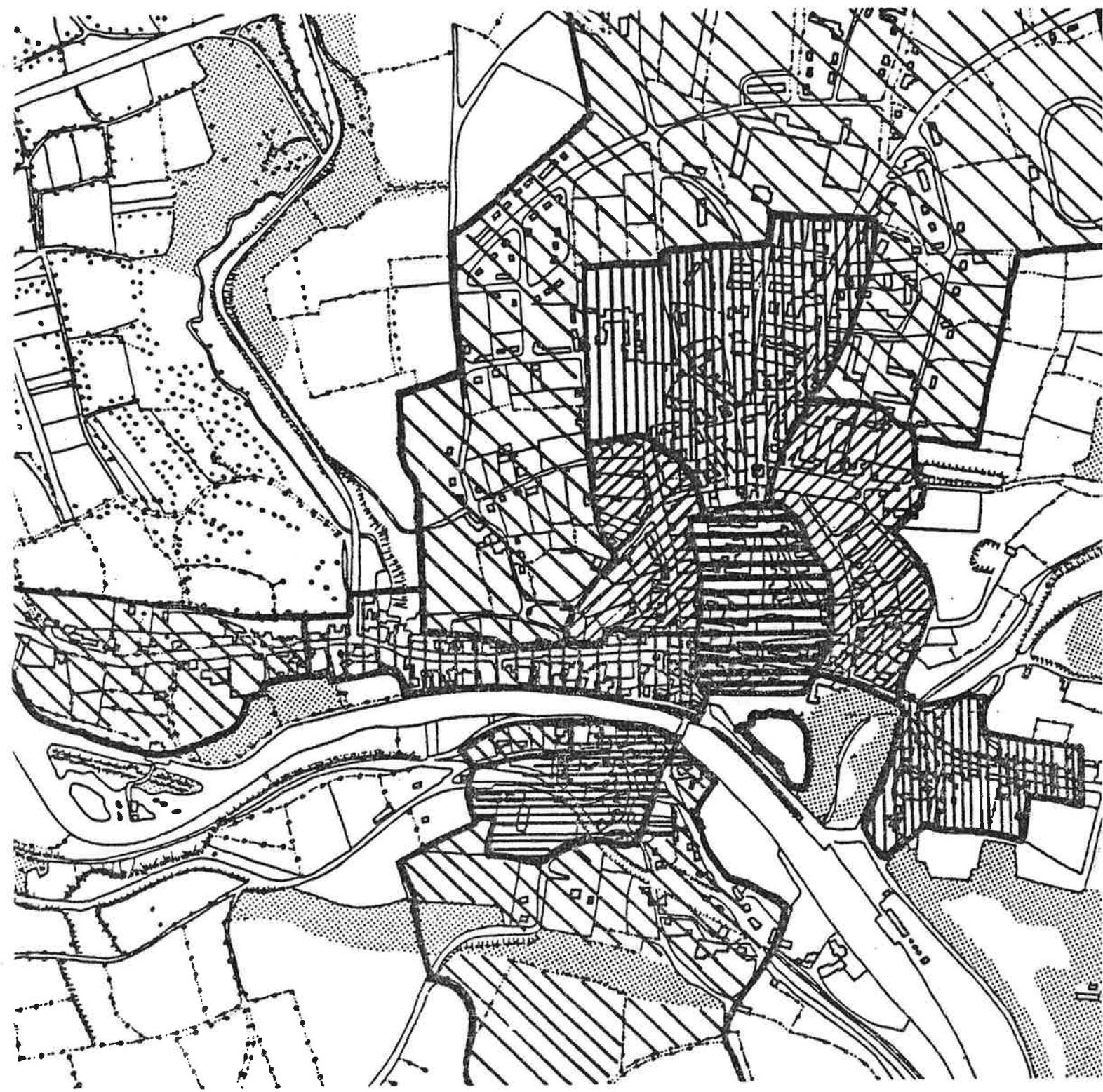


urbanisation hors les murs, propriété ou institutions implantées sur les douves ou dans des jardins au 18 et 19ème siècles.



développement du 20ème siècle sur des jardins ou du parcellaire agricole.





Evolution du bâti de 1830 à nos jours



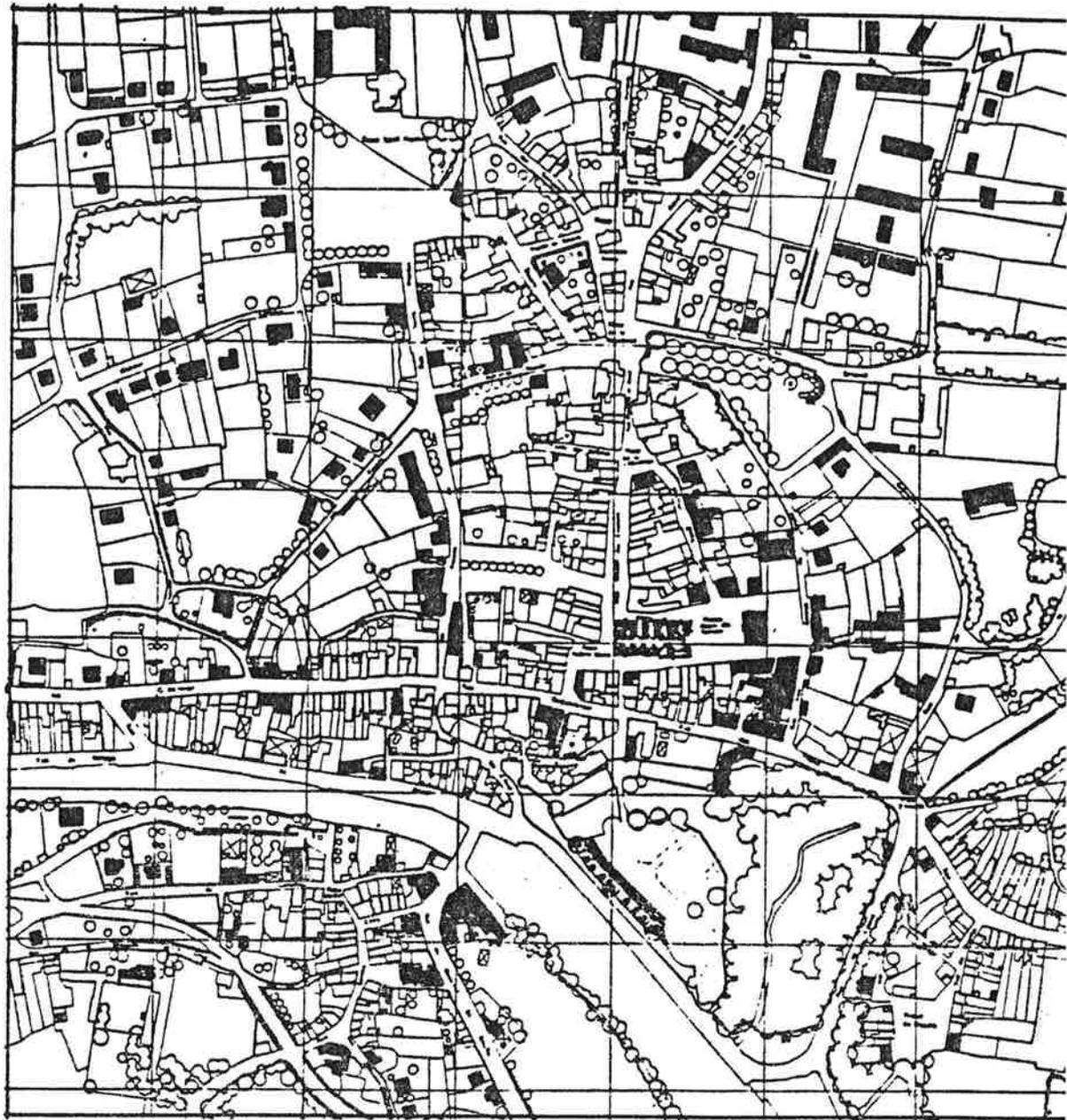
Ces deux, documents, l'un de 1830, l'autre de l'état actuel, permettent de mettre en évidence l'évolution du bâti pendant cette période.

Sur le plus ancien sont indiqués les bâtiments ayant été détruits :

- . soit pour être remplacés selon une emprise légèrement différente, retrait sur l'alignement, dégagement de l'angle...
- . soit pour libérer complètement des espaces, ce phénomène étant généralement lié aux problèmes modernes de circulation et de stationnement.

La démolition de ces bâtiments est répartie d'une manière assez uniforme dans l'ensemble du noyau ancien et reste ponctuelle. L'image générale n'a donc pas été énormément modifiée.





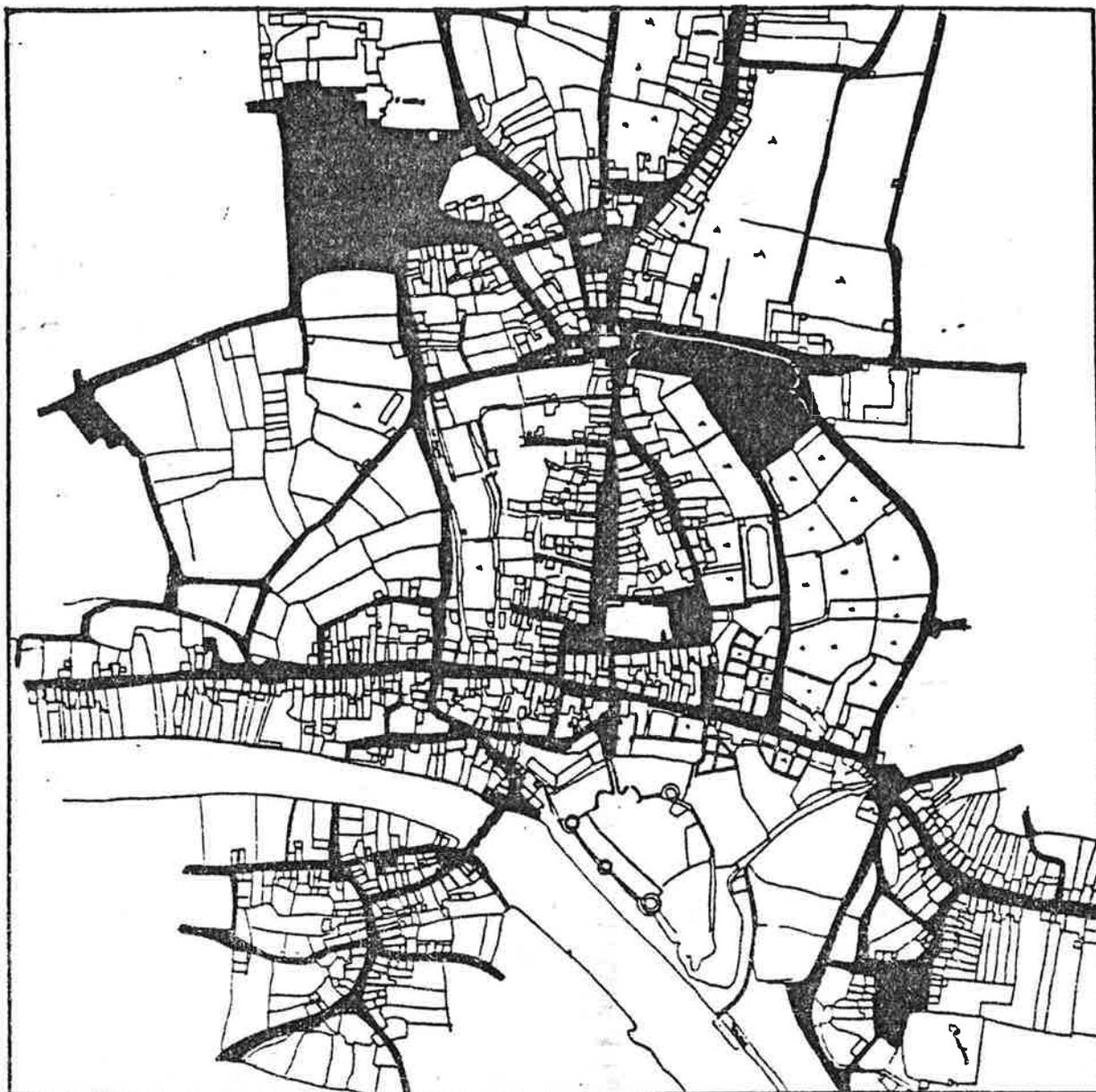
Sur le plan actuel, sont indiqués les bâtiments construits depuis 1830

Dans le centre ancien, certains correspondent à ceux démolis et bouchent les dents creuses alors créées en modifiant sensiblement l'emprise de l'espace public. D'autres s'installent sur des propriétés importantes (face à la mairie).

Ce sont surtout les constructions à l'extérieur du noyau ancien qui modifient l'image d'ensemble en créant un tissu diffus et peu cohérent.



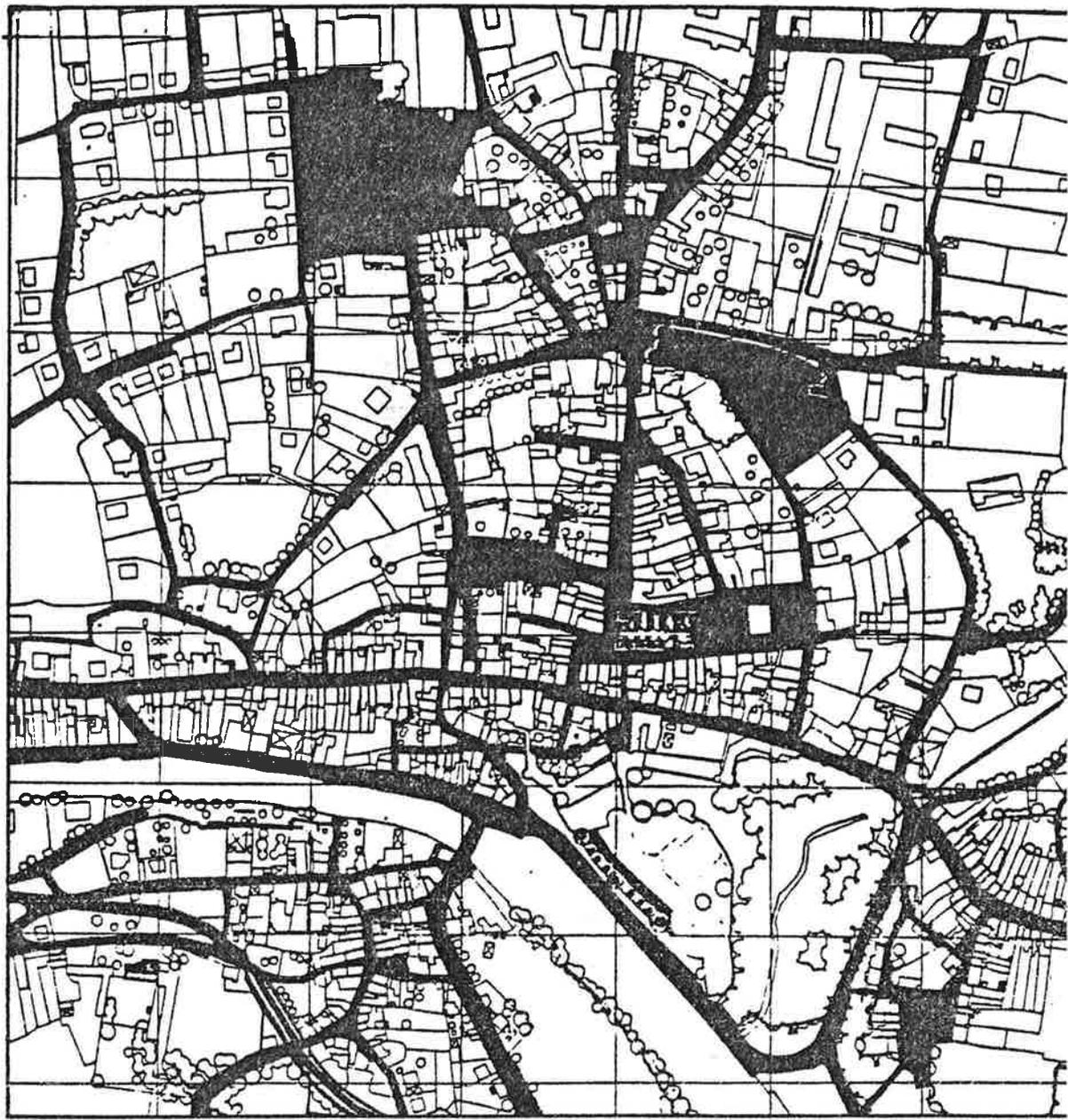
Evolution de la trame de 1830 à nos jours:



La comparaison entre le plan de 1830 et le plan actuel montre que l'évolution de la trame viaire n'a pas modifié fondamentalement la lecture du tissu. Pas de mutation totale concernant la largeur des voies:

- . la rue Olivier de Clisson, artère principale, oscille entre 10 et 16 mètres, ce qui lui confère un caractère de place, support d'activité et lieu d'échange. Les rues principales des villes neuves du 12ème siècle pouvaient atteindre 10 à 12 mètres. Le caractère initial de la rue a pu évoluer, des constructions ou reconstructions modifiant sa lecture, notamment à droite en montant.
- . la rue des Trente, rue Beaumanoir et la rue Glatinier vont de 5 à 7 mètres, elles s'intègrent dans le schéma médiéval des rues transversales (6 mètres en général). Les bâtiments pinçant l'espace sont





les plus anciens, ceux en retrait correspondent à des volontés
 durant des périodes de construction ou de reconstruction.

- les ruelles du Haha, des ombres et celle du parking et se dirigeant
 vers la muraille étaient très étroites, un à deux mètres. Certaines
 ont disparu, notamment rue Olivier de Clisson entre l'opticien et le
 chausseur.

On ressent donc sur ces plans deux systèmes de voies: l'un orthogonal
 s'organisant autour du parvis de la Basilique, bâtonnette sur l'axe prin-
 cipal, l'autre plutôt radioconcentrique prenant en compte la topographie
 et les anciennes limites.



Ce dernier croquis montre les mutations des espaces en creux.

1. La voie sur berge:

Elle reprend l'ancien chemin de hallage le long duquel des bâtiments s'implantent d'une façon incohérente. Il serait souhaitable de recomposer cet espace afin de créer un alignement.

2. La route de Malestroit:

Elle a permis de désenclaver le faubourg Sainte Croix. Le mur longeant les anciens potager du château canalise le regard vers la ville. L'implantation de pavillons donne à l'ensemble une image de faubourg vert et aéré.

3 La voie de chemin de fer:

Sa fonction première ayant disparue, cette voie permet la circulation automobile et piétonne, en traversant des jardins. L'ancienne place de la gare et son accès constituent un vide rejeté à l'extérieur et sans fonction. L'utilisation de cet espace serait à étudier précisément car, de par son position surélevée, il est en étroite relation visuelle avec le château.

4. La rue des Douves:

Le dégagement de cet espace a engendré des vues sur des arrières et sur des pignons aveugles. Le traitement architectural de ces derniers donnerait à cette dent creuse une image de place et mettrait en valeur la magnifique façade de bois de la boulangerie lui faisant face.

5. La place de la Mairie:

Construit sur l'enplacement des remparts devenus jardins, cet ensemble a été réalisé au coup par coup. Le vide urbain dégagé est important, il met en valeur l'arrière de la Basilique et la rue des Vierges avec ses façades prestigieuses. La place Alain de Rohan constitue un espace urbain harmonieux. La contre place, derrière la Mairie, est plus décousue, elle manque surtout d'un fond de vue et s'ouvre sur la campagne.

6. Le parking donnant sur la rue Olivier de Clisson:

Percé à coeur d'îlot, cet espace de stationnement permet de désenclaver le centre. On y découvre des vues sur les restes des remparts, sur la Basilique et sur de belles maisons de la rue Olivier de Clisson. Son entrée, ouverte trop largement sur cette rue, en a modifié la perception

7. La place de la Libération:

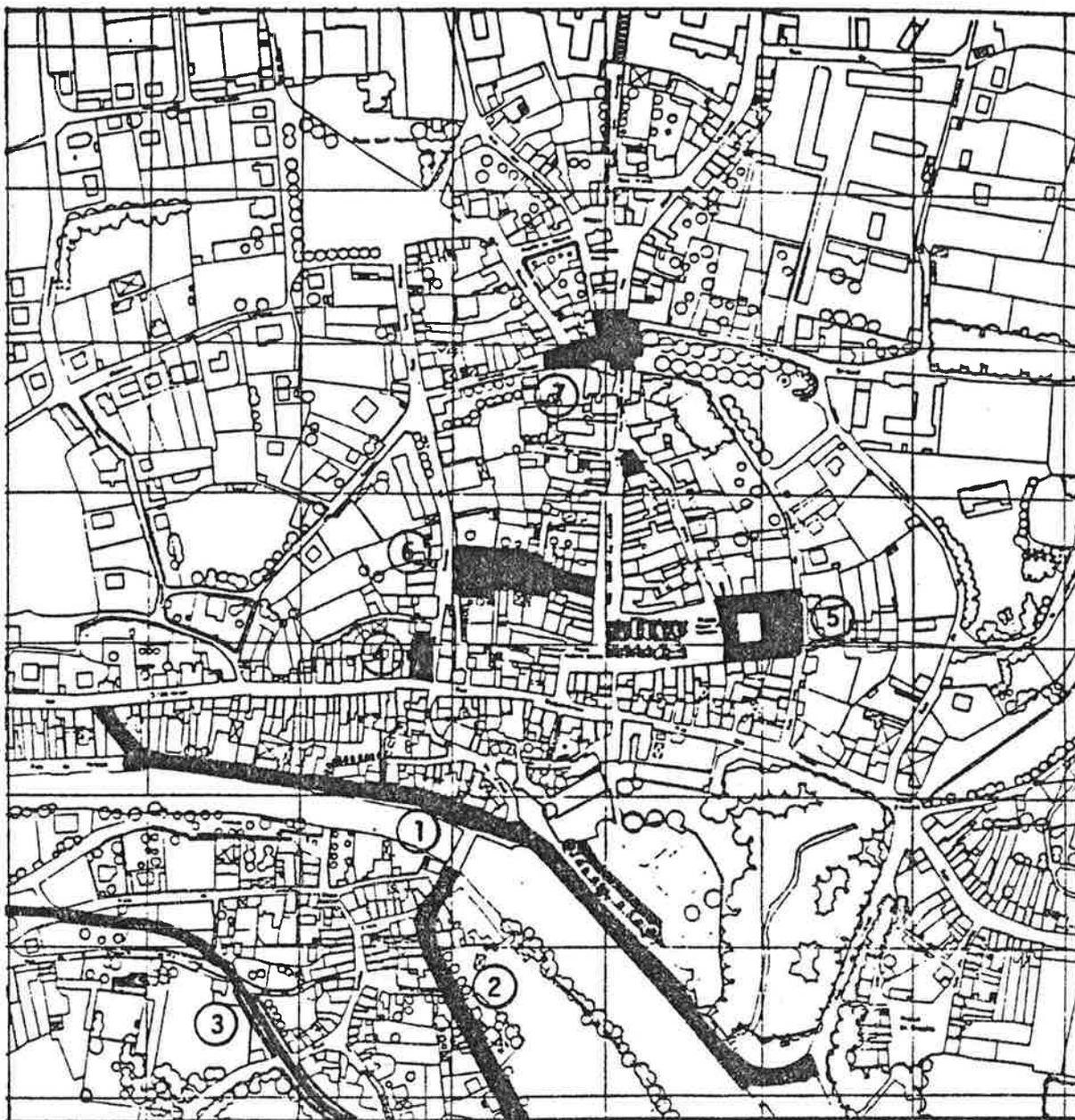
La démolition de quelques maisons a engendré cette place qui ne nuit pas à la lecture de l'ensemble. Pour la conserver, il est maintenant indispensable de maintenir sa fermeture au Nord.

8. La place de la Résistance:

L'articulation de qualité qui existait a été, par mesure de sécurité, remplacée par un vide laissant apparaître quelques bâtiments méritant restauration. Il serait souhaitable d'aménager cet espace en le marquant d'un élément fort, signifiant l'entrée de la ville et créant un fond de perspective au cours Alain de Rohan.

La comparaison entre ces deux cadastres a permis de figer la ville à





des moments précis afin de mener une réflexion sur l'équilibre entre les différents éléments composant l'espace urbain.

C'est en fonction de cette analyse que nous tenterons d'expliquer la relation quartier, monument, afin de déterminer l'espace annonciateur



LA FONCTION DE L'ESPACE:

L'occupation du sol se définit suivant plusieurs zones d'intérêt localisées sur le territoire de la cité. Seule la fonction majeure de ces lieux polyfonctionnels est prise en compte ici.

L'espace historique:

L'image stéréotype de Josselin, pour le touriste, est représentée par le château, la Basilique et quelques demeures de qualité. Ce quartier est délimité par les rues des Trente, Beaumanoir, Giatinier et Olivier de Clisson. On y trouve les activités commerciales en relation directe avec le tourisme: cafés, restaurants, magasins de souvenirs et tous les commerces de première nécessité.

Le second espace historique correspond au noyau ancien du bourg Sainte Croix qui contrairement au précédent, est très délaissé.

L'espace de l'échange:

Dans ces lieux sont regroupées les activités commerciales servant aux josselinais et aux habitants des communes environnantes, on y trouve des commerces anomaux: électro ménager, cuisines, vêtements... Les services publics: écoles, perception, P.T.T, Mairie...

Ces lieux sont peu partagés, le touriste les traverse, s'y promène mais participe peu à leur dynamique. Ils sont délimités par les Saint Martin et Giatinier et par les premières croissances à proximité immédiate de l'enceinte. Dans le bourg Sainte Croix, nous les trouvons près du pont, dans la zone de passage.

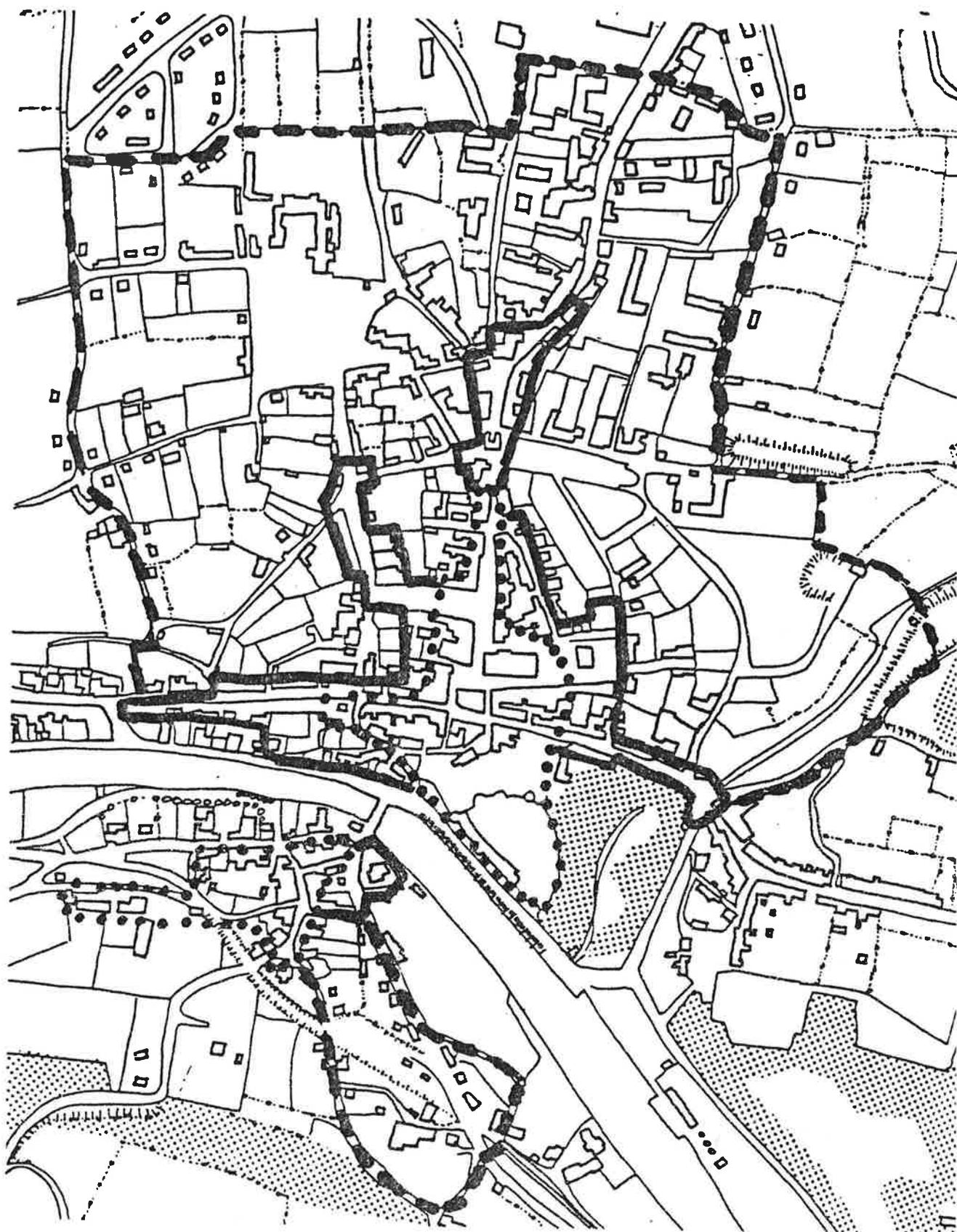
Les espaces indépendants:

Les lieux animés ou appartenant à la mémoire collective sont englobés dans un tissu plus ou moins lâche renfermant des îlots quelque peu délaissés ou réservés à l'habitat résidentiel sans relation avec le reste de la cité:

- . Le champ de foire ayant perdu l'essentiel de son animation,
- . les écoles dont certaines sont désaffectées,
- . le cour Alain de Rohan et ses abords,
- . les quartiers à l'Ouest de la ville,
- . l'ancienne gare et le tissu pavillonnaire en contrebas.

Ces divers espaces sont constitués de tissus homogènes ou hétérogènes aux fonctions différentes. Ils sont le fait des évolutions et des collages successifs. Les édifices majeurs, essentiellement concentrés dans l'espace historique sont aussi présents dans des quartiers qu'ils ont souvent induits. La transition entre les espaces définis ne peut être déterminée précisément. Annonceurs de monuments, reflets de l'activité, ils retiendront notre attention.





FONCTION DE L'ESPACE:

- espace historique
- espace de l'échange
- espace indépendant



LE PATRIMOINE:

Après des monuments majeurs que sont le château, la Basilique et la chapelle Sainte croix, nous trouvons bon nombre de maisons anciennes de qualité. Les plus intéressantes sont en pan de bois et ont, en général, été édifiées au 16ème et au 17ème siècle. Les Services des Monuments Historiques ont rescencé celles dignes d'attention:

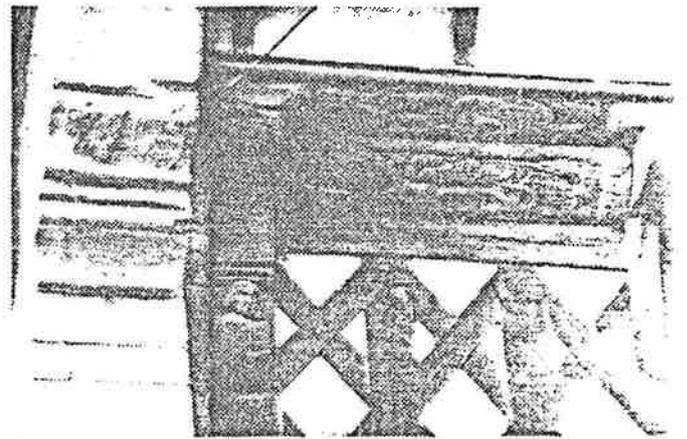
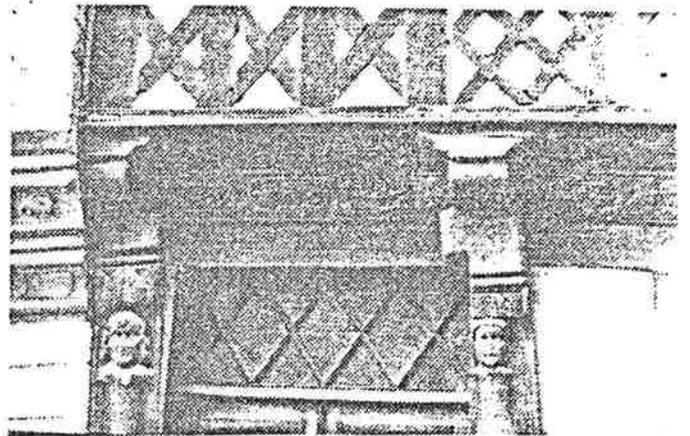
- . Une seule est classée. (façade sur rue), c'est la maison dite "maison Morice" située rue Olivier de Clisson, à gauche en montant. Elle elle présente une très belle façade à pan de bois à croisillon.
- . Les autres maisons sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques:
 - . Une maison du 16ème siècle rue des Devins.
 - . Une maison du 16ème en bordure de la ruelle prolongeant la rue des Sorciers (façade sur rue et toiture inscrites).
 - . Rue Olivier de Clisson, maison datée de 1538 (façade et toiture inscrites).
 - . Deux maisons dans le haut de la rue Olivier de Clisson (façades et toitures inscrites).
 - . Rue des Trente, deux maisons à pan de bois à l'angle de la ruelle du château.
 - . Rue des Trente, une maison à pan de bois presque en face des précédentes (façade sur rue et toiture inscrites).
 - . Rue Glatinier, maison datée de 1602, (façade sur rue et toiture inscrites).
 - . Place Notre Dame, la maison faisant l'angle avec la rue Olivier de Clisson, qui date du 15ème siècle (façades et toitures).
 - . Le rez de chaussée inscrit de deux maisons de la rue Saint Michel a été démonté et installé dans le jardin bordant l'Oust, coté Sainte Croix.

Sont aussi inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques la fontaine de la vierge dite "fontaine miraculeuse", la Basilique Notre Dame du Roncier et la chapelle Sainte Croix. Le château est classé.

Sur le plan suivant, nous retrouvons ces monuments. leur périmètre de protection de 500 mètres sont notés sur un plan au 1/5000ème. Nous constatons que l'ensemble de ces périmètres couvre très largement l'agglomération et s'étend dans des zones desquelles aucune réciprocité de vue n'est possible avec l'un ou l'autre des monuments.

Nous allons nous attacher à la construction et à l'évolution des édifices principaux que sont la chapelle Sainte Croix, la Basilique et le château.





Ch. Martin-Bauger.

LA « MAISON AUX ARCADES ».



C. Lorent-Neu.

VIEILLE MAISON DE LA RUE DES TRENTS, DATANT DE 1624.



LA BASILIQUE NOTRE DAME DU RONCIER:

La première église fut édiflée, comme le château, au début du 11ème siècle par Guéthenoc. La légende veut que le vocable "du roncier" vient du fait qu'en 808, une statue de la vierge fut trouvée par un homme dans un buisson de ronces, il l'emporta mais elle y revint jusqu'à ce qu'une chapelle fut construite en ce lieu.

L'église fut détruite en 1168 par Henri II Plantagenêt, comme toute la ville et le château. Les restes Romains les plus anciens sont donc au plus, de la fin du 12ème siècle.

Vers 1370, Olivier deClisson se fait aménager une chapelle à droite du chœur. Vers la fin de sa vie, il commença les transformations de l'édifice, les travaux de la nef et des collatéraux se poursuivirent au 15ème siècle.

Au 16ème, à cause des troubles des temps, on éleva une lourde tour sur le bas coté Nord, pour y enfermer le trésor. Elle était encastrée dans deux contreforts du 15ème dont elle masquait les moulures. Sa partie supérieure s'écroula en 1701 et fut reconstruite à partir de 1731. En 1923 la tour fut définitivement abattue, dégagant ainsi le bas coté dans lequel fut aménagée une chapelle.

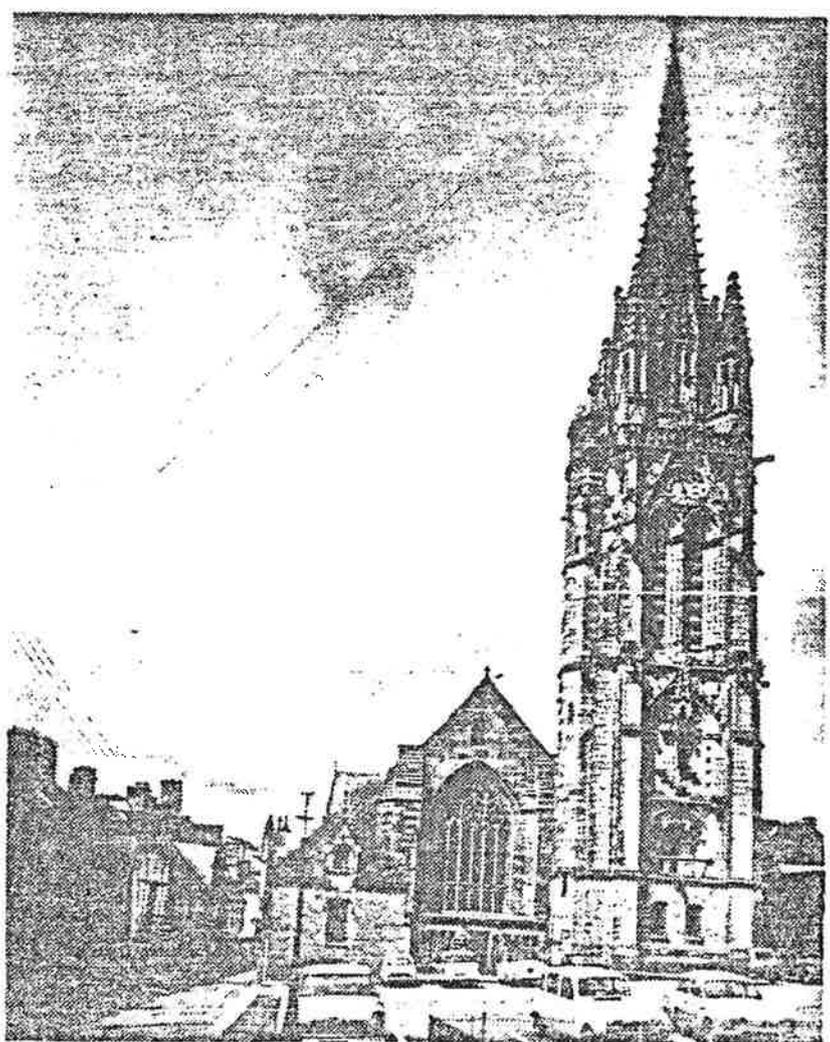
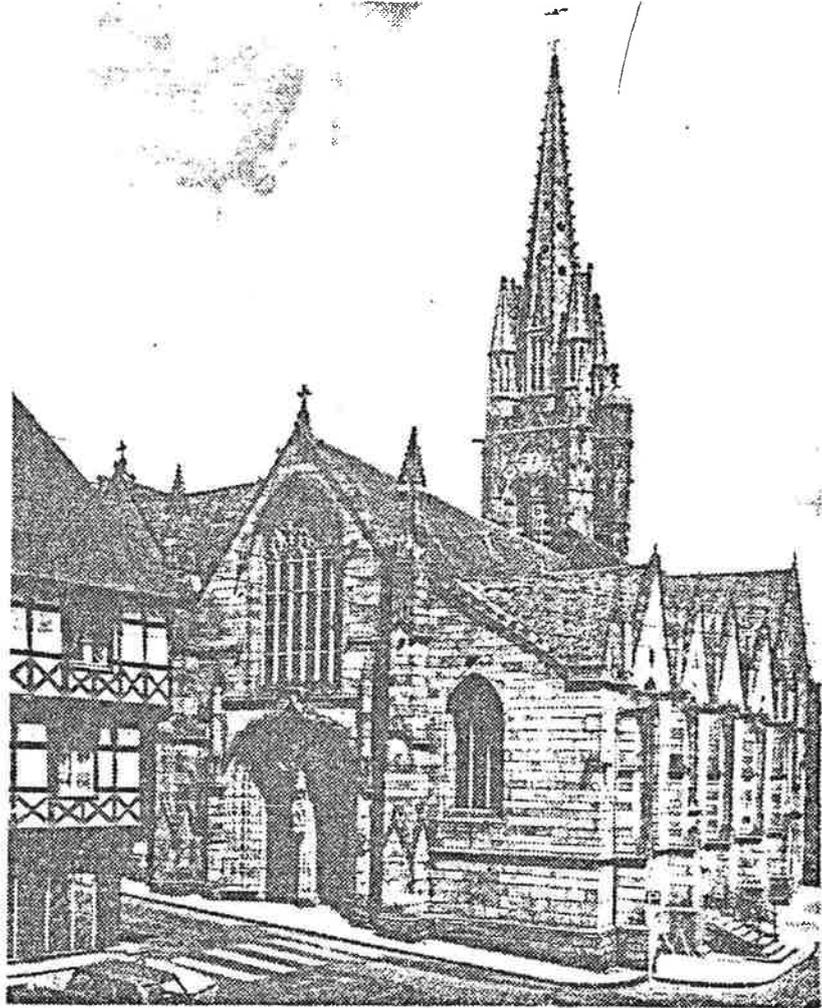
Un clocher moderne, construit dans le style de la Basilique, a été accolé au chevet plat.

L'édifice, de style ogival, a un plan rectangulaire, ses dimensions sont de 18 mètres sur 35.

Il se compose d'une nef et de deux collatéraux à charpente lambrissée, d'un transept dont la croisée est voutée d'ogive, d'un chœur à chevet plat aussi vouté d'ogive, éclairé par une grande baie en arc brisé et flanqué sur ses cotés de deux chapelles. Le chevet est fortement desaxé et s'infléchit vers la gauche. On distingue quelques vestiges du 12ème: une fenêtre en plein cintre sur le mur méridional, un arc sur le mur de la chapelle Sainte Marguerite et trois piliers très remaniés à l'intérieur.

A l'époque romane, l'église devait comporter une nef non voutée et deux bas cotés voutés en demi berceau, un transept et un chevet plat flanqué de deux absidioles communiquant avec le chœur par deux arcades. Ce type de planfut très répandu sous l'influence Bénédictine. Plus tard, la croisée du transept et le chœur reçurent des voutes angevines.

A l'extérieur, l'église présente une suite de pignons aigus à rampants ornés de crochets frisés, flanqués de contreforts à pinacles les séparant et percés de fenêtres à meneaux flanboyantes. La façade Ouest, du même type, est composée de deux grands pignons, au milieu et à gauche, à droite, le mur comporte un simple rampant. Le grand portail est composé d'une arcade à triple voussure en accolade abritant deux baies géminées également en accolade.



LE CHATEAU:

Manoir plein de grâce et harmonieux sur sa façade Nord, contrastant avec la forteresse féodale sur sa façade Sud qui se mire dans les eaux de l'Oust, le château de Josselin est un spécimen de monument mi civil, mi guerrier.

Actuellement, il comprend une cour ceinte de murailles dominant des fossés transformés en jardins au Nord et donnant au Sud et à l'Ouest sur la vallée de l'Oust, à l'Est sur le ruisseau du Mareuc en contrebas.

L'implantation architecturale est en étroite relation avec la morphologie du lieu, facile à défendre. De la forteresse féodale ne subsistent que la tour prison et les trois tours de la façade sud, reliées par des courtines sur lesquelles le manoir fut adossé postérieurement. Les principales campagnes de construction ont été effectuées à la fin du 12ème et au début du 13ème, à la fin du 14ème, à la fin du 15ème et au début du 16ème siècle. La dernière campagne, moderne se résume essentiellement à la restauration.

Fin du 12ème, début du 13ème siècle:

Le château appartient alors à Eudes II du Porhoët. A la pointe Sud, sur le promontoire entre les deux vallées, les anciennes fondations épousent les irrégularités du rocher, elles s'élèvent jusqu'à la hauteur de l'esplanade. Les renflements des tours et les pans des courtines étaient appareillés en blocage de schiste et de granit. Ces éléments pourraient, d'après Roger Grand, appartenir à la reconstruction de la forteresse par Eudes II et non à l'édifice primitif du début du 11ème. Le mur Est date de la même époque. Cette partie, la plus vulnérable de la fortification, possède un appareillage semblable mais repris à plusieurs époques. Les trois tours détruites par Richelieu, seront remplacées par des pans de mur. De la tour du guet, à l'extrémité Sud, part un souterrain rejoignant le gué de la rivière.

Fin du 14ème siècle:

Le château fut reconstruit en grande partie dès 1370, par Olivier de Clisson qui en fit une place forte formidable.

Il relia, par des courtines importantes neuf tours élevées dont quatre subsistent:

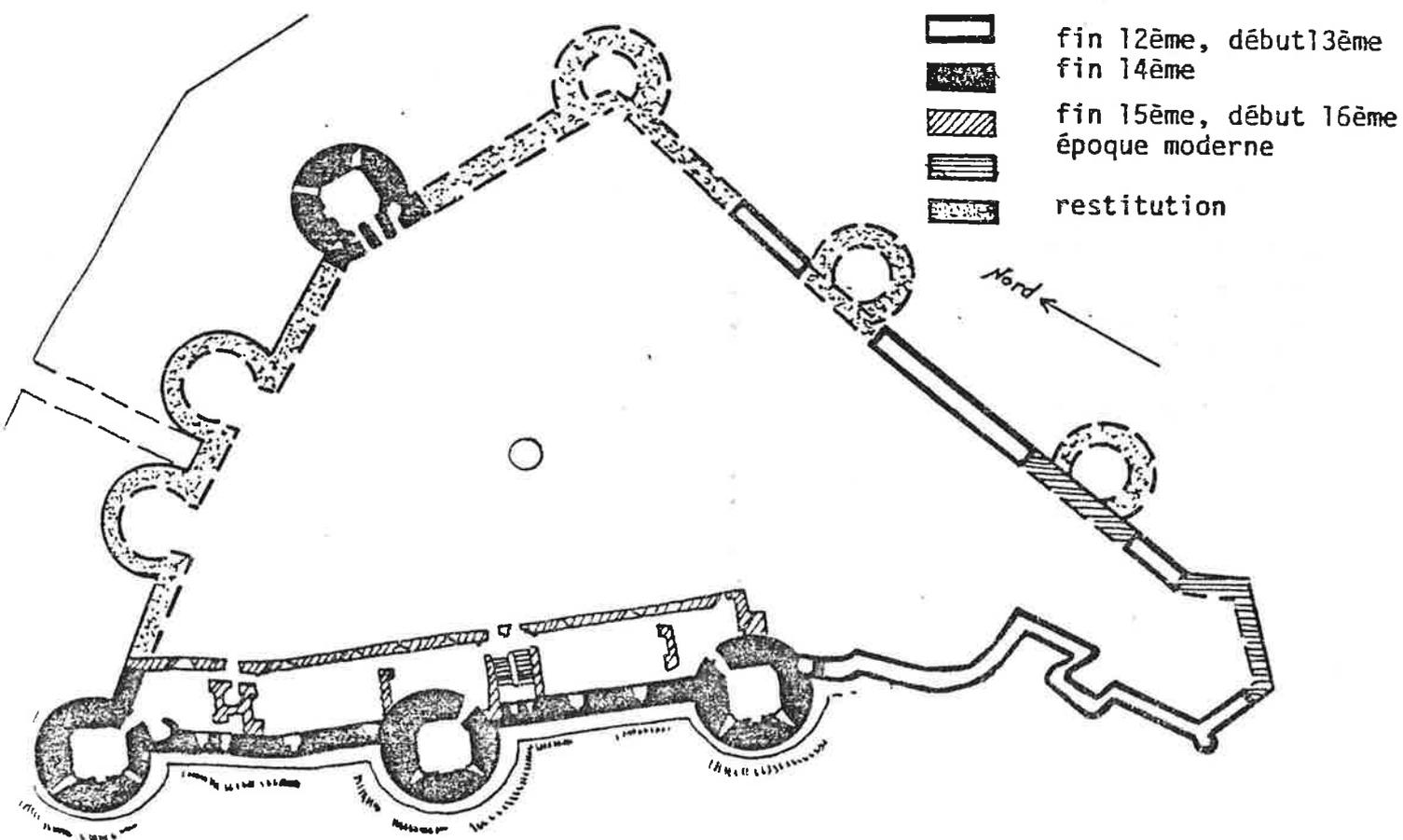
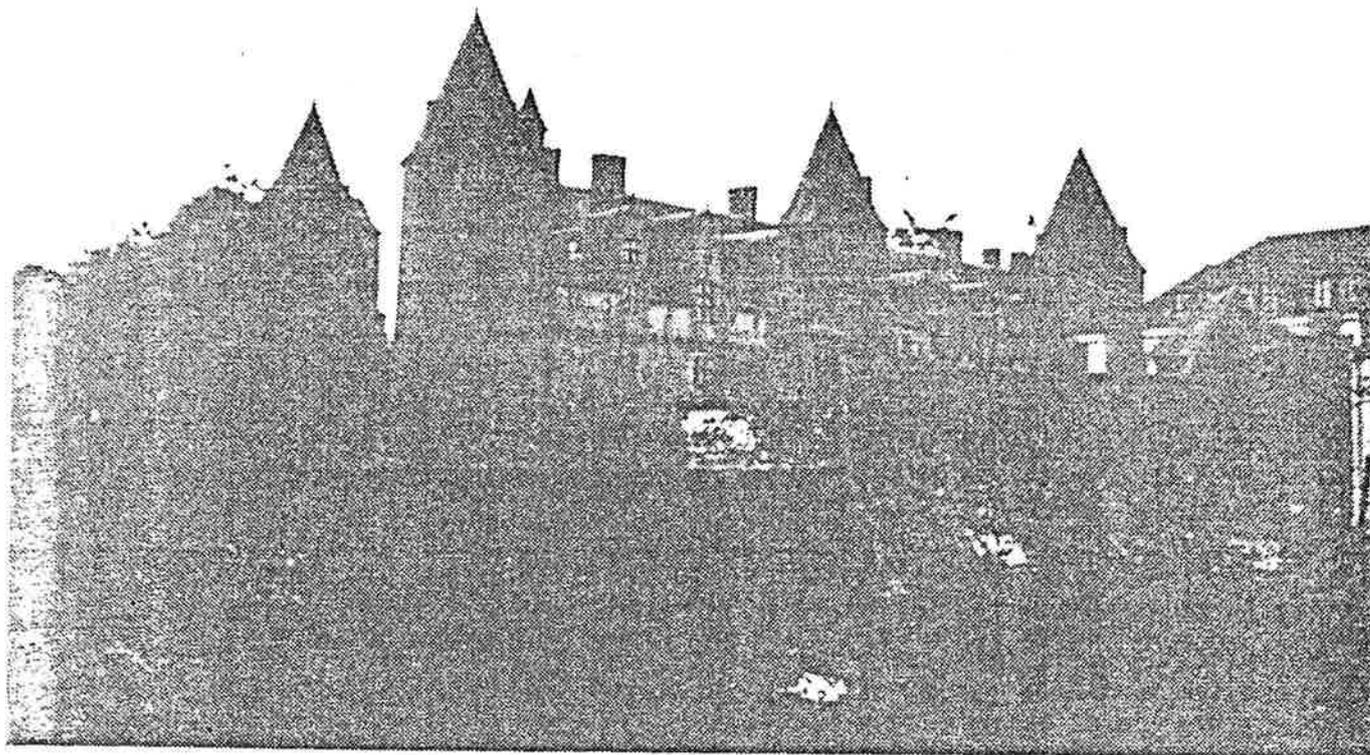
- . les trois tours du canal,
- . la tour prison,

Les deux tours du pont levis ont été rasées vers 1760. La septième, à l'angle Nord, a disparu à une époque inconnue. Les huitième et neuvième tours s'élevaient sur la partie Est de la fortification.

A la base de la troisième tour sur l'Oust, un arc de décharge signale une baie bouchée qui donnait accès à un pont.

Les tours subsistantes sont circulaires, leurs murs ont 3,50 mètres d'épaisseur. Dans les sous sols, leur base, reposant sur le rocher taillé, est pleine sur plusieurs mètres. Elles comprennent quatre étages et un sous sol et sont percées de deux fenêtres par étage.





PLAN DU CHATEAU DE JOSSELIN



Les courtines reçoivent aussi une rangée de fenêtres. Un chaînage de granit mouluré lie chaque étage à la hauteur de l'appui. Les couronnements des tours et des courtines ont été supprimés. Ces dernières étaient beaucoup plus hautes et furent reprises à la fin du 15ème. Les tours, sans doute plus élevées que les courtines, comportaient peut être machicoulis et parapets à créneaux. Le démantèlement du château en 1488 et 1529 pourrait expliquer ces importantes modifications.

Fin du 15ème, début du 16ème siècle:

Si les courtines furent rabaissées lors de la destruction de 1488, Jean II put alors, en reconstruisant la façade coté cour, reprendre le coté rivière avec de faux machicoulis et de grandes lucarnes. Les travaux s'étallèrent de 1490 à 1510.

L'ensemble est constitué d'un vaste corps de logis en grand appareil de granit, comportant un rez de chaussée surmonté d'immenses lucarnes à deux étages entre lesquelles court une galerie ajourée.

La magnifique façade sur cour possède tous les caractères de la fin du 15ème: arcs en accolade surbaissés, ornementation très riche, gâbles et pinacles très aigus, galerie ajourée...

Les nombreux A couronnés sont l'emblème de Anne de Bretagne, duchesse de Bretagne, reine de France et haute protectrice de lieux. Ils rappellent aussi la célèbre devise de Rohan: "A plus".

À l'intérieur subsistent des cheminées du 15ème dont celle du grand salon.

L'ensemble a été très bien restauré au 19ème siècle par la famille de Rohan et se présente aujourd'hui avec toutes les caractéristiques des époques successives des ses transformations.

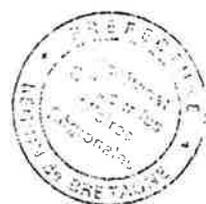
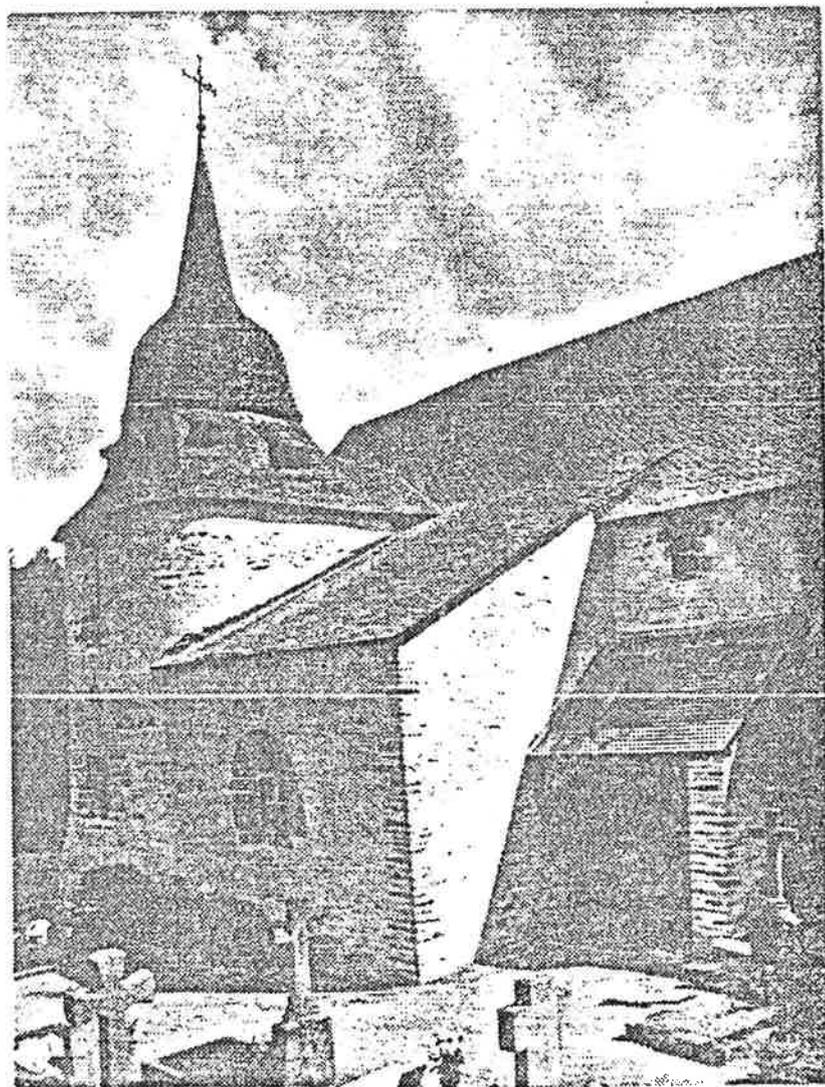
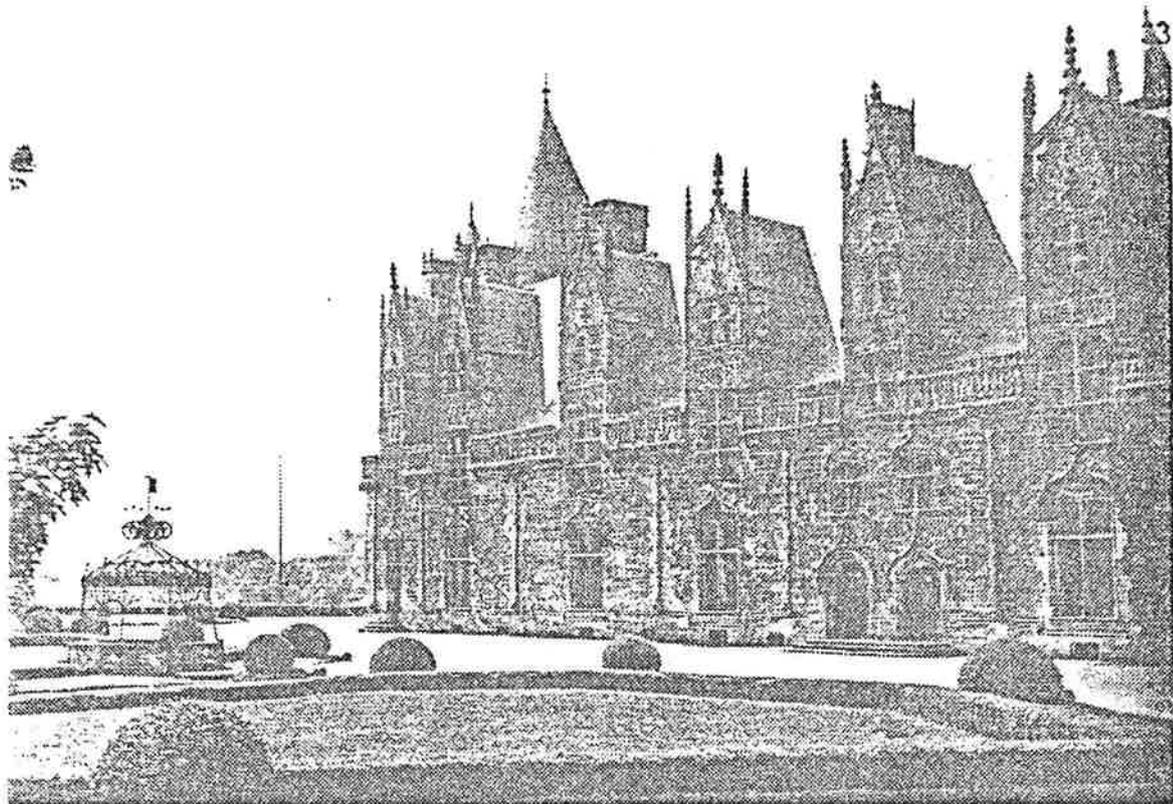
LA CHAPELLE SAINTE CROIX:

Elle fut construite en 1060 par Josselin de porhoët, fils de Guéthenoc en faveur de l'abbaye de Redon.

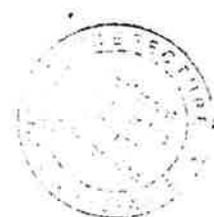
Très simple, l'édifice est composé d'une nef du 11ème siècle couverte d'un lambris à entrants du 16ème siècle, d'une chapelle à gauche dattant du 18ème siècle et d'une tour carré très lourde surmontée d'une flèche polygonale. Cette dernière peut paraître d'origine, elle n'est en fait, que du 18ème siècle.

Un cimetière entoure encore la chapelle. Recemment restaurée et ravallée, elle est redevenue un élément marquant du paysage, essentiellement lorsqu'on se trouve sur le coteau opposé.





V. L'APPROCHE EXTERIEURE DE LA VILLE



L'APPROCHE EXTERIEURE:

Du Nord vers le Sud:

. Sur la route de la Trinité Porhoët, de la Ville Couro ou de la Régobe: le paysage est à relief doux, les différences de niveaux sont faibles, les pentes peu marquées.

Le relief est dominé par des lignes horizontales. Les talus et chemins creux aujourd'hui disparus donnaient l'animation. La perception visuelle est assez diffuse:

- . espace agricole en pente douce vers Bellevue et le pont Mareuc,
- . coupure de la RN 24 contournant Josselin au Nord,
- . banlieue résidentielle et faubourg de Josselin dont la masse bâtie forme un écran duquel émerge la flèche de la Basilique, seul élément signifiant dans le paysage,
- . les collines situées au Sud et à l'Ouest constituent l'horizon de part et d'autre de la ville.

. Du noyau ancien vers la colline de Guégon:

Paysage à relief modéré, les sommets sont très arrondis, les avant plans inclinés diminuent la qualité de la vue en la raccourcissant. Le faubourg de Sainte Croix se détache sur une masse boisée couronnant la colline. Cet écran de conifères, constitué de verticales très rapprochées, donne de la vigueur à la colline masquant la Ville Alain. Implantés régulièrement, les arbres accentuent le relief, créent un arrière plan, une ligne de crête mettant en valeur les collines environnantes.

Du Sud vers le Nord:

. De Sainte Croix vers la ville:

Ici, le relief est plus accidenté, les affleurements rocheux ne dépassent guère quelques dizaines de mètres mais marquent fortement le paysage et apportent une variété en venant de Malestroit. Le front bâti domine ces masses rocheuses, l'ensemble forme un masque minéral de qualité. Sans être perceptible, la dépression plantée entre le château et la ville met en valeur l'édifice.

Cet ensemble minéral est couronné par le moutonnement des toits. Le caractère urbain est renforcé par les éléments naturels dont la ville semblerait issue sans la prolifération de revêtements agressifs de couleur blanche.

La vallée ne dévoile pas ses richesses paysagères, la ville domine l'ensemble, blotie contre son château et sa Basilique dont la flèche verticale donne de la vigueur à cette image.

De l'Ouest vers l'Est:

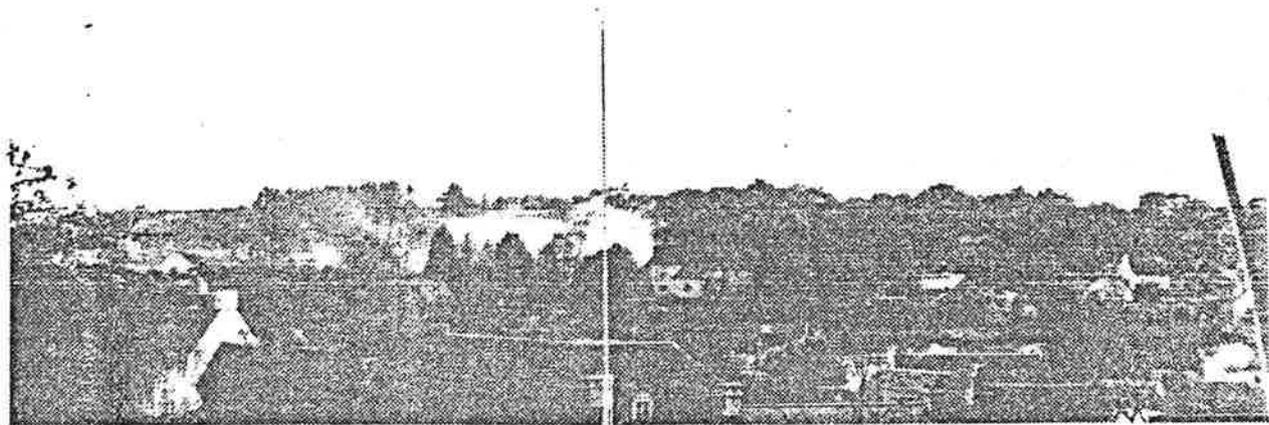
. De la Bourdonnais vers la ville:

Le fond de la vallée de l'Oust est bordé par un paysage verdoyant au relief modéré. Cette zone, longtemps inondable et toujours humide, sem-

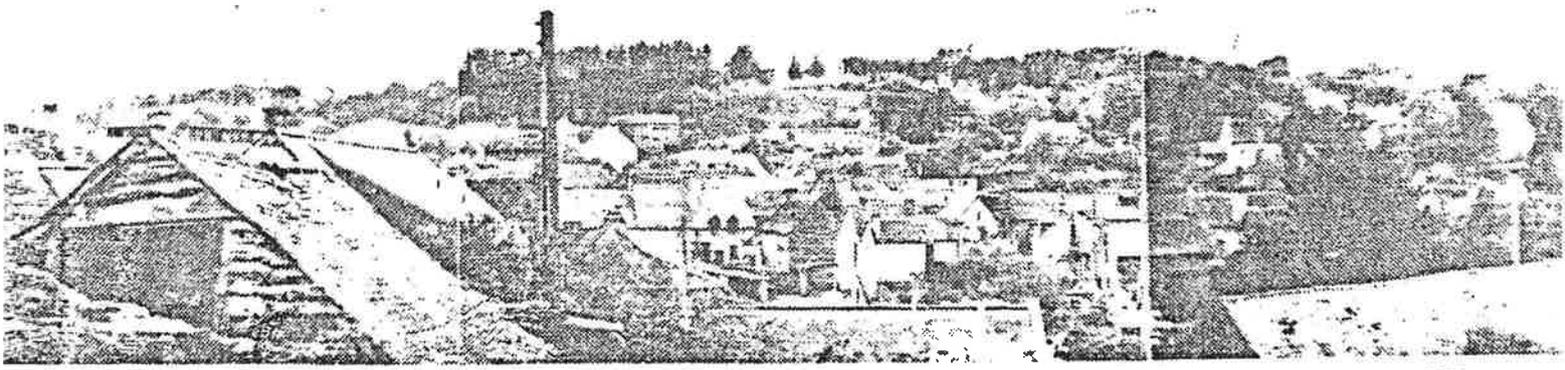




vers Guégon et Sainte Croix



vers Sainte Croix



ble favoriser l'échange. Le parcellaire, très divisé par des haies et des arbres d'alignement, s'est modifié. Le regroupement des exploitations agricoles a changé la trame sans avoir pour autant, dénaturé l'image de bocage.

C'est face à la papeterie Caradec, du Poteau, que la présence de la ville est ressentie. La zone industrielle, bien qu'entourée d'éléments végétaux, n'offre pas une image de qualité. Son architecture banale de bardages aux couleurs agressives, ne nuit pas véritablement à la cité, peu perçue derrière la masse végétale de la Rochette.

C'est en arrivant sur Beaufort que change la structure du paysage. La vallée alluviale du Paradis et de Villeneuve, bordée au Sud par la colline Sainte Croix est mise en valeur par la dépression du Crasseux, bordé par les versants abrupts de l'Enfer et des Cruyères. Ces importantes masses végétales sont couronnées par le moutonnement des toits d'ardoise d'où émerge la flèche de la basilique.

De l'écluse de Beaufort vers le château:

De part et d'autre du canal, le chemin de hallage et le chemin de Caradec s'étirent entre les collines boisées et des alignements d'arbres réguliers que rythment la lecture de l'ensemble du paysage. Celui-ci devient plus minéral à l'approche de la cité. La ville monte à l'assaut du coteau et c'est de cette colline d'ardoise et de cheminées que jaillit la flèche de la Basilique.

C'est seulement à l'approche du faubourg Glatinier qu'apparaît le château. Les inflexions des chemins permettent des vues cadrées sur celui-ci, soit entre arbres et haies au Sud, soit dans le prolongement du faubourg qui apparaît comme un mur percé.

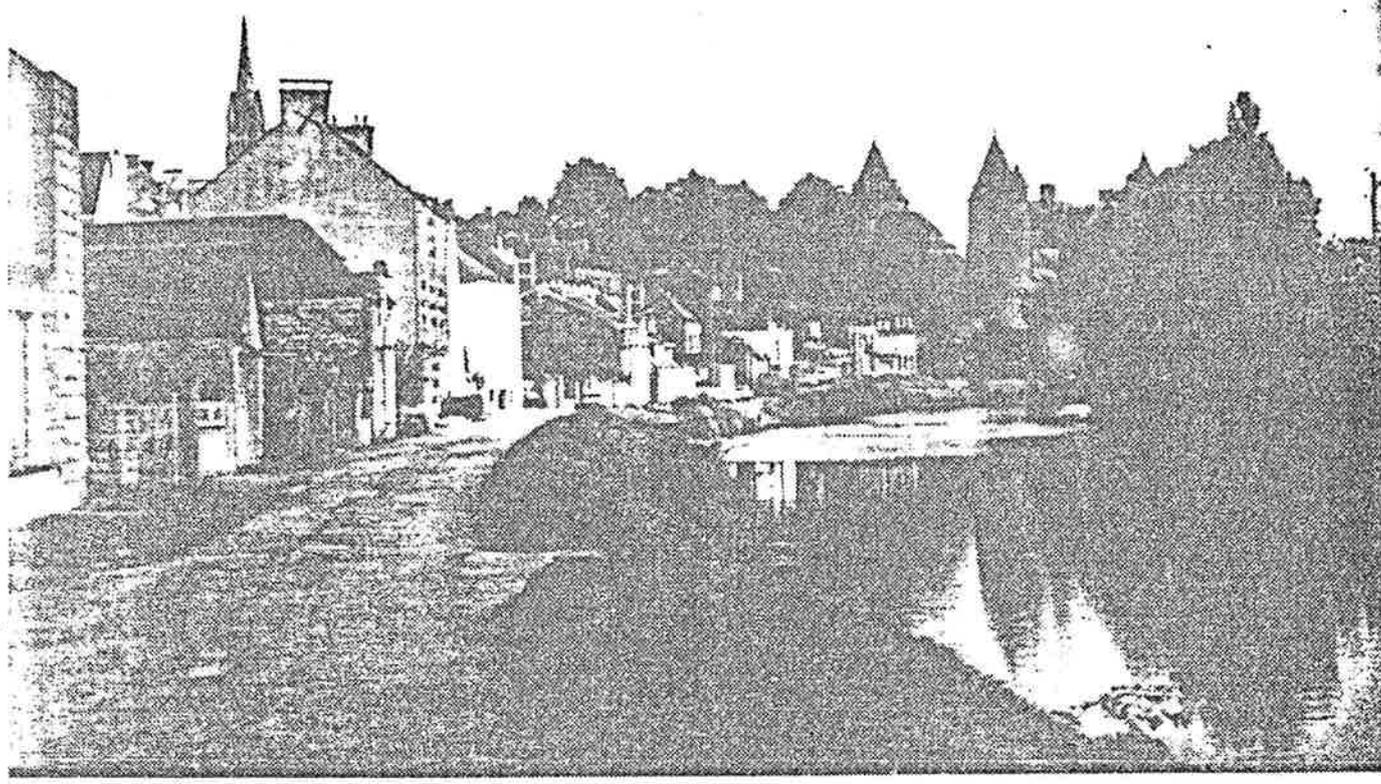
Le château domine fortement le paysage, il fait corps avec lui. Issu du sol, l'ensemble est dénaturé par des éléments dont la volumétrie et la couleur agressive nuisent à l'harmonie de l'ensemble. La ville se détache sur le fond végétal qu'offre la vallée du Mareuc. Les peupliers bordant l'Oust structurent le paysage et renforcent la liaison architecture végétation entre le château et le coteau de Cornabarique.

De l'Est vers l'Ouest:

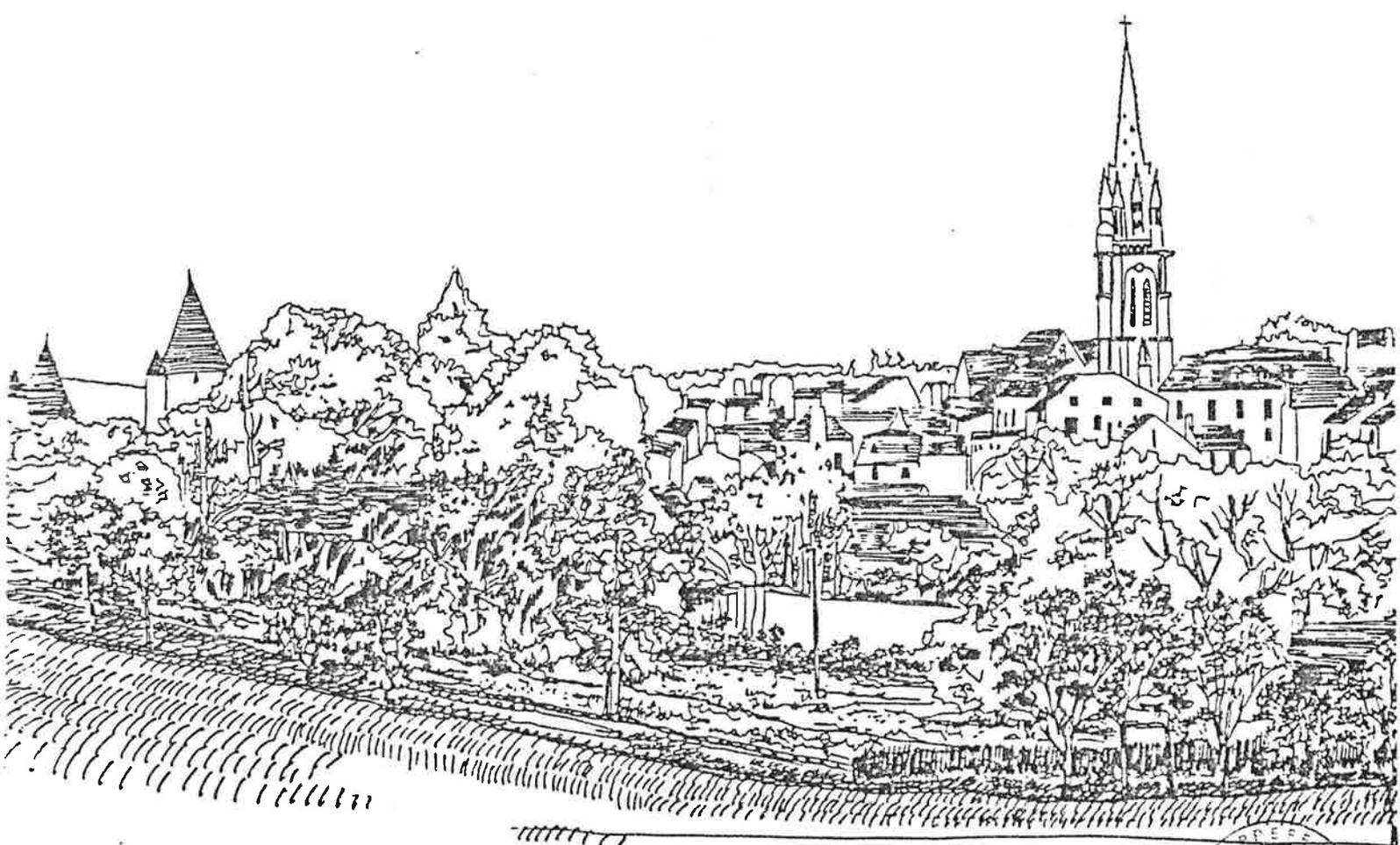
De la Madeleine ou du Mont Cassin:

Dans ce relief modéré aux collines arrondies, la vallée du Mareuc joue un rôle important. La végétation bordant le ruisseau représente le trait d'union entre l'espace agricole en pente dégagé et la ville. C'est aussi l'élément qui permet la relation visuelle avec le paysage verdoyant qu'offre la vallée de l'Oust. De cet écran émerge la masse bâtie s'étendant linéairement du Nord au Sud. Cette structure allongée est accusée par les éléments verticaux que sont les tours du château et la flèche de la Basilique. Le jeu des horizontales, végétales ou bâties, prend toute sa valeur face à ces éléments verticaux surgissant au dessus de l'horizon masqué par les toits.





du chemin de hallage



de la Madelaine ou du mont Cassin



. Des bords de l'Oust, près de Saint Jean de Près:

Cette vallée procure des vues remarquables, longitudinales. Leur valeur est augmentée:

- . par les plans latéraux, versants en pente douce plantés de feuillus séculaires sur la rive gauche notamment,
- . par la vallée adjacente du Mareuc qui crée un contraste amorçant un changement de direction dans la lecture allongée,
- . par les alignements de peupliers bordant le chemin de hallage et contrastant avec la végétation naturelle de Saint Laurent.

Avant d'atteindre la minoterie, on découvre le château, majestueux, en étroite relation avec son environnement. Cette architecture défensive s'assoit sur le rocher duquel elle semble jaillir. Le rapport entre le végétal et le minéral est amplifié par un contraste fort, par la souveraineté de l'édifice et par la verticalité des tours telles des tuyaux d'orgue sur une muraille.

Face à la minoterie, on découvre la ville dont la masse ne semble posée que pour accompagner et renforcer l'image puissante du système défensif. C'est l'approche la plus remarquable de la ville offrant des vues cadrées successives comme au travers du viseur d'un appareil photographique:

- . en premier plan, la végétation canalisant le regard,
- . en second plan la minoterie et le château qui semblent reliés par la chute d'eau et l'écluse,
- . en troisième plan, la ville émergeant au dessus d'un calme plan d'eau et implanté sur le versant abrupt,
- . en arrière plan, la masse végétale sur laquelle se découpe l'architecture,
- . l'horizon est constitué de collines arrondies et verdoyantes laissant présentir la vallée de l'Oust.

La présence de l'eau valorise et enrichit le paysage par le miroitement de la lumière, le reflet des architectures, de la végétation donnant une profondeur à l'ensemble. Source de vie, l'eau exerce son attrait, influe sur l'économie et les activités touristiques. L'Oust, par son lent débit, renforce l'imagerie de calme et de sérénité donnée par la cité.

Ces vues successives pourraient, telles des peintures, enchâsser le promeneur si les façades blanches n'étaient pas autant d'insultes à cette composition de qualité. La grande homogénéité donnée par la végétation et les matériaux issus du sol tels que schiste, granit et ardoise est remise en cause par les agressives et violentes taches claires dont les symboles anciens (la propreté par exemple), n'ont plus aucune valeur de nos jours.





de Saint Jean des Près



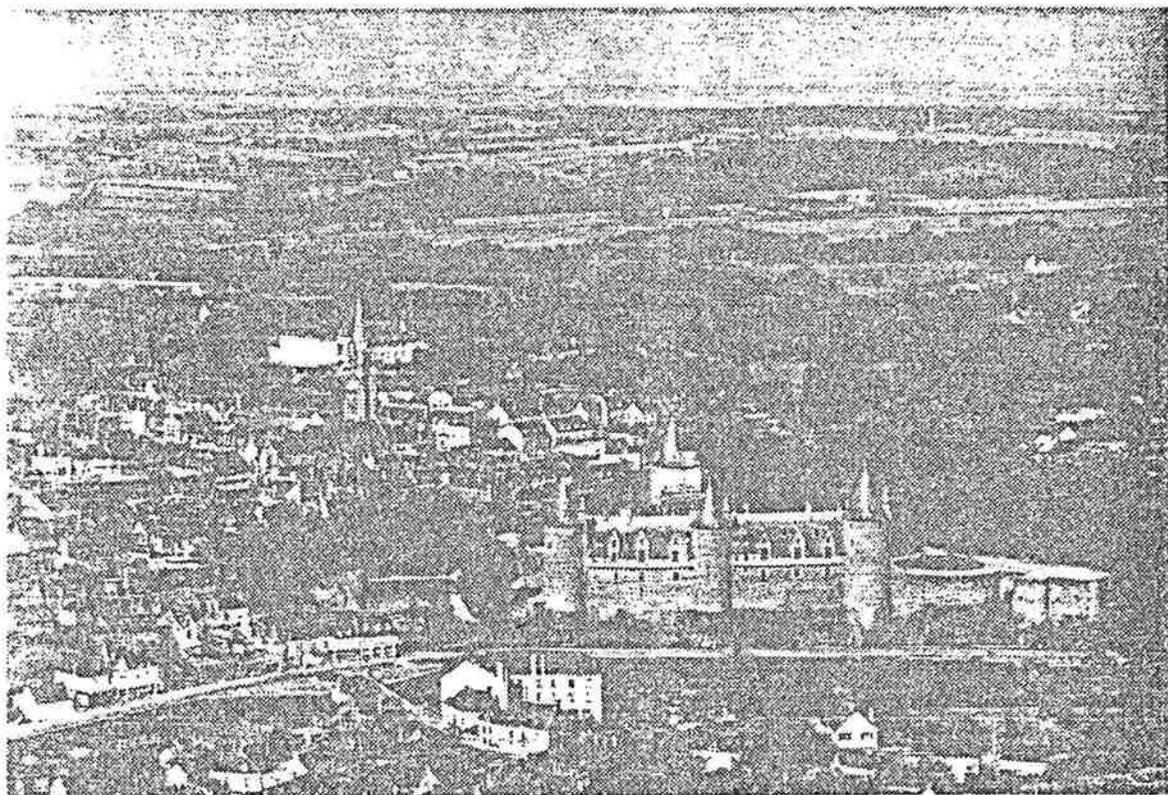
de l'écluse



L'infrastructure paysagère en relation avec la topographie ne permet pas une réelle perception des différentes croissances urbaines. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une délimitation franche existait auparavant entre végétation et architecture. Les zones résidentielles implantées récemment modifient cette lecture, par le développement d'une couronne mi bâtie, mi plantée. C'est en venant du Nord que cet effet se fait le plus ressentir. Les constructions néo régionales s'implantent suivant les schémas d'une nationale banalité. Cet ensemble ne mérite pas de constituer l'entrée d'une ville aussi prestigieuse que Josselin.

Sans pouvoir remédier au phénomène d'urbanisation au coup par coup déjà mis en place, il serait souhaitable de se pencher sur les problèmes que pose le paysage afin de préserver et de mettre en valeur les nombreuses vues de qualité qui permettent encore la découverte de la cité médiévale.





VI. LE PAYSAGE INTERIEUR:

- . Trame et volumes
- . La perception du paysage intérieur
- . Le bâti:
 - . Le type du caractère architectural
 - . La qualité actuelle et potentielle des immeubles
 - . La valeur matérielle



TRAME ET VOLUMES:

Les trois planches suivantes constituent une première approche du paysage urbain déterminé par la trame viaire, le découpage des ilots, les volumes du bâti et leur rapport avec les espaces libres.

Les espaces en creux:

Cette planche met en évidence les relations entre les vides urbains, rues et places.

Dans le centre ancien, la maille est relativement serrée et détermine des ilots dont le manque général de cohérence est issu de l'évolution de la trame viaire: élargissement de voies, suppression de ruelles.

La topographie du lieu est déterminante dans l'organisation du système viaire. La combinaison de ces deux éléments permet une perception modulée des monuments: vues cadrées, masques, découvertes...

Dans ce tissu, l'approche du monument a peu évolué depuis l'époque médiévale, les critères d'appréhension de l'édifice sont identiques même si les espaces ont quelque peu été modifiés.

Les masses bâties et la hauteur des immeubles:

L'image donnant la densité de la masse bâtie ne peut être dissociée de celle donnant la troisième dimension.

De l'époque médiévale, ce lieu a gardé son aspect très minéral, pas de jardins sur rue, pas de rupture dans l'alignement des façades. La ligne droite n'existe pas, elle est ponctuée de saillies, de retraits, de légers basculements permettant une accroche variée de la lumière.

La forte densité des ilots du centre déterminant la qualité de l'espace urbain, est source de vitalité. Cet espace concentre l'activité et l'animation. Le monument et son tissu environnant contribuent chacun à leur mise en valeur mutuelle: l'espace urbain permet une bonne appréhension de l'édifice, inversement, celui-ci ajoute à la qualité de l'ensemble.

La bonne homogénéité dans la hauteur des toits contribue à la cohérence de l'ensemble. Dans le noyau ancien, les bâtiments sont à un ou deux étages avec ou sans comble. Certains se remarquent par leur hauteur excessive (en noir sur le plan), ou trop faible (en cerné noir sur le plan), par rapport aux immeubles environnants et à la silhouette générale. Ils marquent des ruptures fâcheuses dans le paysage et laissent souvent apparaître des pignons sans intérêt.

Les édifices majeurs: Basilique et château, constituent des repères dans l'image d'ensemble. Tous les bâtiments sont couverts d'ardoise et souvent couronnés par un faitage de tuiles rouge.

L'étude du velum des toits nous permettra de définir des règles concernant la hauteur des bâtiments futurs, non plus en fonction des largeurs de voies mais en prenant en compte de l'environnement immédiat ou général.





TRAME VERTE



LA PERCEPTION DU PAYSAGE INTERIEUR:

Dans ce chapitre, nous allons tenter d'analyser les sensations du promeneur, les effets produits par la scénographie urbaine, la perception réelle et intuitive que nous avons des monuments.

Les deux axes principaux, Est Ouest et Nord Sud, sont les supports de l'urbanisation. Ils traversent la ville de part en part et se modulent différemment suivant les quartiers. C'est donc sur ceux-ci que nous porterons particulièrement notre attention.

L'axe Est Ouest:

Il traverse la ville sur les derniers escarpements du plateau, au même niveau que le château. Ancienne route de Ploërmel à Pontivy, il ne constitue plus une voie de transit mais reste un axe urbain majeur, à cause du sens unique mis en place pour boucler le bas de la ville. Il traverse successivement le faubourg Saint Nicolas, le noyau ancien, le faubourg Glatinier, ce qui lui confère des caractères variés.

Pour des raisons pratiques, nous découperons le cheminement en séquences successives.

De l'entrée du faubourg Saint Nicolas à la place Saint Nicolas:

Le passage ville, campagne est assez marqué, l'entrée du faubourg se concrétise par un bâti en alignement. De la voie en déclivité assez importante, nous découvrons momentanément les tours du château puis la flèche de la Basilique. La vue est canalisée par une inflexion assez forte, offrant longtemps un fond de vue bâti. Quelques dents creuses ponctuent l'alignement et laissent fuir le regard vers la masse boisée du château en contrebas.

Si l'espace urbain constitue une bonne entrée de ville, l'ensemble bâti reste banal, sans grand intérêt architectural.

Sur cette voie s'articule le reste du faubourg dont la place du Fraiche représente le lieu majeur. C'est un espace fermé, mi minéral, mi végétal qui semble, au premier abord, coupé de l'ensemble urbain. Il n'y est en fait relié que par quelques venelles raides, coupées d'enlacements et bordées de hauts murs au charme incontestable. Il constitue une rotule entre le château, son parc et l'Oust.

La place Saint Nicolas:

Ce qui dut être un lieu de rencontre à cause de l'eau n'est plus actuellement, qu'un carrefour d'une incohérence réquitable. Ce lieu marque un temps d'arrêt concrétisant le passage faubourg, ville et devrait constituer la véritable porte de la cité. C'est aussi l'entrée principale du château qui s'appréhende par ses hauts murs couronnés d'une végétation importante. La seule réponse à cet élément minéral de qualité est donnée par trois maisons contemporaines marquant des angles de voies. D'une volumétrie médiocre, mal percées, d'un blanc violent, elles constituent une agression dans le paysage et rompent la coulée végétale de la vallée du Mareuc.





monument

échappées fermées

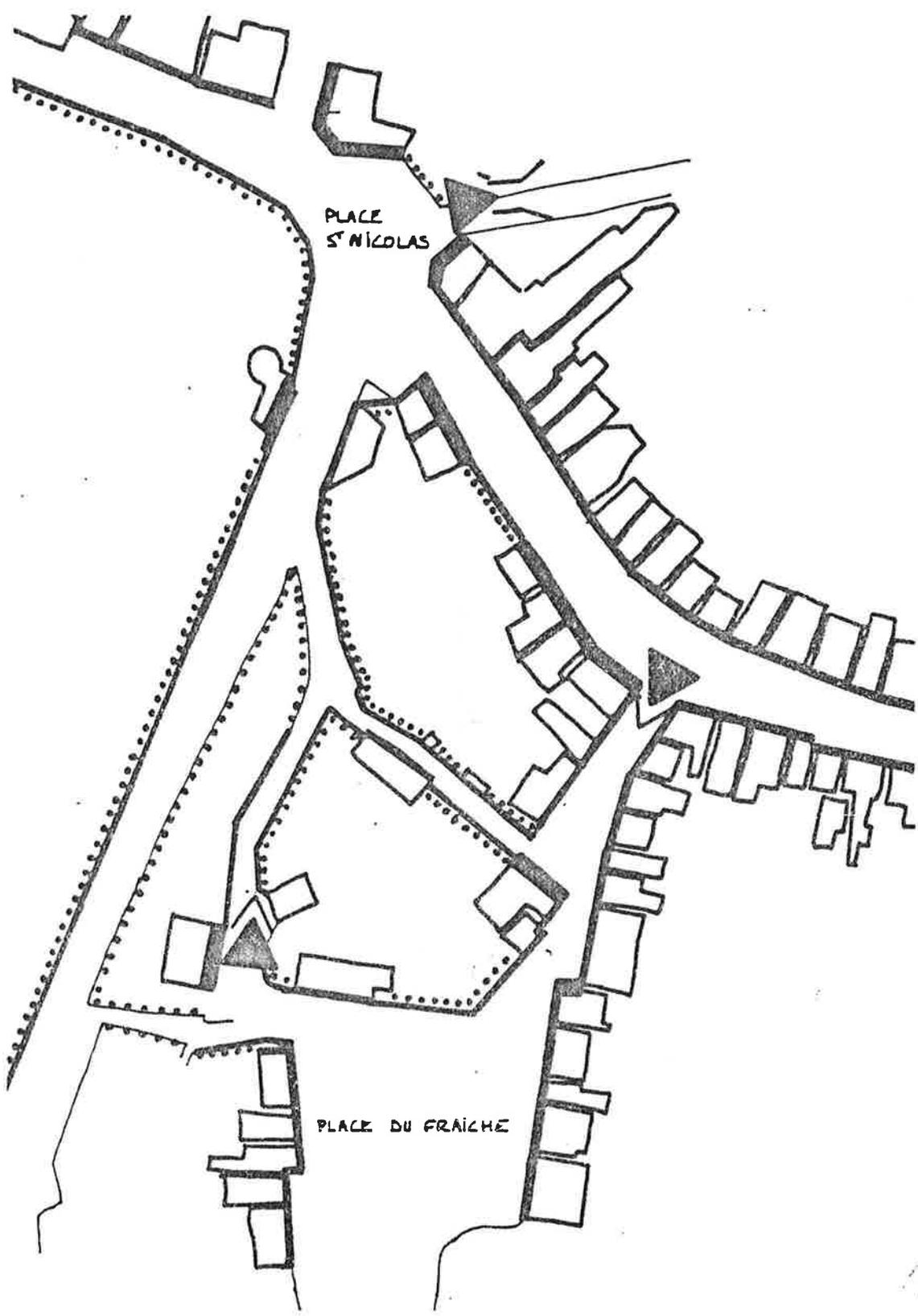
échappées ouvertes

..... alignement perméable

==== alignement semi perméable

———— alignement imperméable

▬ masque, renvoi



55

Il serait important de redonner de la cohérence et de la qualité à cet espace, rotule entre deux tissus de qualité et lieu de la première appréhension rapprochée du patrimoine.

La rue des Trente:

C'est un espace modulé dont la largeur varie de 5 à 7 mètres. La rue monte régulièrement vers le sommet du plateau, carrefour des deux axes principaux.

La vision des monuments est complètement masquée par le bâti dense à droite et le mur du château à gauche. Les redents renvoient le regard, les rétrécissements canalisent la vue, l'inflexion légère de la voie bouche l'horizon. Ces éléments engendrent un espace urbain de grande qualité bordé d'un bâti d'intérêt variable. Quelques maisons en pan de bois sont majeures dans le paysage, en particulier celle créant le dernier rétrécissement à l'angle de la rue du château.

Les carrefours d'articulation des deux axes:

Cette section de voie est horizontale, le ressèment et l'alignement des maisons masque les rues qui ne sont pressenties qu'au dernier moment. A gauche, elles descendent l'une vers l'entrée du château signalée par une petite place, l'autre vers la poterne avec des enmarchements. A droite, la première ruelle canalise le regard vers la Basilique dont le bas coté est perçu très partiellement, cadrée comme dans le viseur d'un appareil photo. La rue suivante voit son horizon bouché rapidement par une très belle maison en pan de bois. Elle mène à la place Notre Dame. Son amorce est marquée par un bâtiment à angle coupé, trop bas, nuisant à l'homogénéité de l'ensemble bâti.

La rue Beaumanoir:

Elle amorce la descente vers le quartier Glatinier. Une maison marque de nouveau un rétrécissement, donnant toute sa valeur à l'espace que nous venons de traverser. Nous nous trouvons dans un tissu encore très urbain comportant un bâti d'une qualité inégale. Les ruptures sont dues aux mauvais percements en rez de chaussée et aux médiocres revêtements de façade.

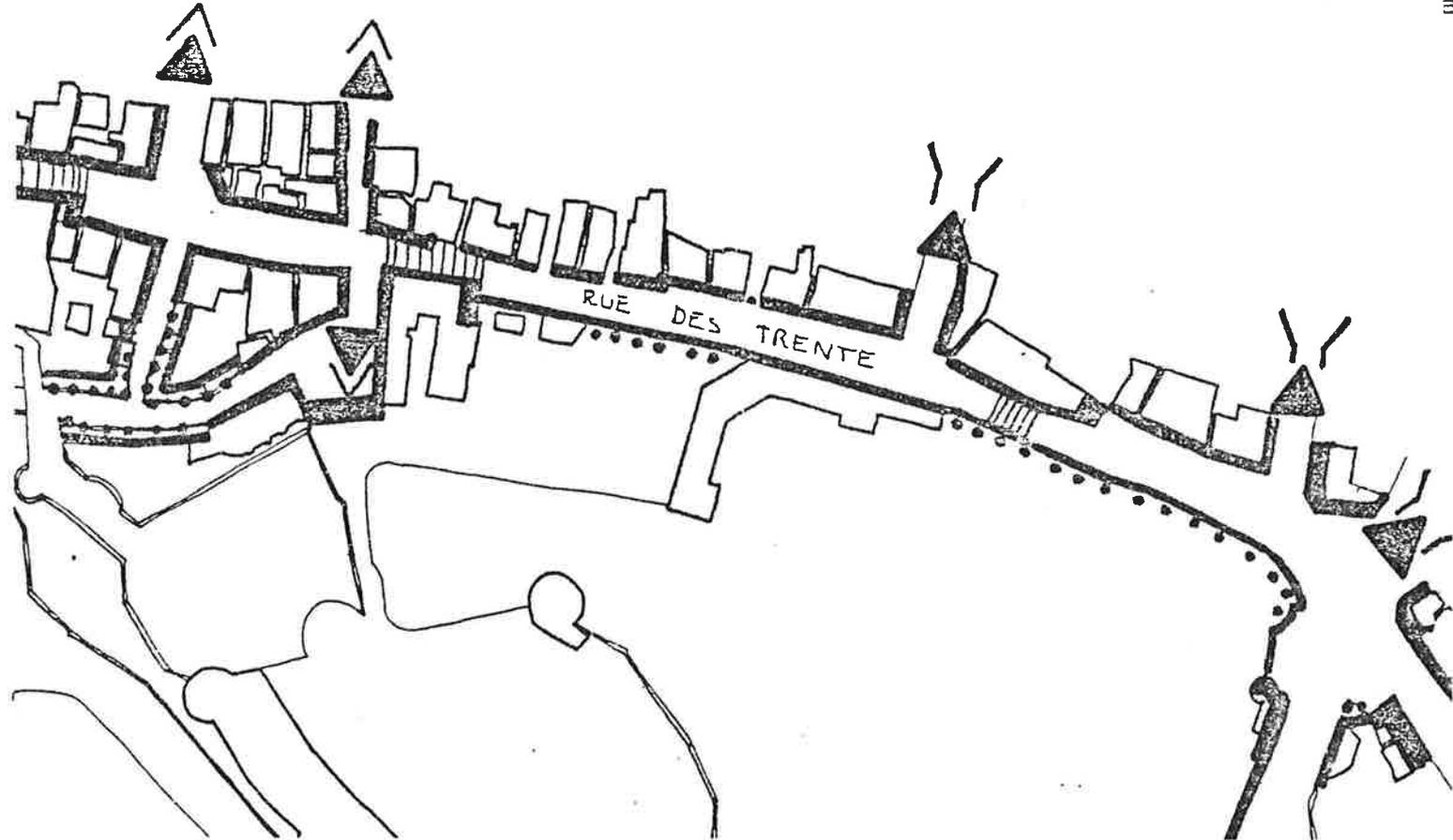
Les carrefours de la rue du Val d'Oust et de la rue des Douves du Lion sont très marqués. Le vide nouvellement créé permet une bonne perception de la rue du Val d'Oust descendant vers la rivière, et du faubourg Sainte Croix en fond. C'est la seule trouée dégagant des échappées vers le paysage.

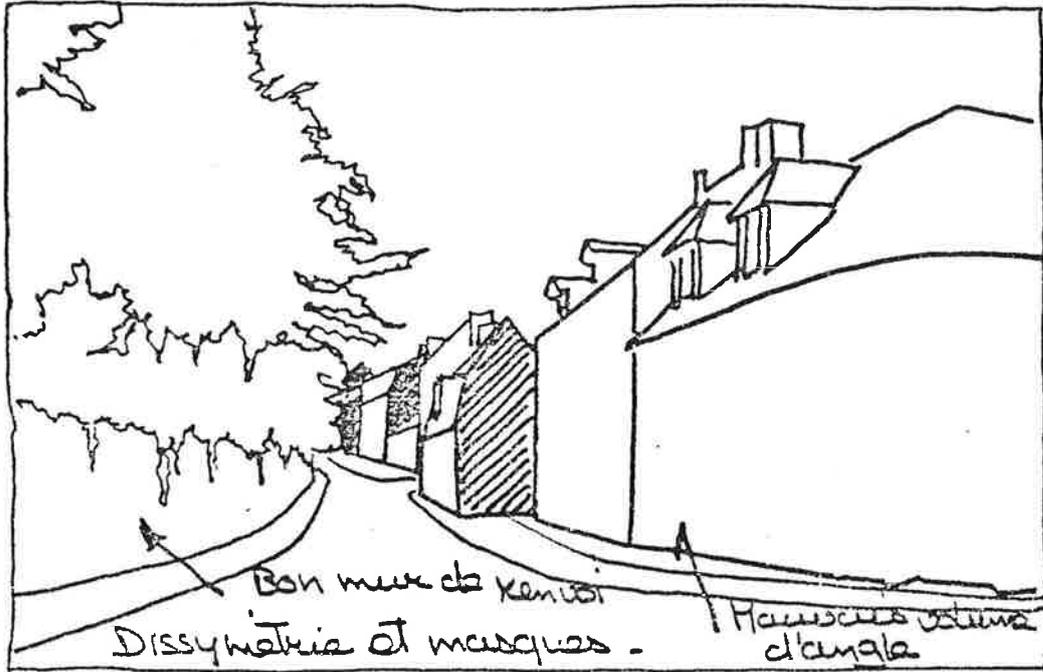
La rue Glatinier:

Elle descend, avec une largeur constante et sans accidents, vers le lit du Crasseux. A droite s'y raccordent deux ruelles très raides desservant les jardins par les arrières. Bordées de murs, de haies, coupées d'escaliers, elles pourraient constituer un réseau de promenades faisant découvrir au promeneur de très belles vues sur la ville, les monuments et la quartier Sainte Croix.

Si l'on la rue Glatinier en sens inverse, la déclivité ne permet que très tard la vision des monuments, l'on ne se sent vraiment dans un tissu sensible qu'en arrivant au carrefour de la rue du Val d'Oust.







vers la rue des Trente

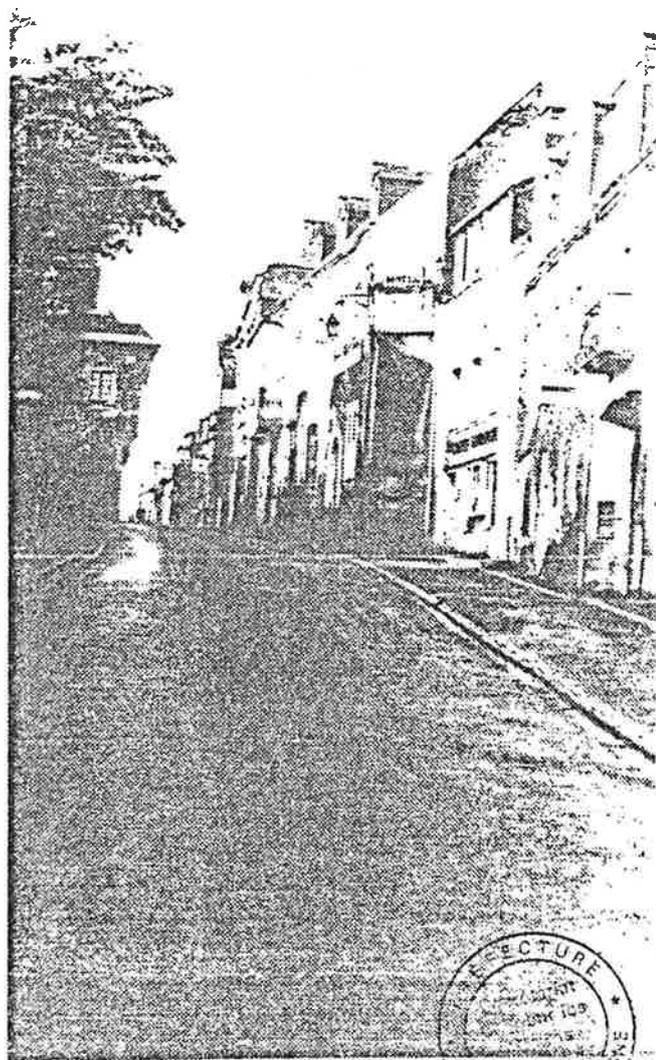




Profils et modulation de l'espace

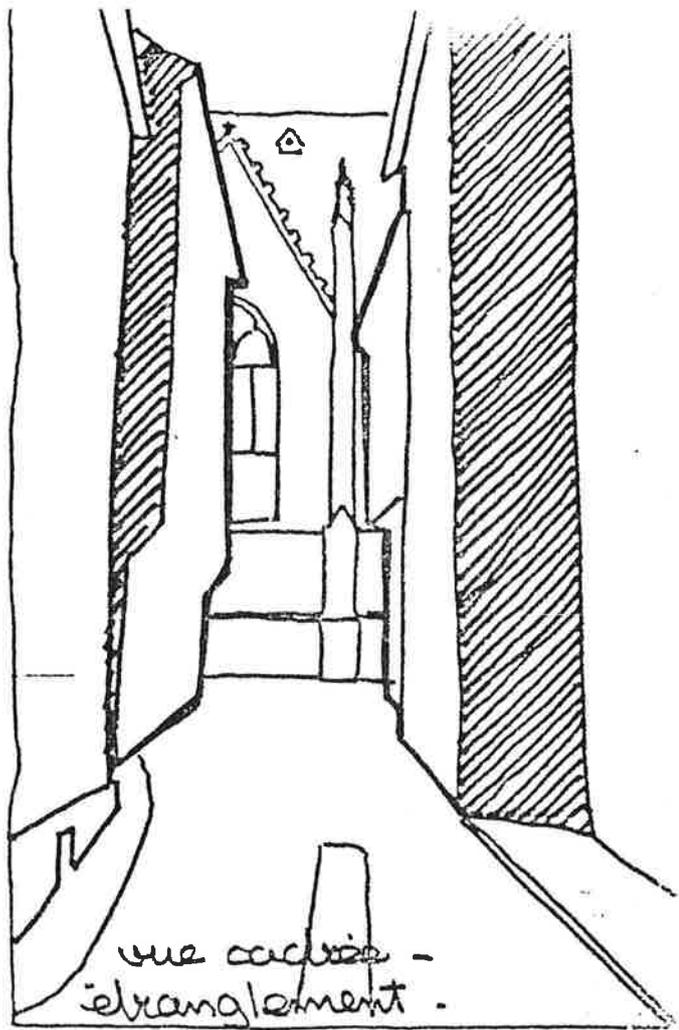


vue de la rue Beaumanoir

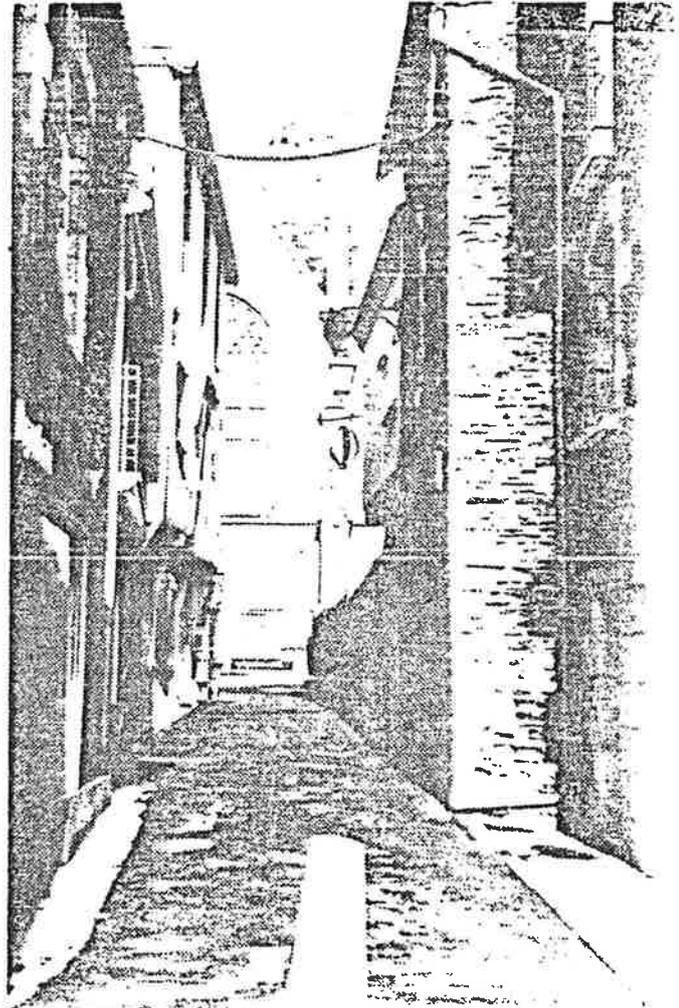


rue des Trente





ruelle du château

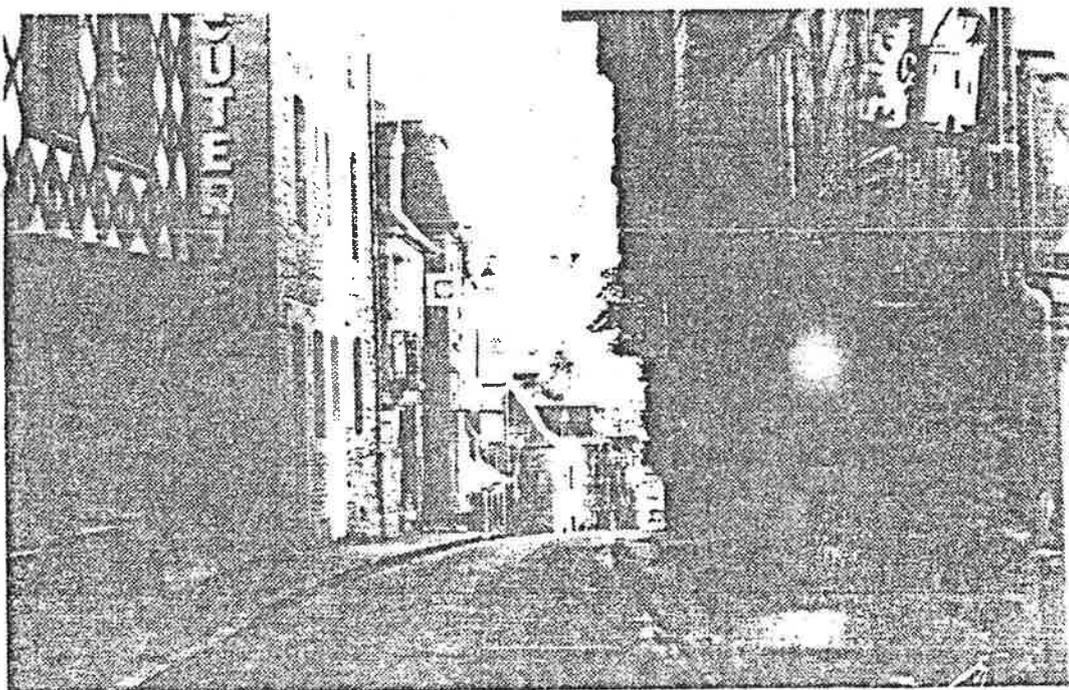


vers la Basilique



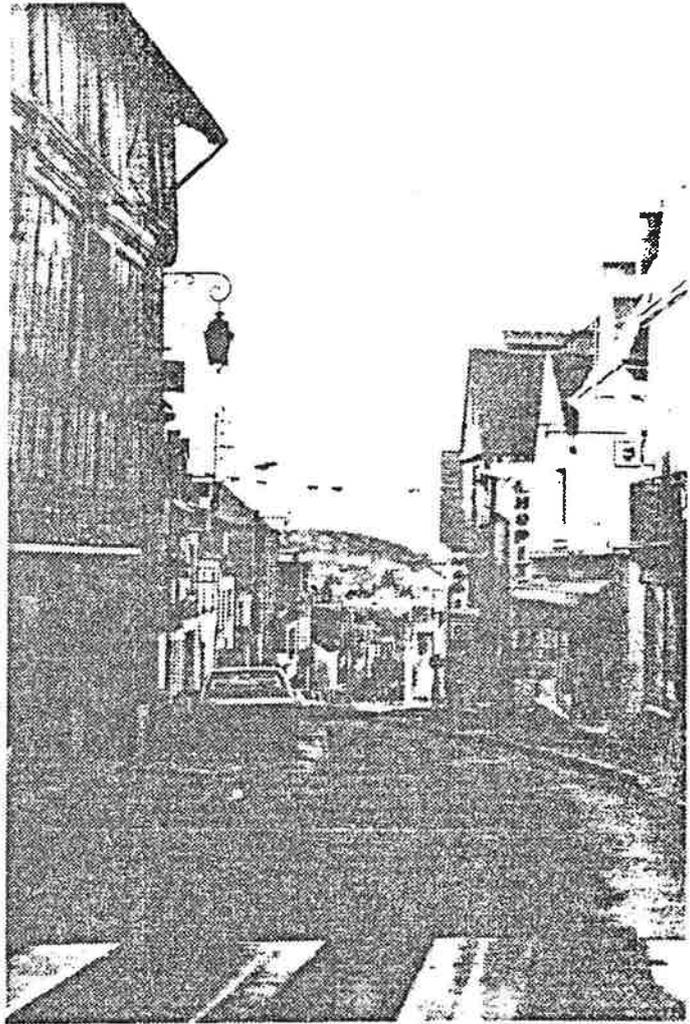


rue Beaumanoir

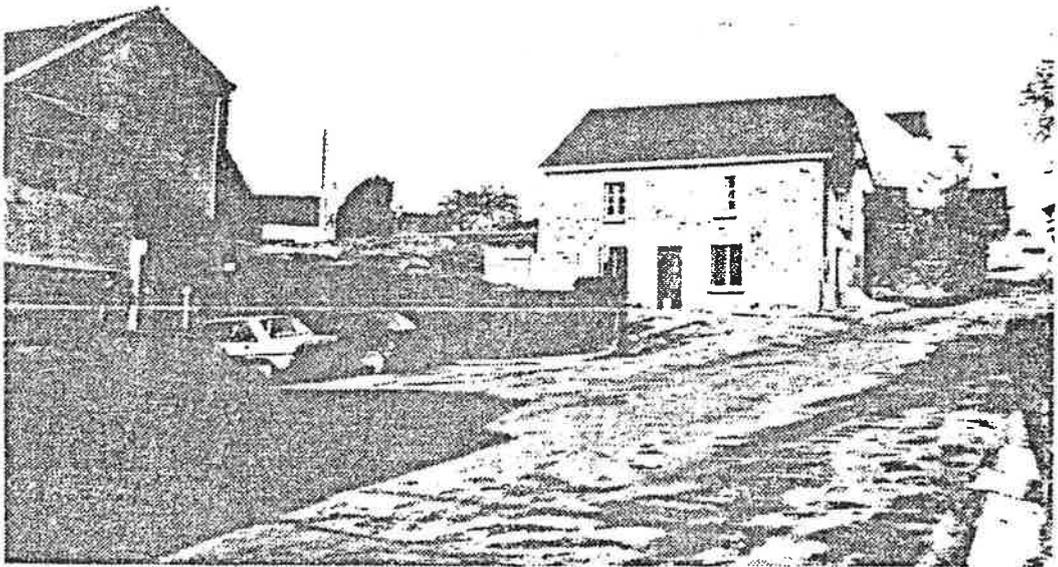


rue des Trente en descendant



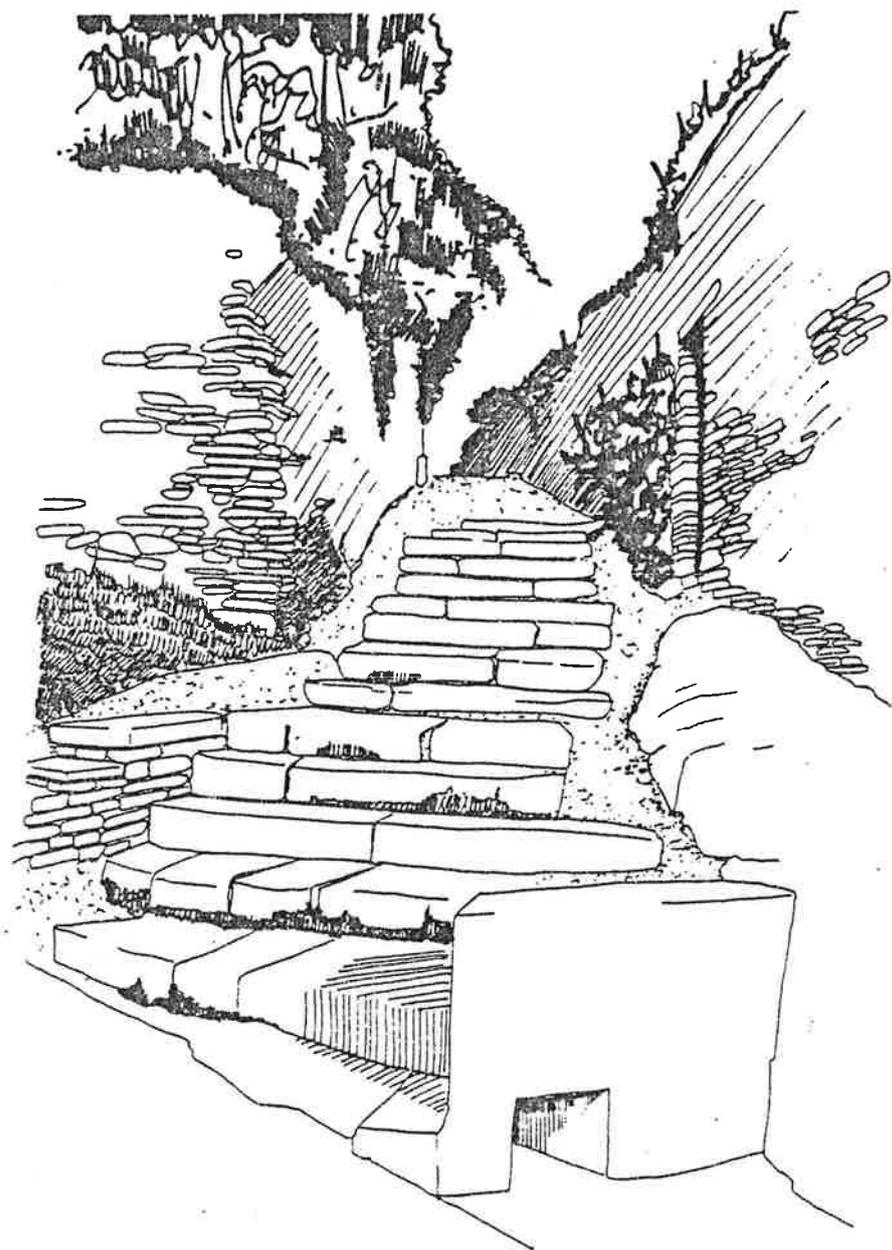


rue Glatinier

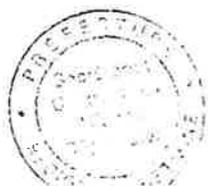


vers la rue des Douves du Lion





passage derrière la rue Glatinier



L'axe Nord Sud:

Partant de la Basilique, il rejoint la déviation de la RN 24 au Nord. Au Sud, les accidents du terrain obligent à contourner la ville pour rejoindre le pont et accéder à la route de Malestroit.

La place Notre Dame:

Elle constitue une rotule entre le bas de la ville et la rue Olivier de Clisson. Décallée par rapport à la façade de la basilique, elle n'en permet qu'une vision partielle, cadrée par la très belle maison en pan de bois à l'angle. Les rues en baïonnette bouchent les vues et en font un espace fermé visuellement, d'un grand intérêt urbain et architectural. Néanmoins, quelques bâtiments nuisent à l'homogénéité de l'ensemble bâti en particulier "Josselin Décor", volume ridiculement petit et bas. La ruelle de l'hôtel de France mériterait d'être traitée afin de lui donner quelque attrait.

La rue Olivier de Clisson:

D'une largeur d'environ 16 mètres, ce lieu, plus place que rue, constitue le cœur de la ville. Le pincement au Nord, l'avancée de la Basilique, la déclivité de la voie, donnent toute sa valeur à cet espace. De forme allongée, légèrement basculé, ce lieu peut être assimilé aux places italiennes. Le ressèment apporté par les immeubles du Trésor Public et du café en face, ne laissent percevoir qu'au dernier moment la première contre place. En bas, la seconde n'est découverte que lorsqu'on arrive sur la Basilique, c'est le parvis.

L'espace est très minéral, les seules touches végétales sont données par la végétation grimpante des immeubles de la pharmacie et du Trésor public. Elles sont très présentes au printemps et en été.

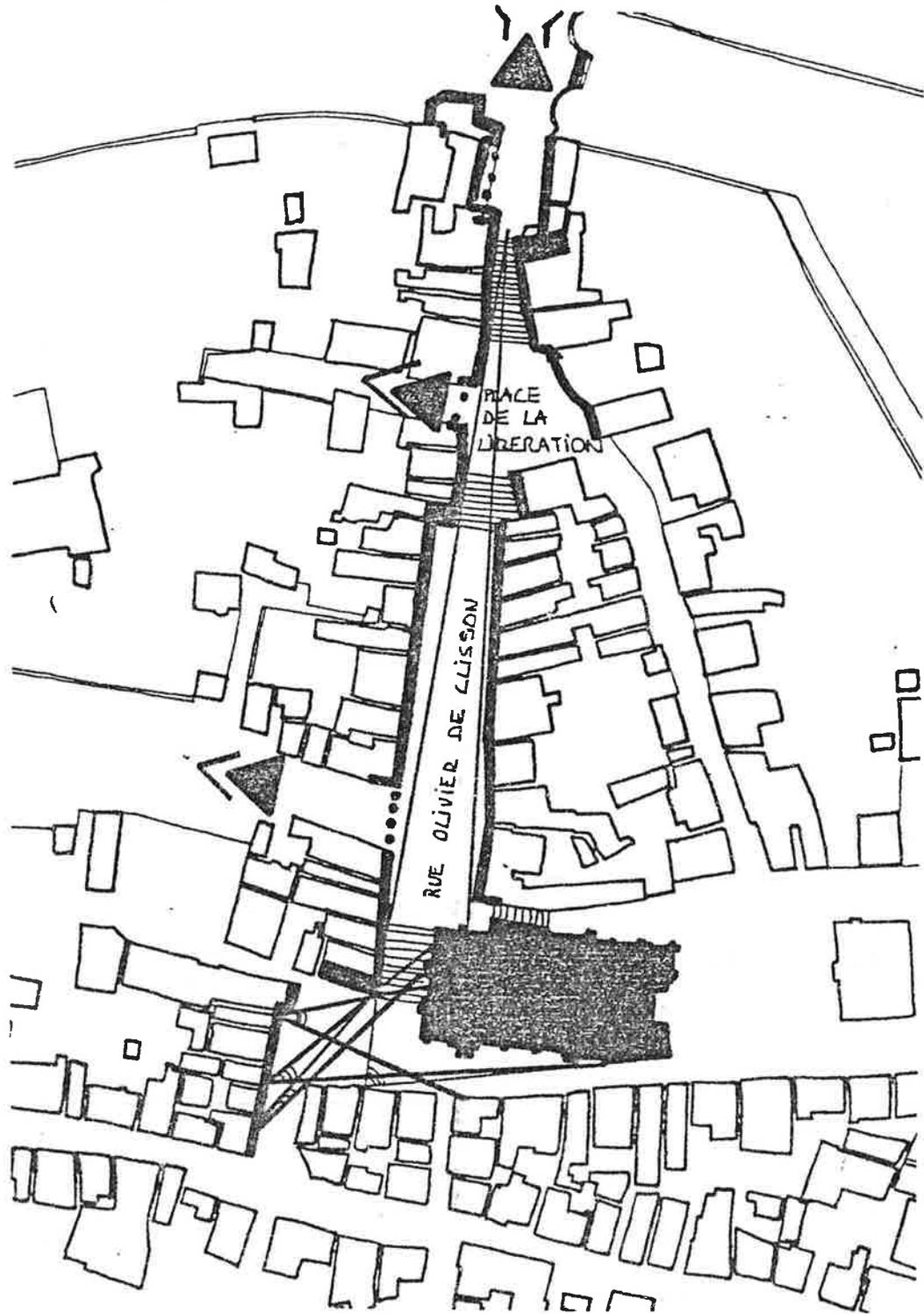
Les bâtiments ont des fonctions administratives, commerciales ou de service. La typologie, les matériaux et les colorations donnent une image d'ensemble homogène, même si ces éléments sont foncièrement différents.

A droite, certains bâtiments sont assez récents, la poste est constituée de deux immeubles dont la hauteur est excessive pour l'un et trop faible pour l'autre, entraînant une rupture dans la ligne d'égout du toit. Il serait souhaitable de créer un crescendo harmonieux dans les toits entre la poste et la Banque de Bretagne.

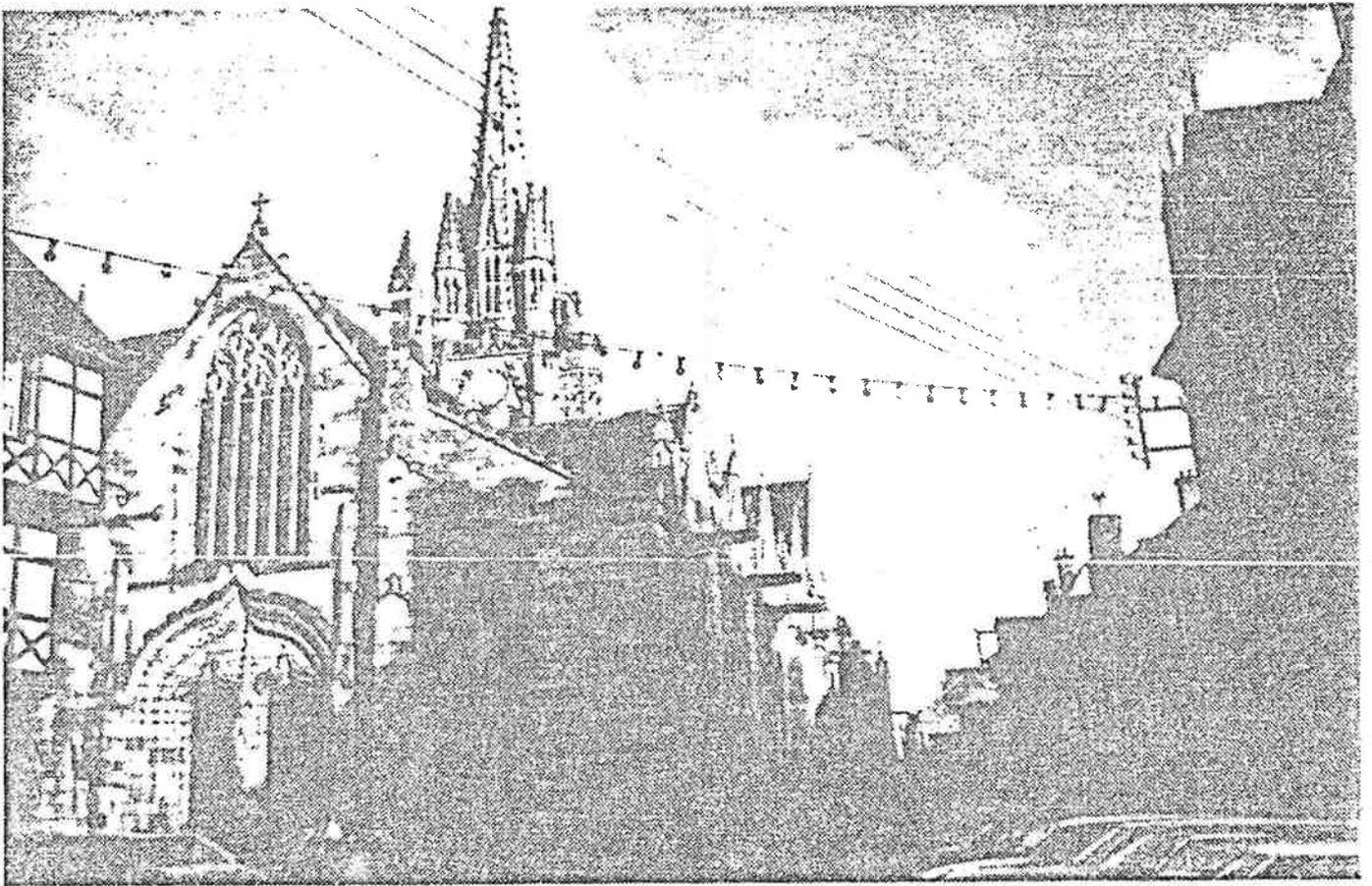
A gauche, le seul point de rupture dans l'alignement, est constitué par l'entrée du parking. Le couronnement végétal en fond de vue donne toute sa valeur à cet espace minéral. Il serait intéressant de pincer cette entrée afin d'avoir une découverte plus cadrée, un appel plus subtil et de mettre en valeur des façades de qualité comme celles de la pharmacie et de la boutique cadeaux. En face, le pignon de l'épicerie devrait être traité afin de ne plus attirer le regard par sa masse grise.

Sur la rue Olivier de Clisson, les trottoirs ont une largeur de 1,50 mètres, on trouve à gauche, 15 places de stationnement latérales, à droite, 18 places en épis.









Profitant de la remise en état du réseau d'évacuation de pluviales caduque, il serait intéressant de retraiter le sol, une relation plus intime pourrait exister entre la bande roulante, l'espace piéton et l'architecture, les zones de stationnement pourraient être interrompues, afin de mettre en valeur les façades les plus belles.

Cette rue, avec le parvis, représente l'assise majeure du monument. La subtilité des vues cadrées, des perceptions qu'elle engendre en font l'un des espaces urbains les plus remarquables de Josselin. Des aménagements ponctuels donneraient une nette plus value à l'ensemble.

La place de la Libération:

Contre place de la rue Olivier de Clisson, elle possède sa propre identité. Son dessin, la volumétrie qui la borde, les directions données par les toits en font un ensemble assez cohérent.

Nous sommes en covisibilité avec la Basilique mais la cosensibilité n'existe pas car, si l'espace urbain est bon, il est bordé par une architecture dont la qualité n'est que potentielle, pour que l'osmose architecture, espace urbain soit totale, de gros travaux seraient à prévoir notamment sur la façade de la quicailleterie qui est en rupture totale avec son environnement de type médiéval ou classique.

La ruelle des Ombres a perdu sa fonction de passage pour n'être plus qu'un espace de rejet. Elle constitue un appel pour le regard grâce à la végétation qui couronne les murs et le bâti en fond.

Cette place constitue une transition entre la ville et le faubourg. Le mur convexe vers l'ancienne chapelle Saint Michel, par son couronnement végétal, apporte une touche d'animation et conduit notre imagination dans le jardin, derrière l'écran aveugle. A gauche, les façades sont rectilignes et dirigent le regard vers le ressèment annonçant le faubourg. Dans l'autre sens, nous découvrons une des vues majeures de Josselin, la vue cadrée par les parois de la rue Olivier de Clisson s'arrête sur l'amorce du bas coté de la Basilique et sur le coté Sud de la place Notre Dame. L'arrière plan est constitué par la masse végétale de la colline Sainte Croix.

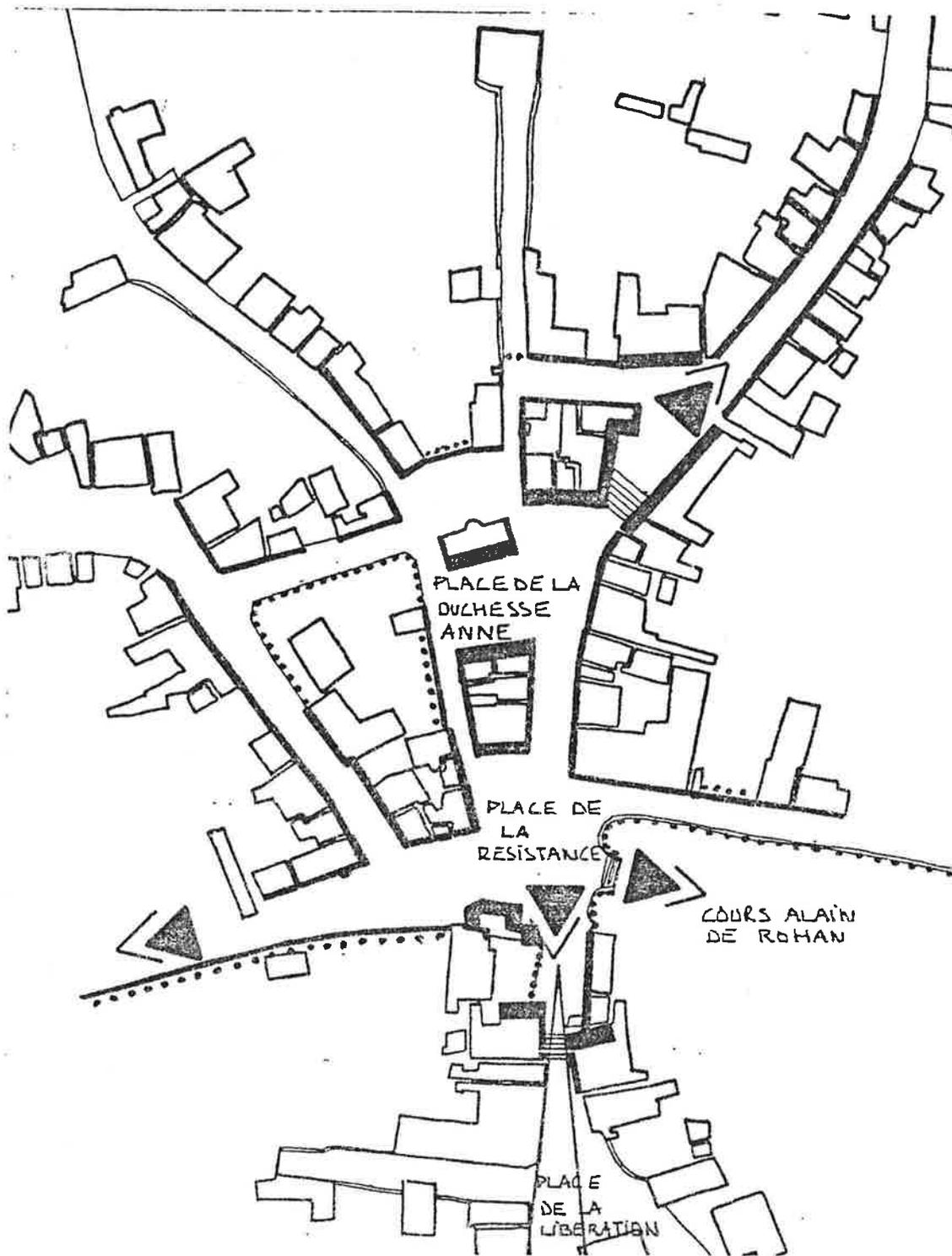
La place de la Résistance:

Nous nous trouvons ici dans un tissu de faubourg. Si le velum général est assez régulier, les toits sont assez cohésifs. Cette place, très remaniée, comportait autrefois deux bâtiments constituant un jeu subtil de placettes. Actuellement, une banalisation totale de l'espace public, met le piéton en relation directe avec une circulation automobile importante, il serait bon de différencier les revêtements de sol et de délimiter physiquement les circulations piétonnes.

Il existe ici un rapport minéral, végétal plus important. Ceci est dû à la présence du mail et à l'appropriation de l'espace public par les habitants qui y entretiennent des fleurs dans des bacs.

Du mail, en surplomb, la vue est peu intéressante. Vers l'Ouest, après le vide du carrefour, elle est arrêtée par un bâtiment artisanal au bout



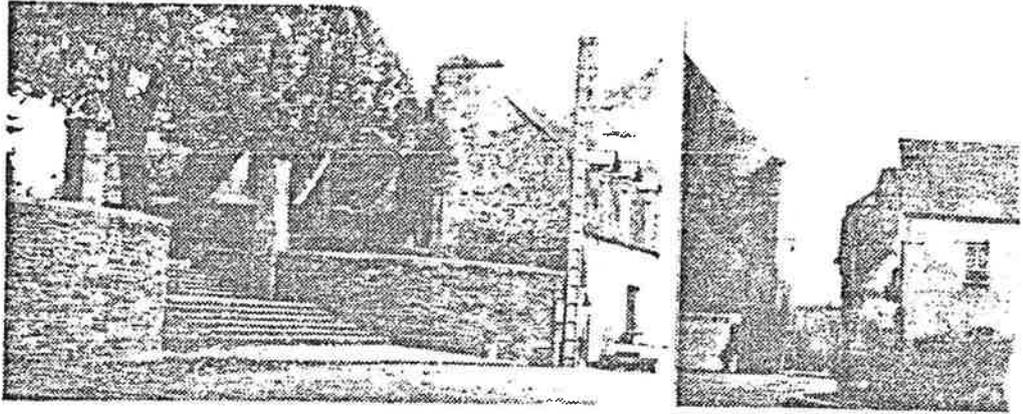


PLACE DE LA
DUCHESSE
ANNE

PLACE DE
LA
RESISTANCE

COURS ALAIN
DE ROHAN

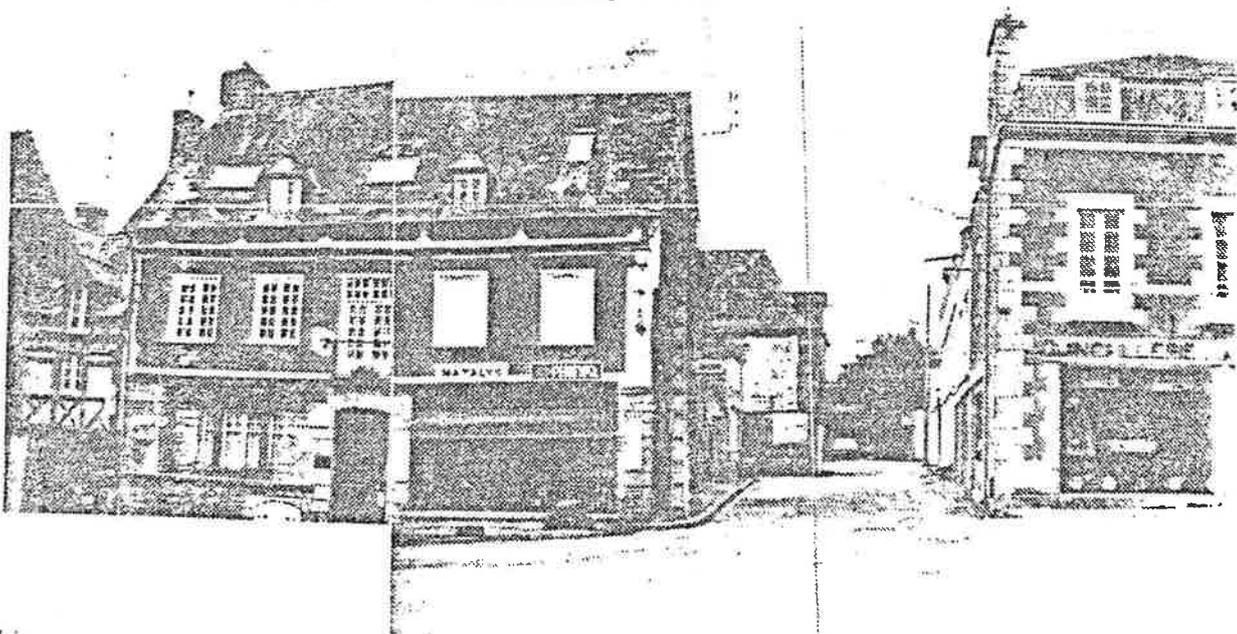
PLACE
DE LA
LIBERATION



place de la résistance



place de la Résistance



place de la Libération



de la rue Alphonse Texier. Un élément architecturé remplaçant les bâtiments disparus constituerait une liaison entre le faubourg et la ville, restructurerait l'ensemble et offrirait un fond de vue au mail, en réponse au monument aux morts.

Le cours Alain de Rohan, difficile d'accès, est peu utilisé. Il offre cependant un moment de calme dans l'univers urbain. La création d'un parc de stationnement à l'Est, devrait lui donner une fonction de liaison entre la périphérie et le centre.

Le faubourg Saint Martin:

De la route de la Trinité Porhoët vers le centre:

Cette voie concave, monte vers l'entrée de la ville et offre des ruptures dans son alignement: l'entrée de l'hôpital, la rue du collègue, en face, un mur blanc très agressif.

L'appartenance au faubourg et au tissu ancien s'amorce dès la parcelle 96. Les vides se succèdent comme autant de pleins et de déliés, les écrans renvoient le regard d'un espace vers l'autre. Le bâti n'est que peu perçu sauf s'il est discordant comme le garage à l'angle de la rue Noire. Sur la place de la Duchesse Anne, l'élément majeur est le bâtiment central qui redécoupe l'espace et permet des découvertes variées. Il serait souhaitable que le jardin du presbytère soit bordé d'un élément haut afin de conserver une lecture homogène de l'ensemble.

La place de la Mairie:

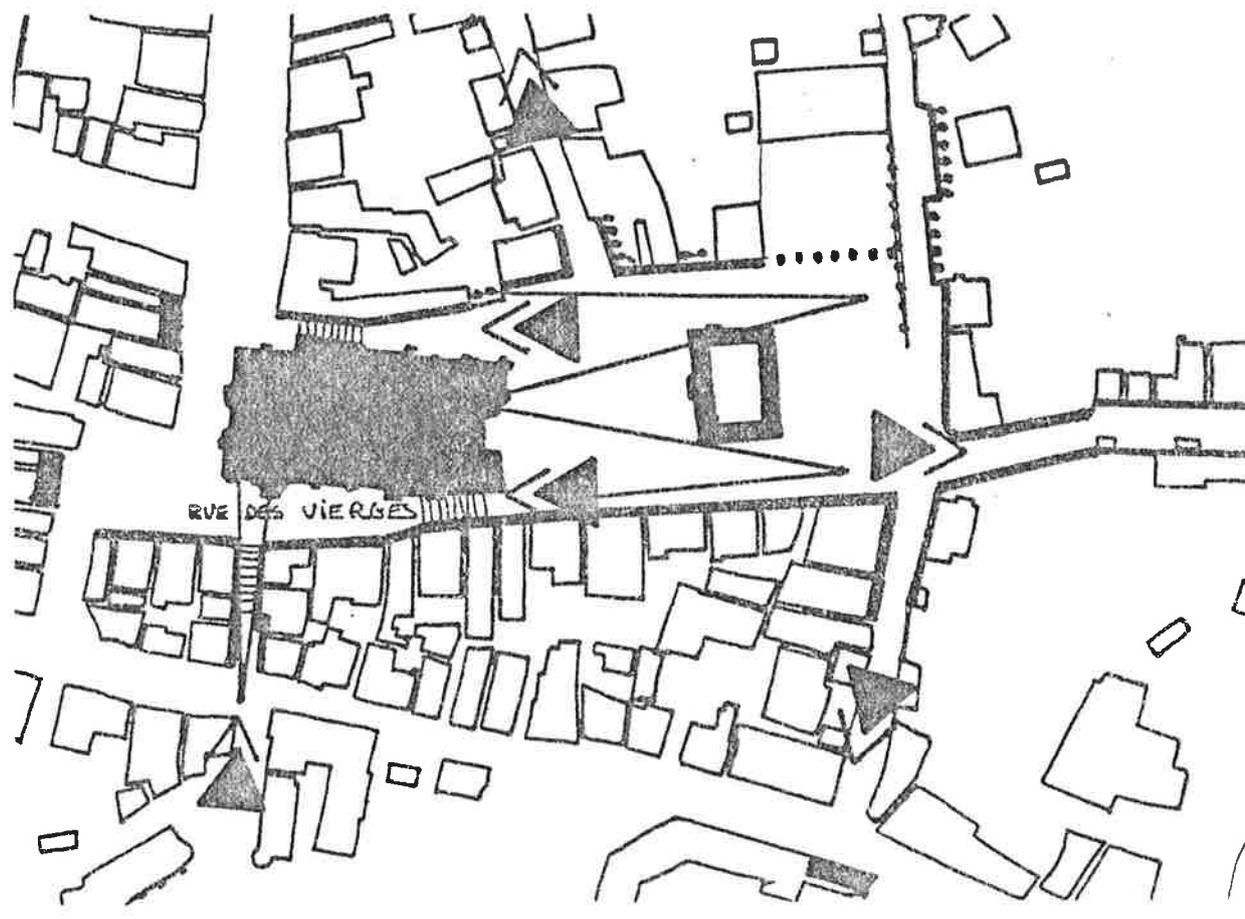
Nous sommes dans un espace de covisibilité totale avec la Basilique. Ce vide, majeur dans sa fonction présente une dicotomie dans sa lecture, entre les éléments de type médiéval ou classique en mitoyenneté et les éléments de la fin du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, disjoints, de typologie et de modénature très diverses.

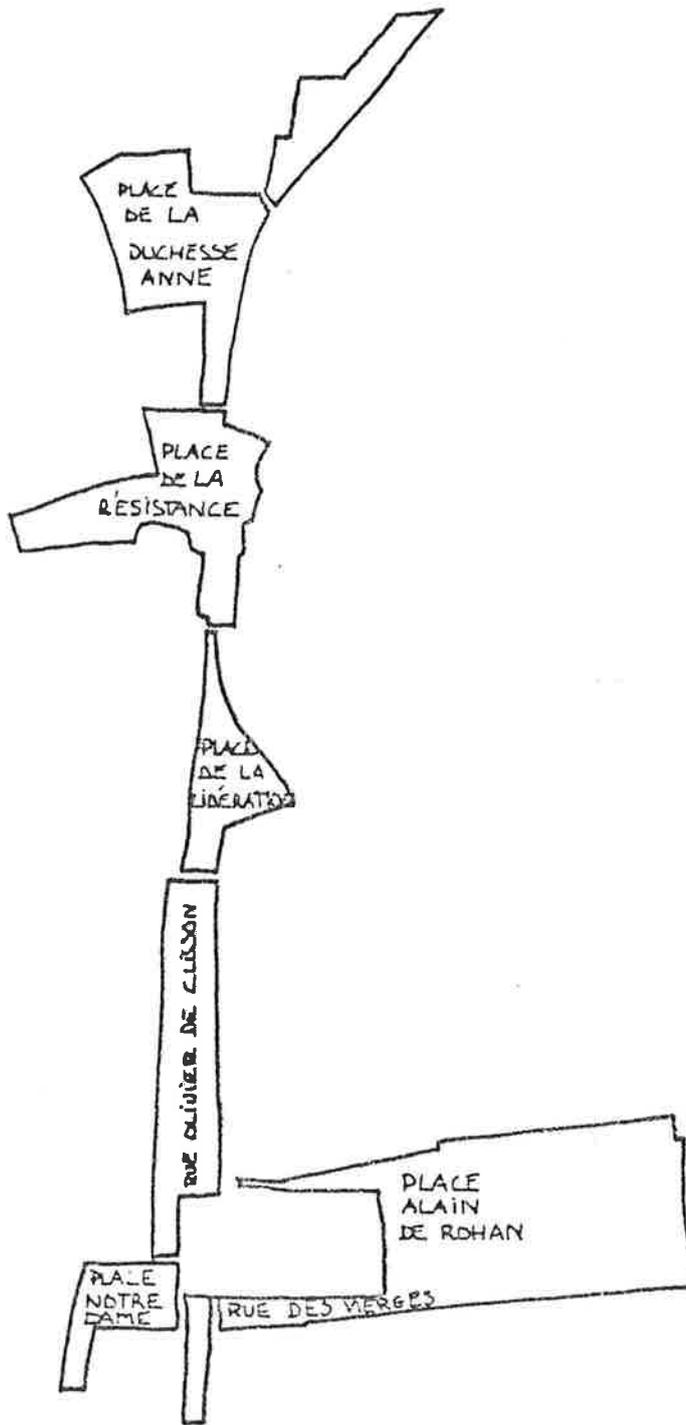
La rue des Vierges présente à gauche un alignement très homogène de grande qualité face à l'édifice majeur que constitue la Basilique. Le pignon du "Crédit Mutuel" et la partie haute de la façade du chausseur pourraient, lors d'aménagements, s'intégrer plus franchement avec le reste de la rue. Le pincement devant la Basilique attire le regard par son jeu d'ombres et de lumières provoqué par la richesse des volumes et des éléments sculptés. Le fond de vue est constitué par le côté Ouest de la place Notre Dame. C'est une des perspectives les plus attrayante, la lecture de la rue des Vierges et de la place Notre Dame est de même nature. Une identité dans les matériaux, les rythmes, les proportions des percements mettent en relation intimes des architectures d'époques différentes.

En s'avançant vers le parvis, le café du Centre, marquant l'angle de la ruelle, est un appel vers le château. A ce carrefour, nous sommes en covisibilité avec les deux édifices majeurs et au coeur du tissu médiéval. Il eut été plus heureux de traiter l'angle face au café sans arrondi, une arrête vive, bien marquée aurait été en relation avec les contreforts de la Basilique et aurait canalisé le regard dans les deux directions.

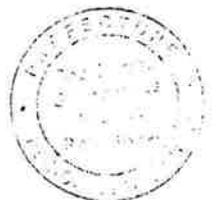


Nous sommes dans le périmètre le plus sensible de Josselin, où chaque élément a son importance, aucune modification ne peut être envisagée sans une étude fine. Dans ce lieu privilégié, chaque détail peut apporter une information sur notre histoire, sur notre architecture. Ce sont tous ces éléments qui, accolés, créent un ensemble de qualité, engendrent notre patrimoine.





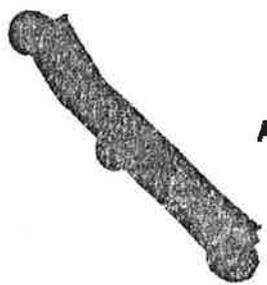
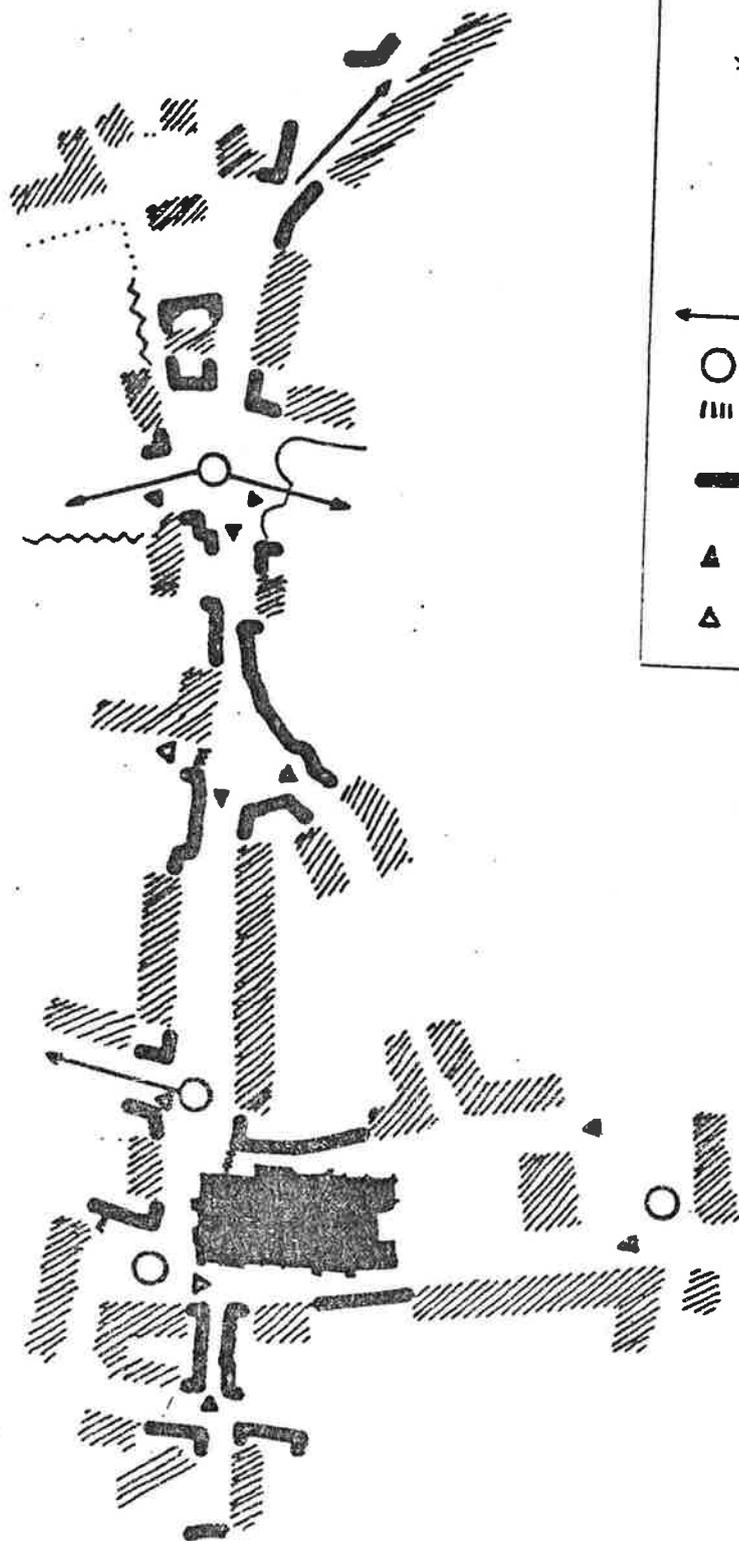
DECOUPAGE EN SEQUENCES



JOSSELIN Z.P.P.A.U
 D. DUCHE E. BLANC
 ARCHITECTES D.P.L.G
 URBANISTE E.N.P.C

ANALYSE SEQUENTIELLE
 AXE NORD SUD
 1/2000

- ← échappée
- rupture: décision
- /// léger accident visuel
- canalise le champ visuel
- ▲ vue cadrée vers repère majeur
- △ appel



ANALYSE SEQUENTIELLE



Le quartier Sainte Croix:

De la chapelle vers la ville:

Nous avons une vue sur les arrières de la rue Glatinier et sur les jardins descendants vers la rivière. Du moutonnement des toits émerge la flèche de la Basilique, la masse imposante du château assoit la composition.

Les toits d'ardoise couronnés de tuiles sont en harmonie avec les souches de cheminées de pierre ou enduites. beaucoup de façades ont été, ces dernières années, ravalées en blanc. Les rapports de couleurs et de valeurs ne correspondent plus à la subtile harmonie qui existait auparavant. Les contrastes violents choquent et agressent notre oeil. Cette mode est contraire aux notions d'intégration et de mise ne valeur du patrimoine que chacun recherche.

Sous la flèche de la Basilique, l'ensemble est plus cohérent, les murs sont soit de pierre, soit revetus d'enduits aux teintes plus naturelles, avec une texture qui, sans trop de relief, accroche cependant la lumière. Seul le château reste en relation directe avec le sol dont il paraît issu. Ses toits, sous le soleil, prennent les tons et les reflets argentés de l'Oust.

De la chapelle vers le faubourg Sainte Croix:

Le faubourg présente surtout ses toits. Les façades ainsi que la structure urbaine sont peu perceptibles, en premier plan des pavillons sont isolés au milieu des jardins. Seul l'hotel du Château émerge de l'ensemble, masquant de son volume aux proportions trop importantes et aux couleurs sans qualité, une partie du château.

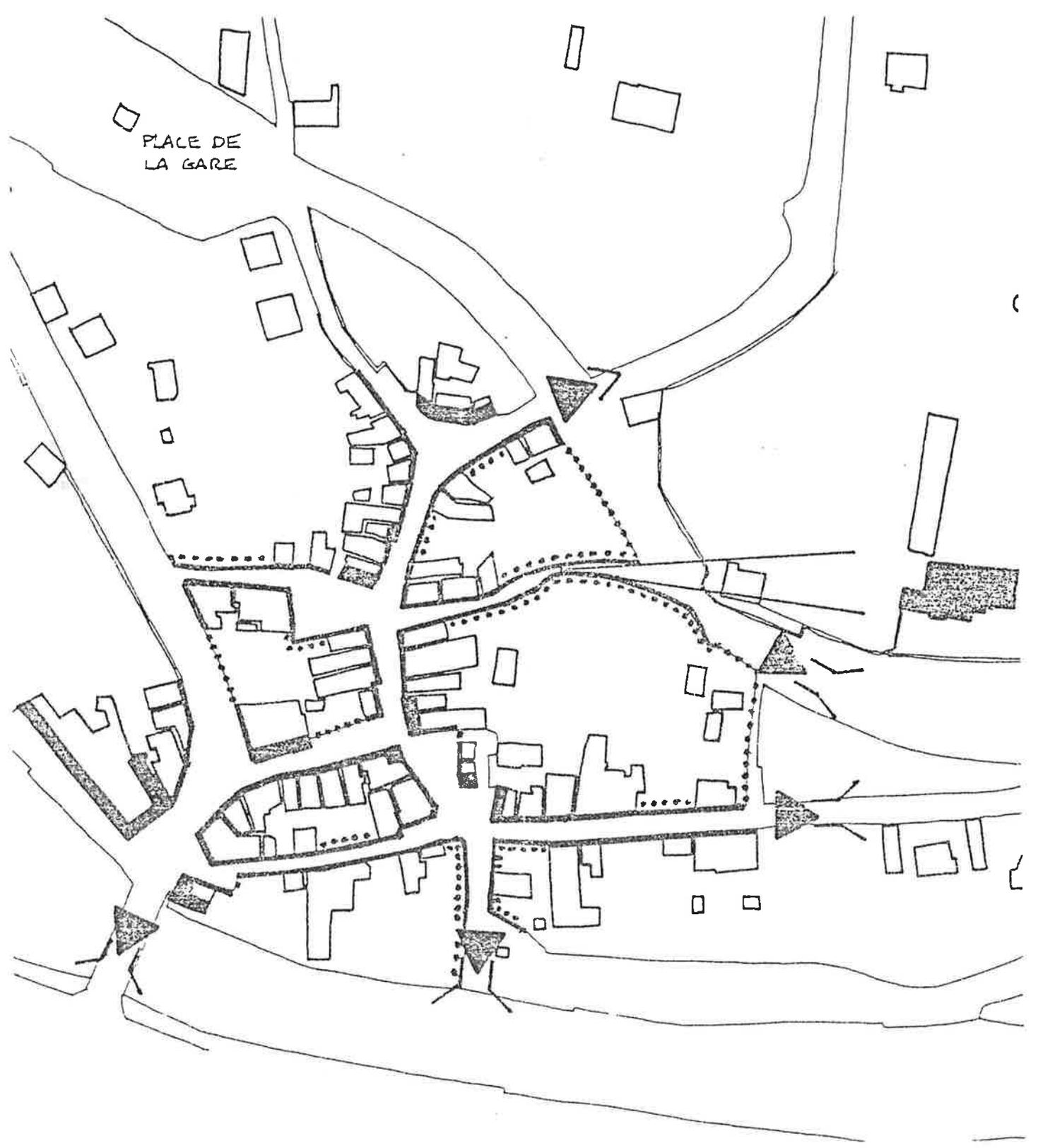
A l'intérieur de Sainte Croix:

La présence de la ville ne se fait plus ressentir sauf quand les rues sinueuses, les placettes, offrent des vues sur le noyau ancien. Celui-ci apparait en fond de perspective, cadré par le bâti. Dans ces espaces, nous sommes en étroite relation avec les édifices et leur environnement immédiat.

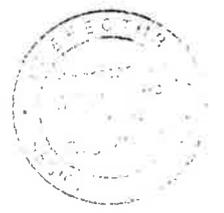
La circulation, rejeté à l'Est (rue du Général de Gaulle), a permis de conserver la trame urbaine, sans altération majeure.

C'est dans ce quartier que la prégnance du château est la plus marquante, à chaque trouée, il s'impose à nous par sa masse. La chapelle Sainte Croix est, par contre très peu perceptible, masquée par un important bouquet d'arbres. De la Basilique, nous ne percevons que la flèche, comme de la plupart des espaces urbains traversés.





PLACE DE
LA GARE



LA QUALITE URBAINE:

Les analyses sur le bâti et sur la parcelle porteront des jugements sur chaque élément pris individuellement.

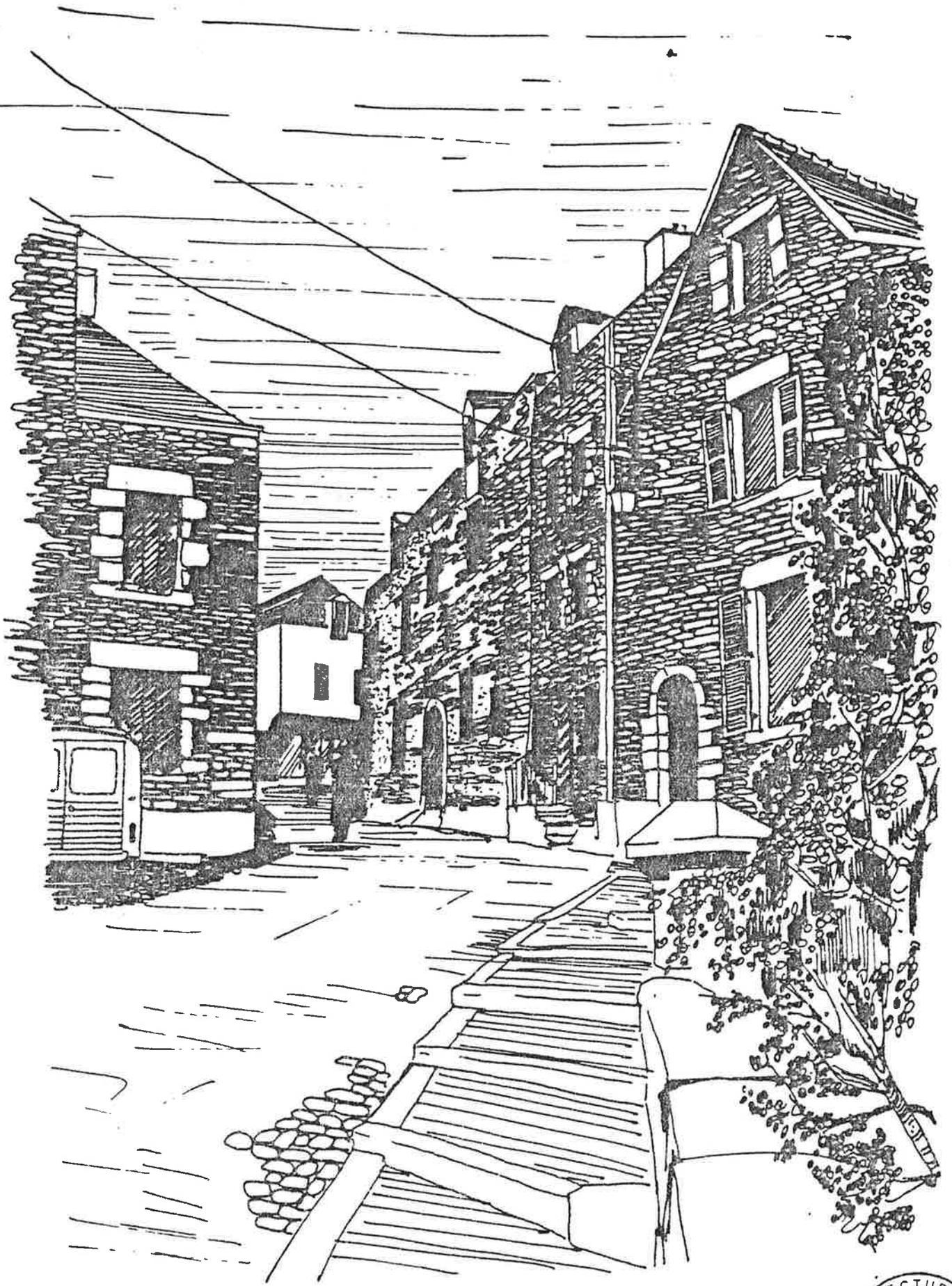
Les immeubles disséqués ne seront que ponctuellement de qualité. Cependant, l'aspect général de la cité présente un intérêt remarquable.

Les analyses du paysage intérieur montrent que le noyau ancien est composé d'éléments qui, accolés les uns aux autres, constituent des ordonnances de caractère. Il en est de même pour les espaces en creux, places et rues. La qualité urbaine dépend de la lecture de la ville, dont les volumes et les espaces en creux sont les pleins et les déliés.

A cette valeur visuelle figée vient se superposer celle, cinétique, de l'animation. Ces vides de qualité sont ou peuvent être le support d'activité. Point n'est besoin d'aller chercher en périphérie ce que le noyau ancien offre, ceci à condition de se donner les moyens de l'aménager. Parallèlement à ces vides, des alignements mettent en valeur l'ordonnancement, la rythmique et les compositions de qualité, s'intégrant dans un ensemble homogène. Cette peau forme le décor du contenant de l'animation. Ces alignements de qualité bordent en général, les vides majeurs, certain mériteraient d'être redécouverts, rue du Val d'Oust, rue des Trente ou rue de la Chapelle.

A contrario, d'autres alignements créent un ensemble disharmonieux. Ceux-ci se situent à proximité du noyau ancien ou hors les murs: rue des Douves du Noyer, rue Glatinier, rue du Canal ou place Alain de Rohan.





PREFECTURE
Secrétariat
des pour les
affaires
municipales

LE BATI:

Dans ce chapitre, nous allons nous attacher plus particulièrement au bâti, sans toutefois entrer dans les détails de l'architecture. Une analyse typologique et morphologique précise sera effectuée dans la deuxième partie de ce dossier. Ici, nous nous contenterons de donner des informations sur le type du caractère architectural, sur la qualité actuelle et potentielle des immeubles, enfin, sur leur valeur matérielle.

LE TYPE DU CARACTERE ARCHITCTURAL:

Nous avons tenté de regrouper en cinq types les constructions du centre ancien. Cet essai ne constitue pas une datation quasi impossible à réaliser mais s'appuie sur le caractère architectural évident aujourd'hui sans tenir compte de son époque de réalisation. De tous temps, les façades furent remises au goût du jour, il n'est donc pas rare de trouver une façade aux caractères classiques sur un bâtiment beaucoup plus ancien.

Le type médiéval:

A Josselin, la plupart des constructions de ce type sont en pan de bois. Elles se caractérisent par une prédominance de pleins sur les vides et une absence de rythme. Elles peuvent posséder un ou plusieurs en-corbellements. Le pan de bois, assez richement travaillée est, dans la plupart des cas, fait pour être vu.

On les trouve essentiellement rue des Vierges, rue des Trente, rue Beaumanoir et rue Olivier de Clisson, à droite en montant.

Le type classique:

Nous avons regroupé dans cette catégorie les bâtiments présentant une égalité ou une prédominance des vides sur les pleins, une décroissance des baies et une rythmique marquée. L'architecture de ces bâtiments est sobre, sans décor excessif, ils sont réalisés en granit employé soit en pierre de taille, soit en moellons enduit ou non et se marient heureusement avec les façades en pan de bois décrites précédemment.

On les trouve dans tout le noyau ancien, essentiellement rue des Trente, rue Beaumanoir et rue Olivier de Clisson, à droite en montant.

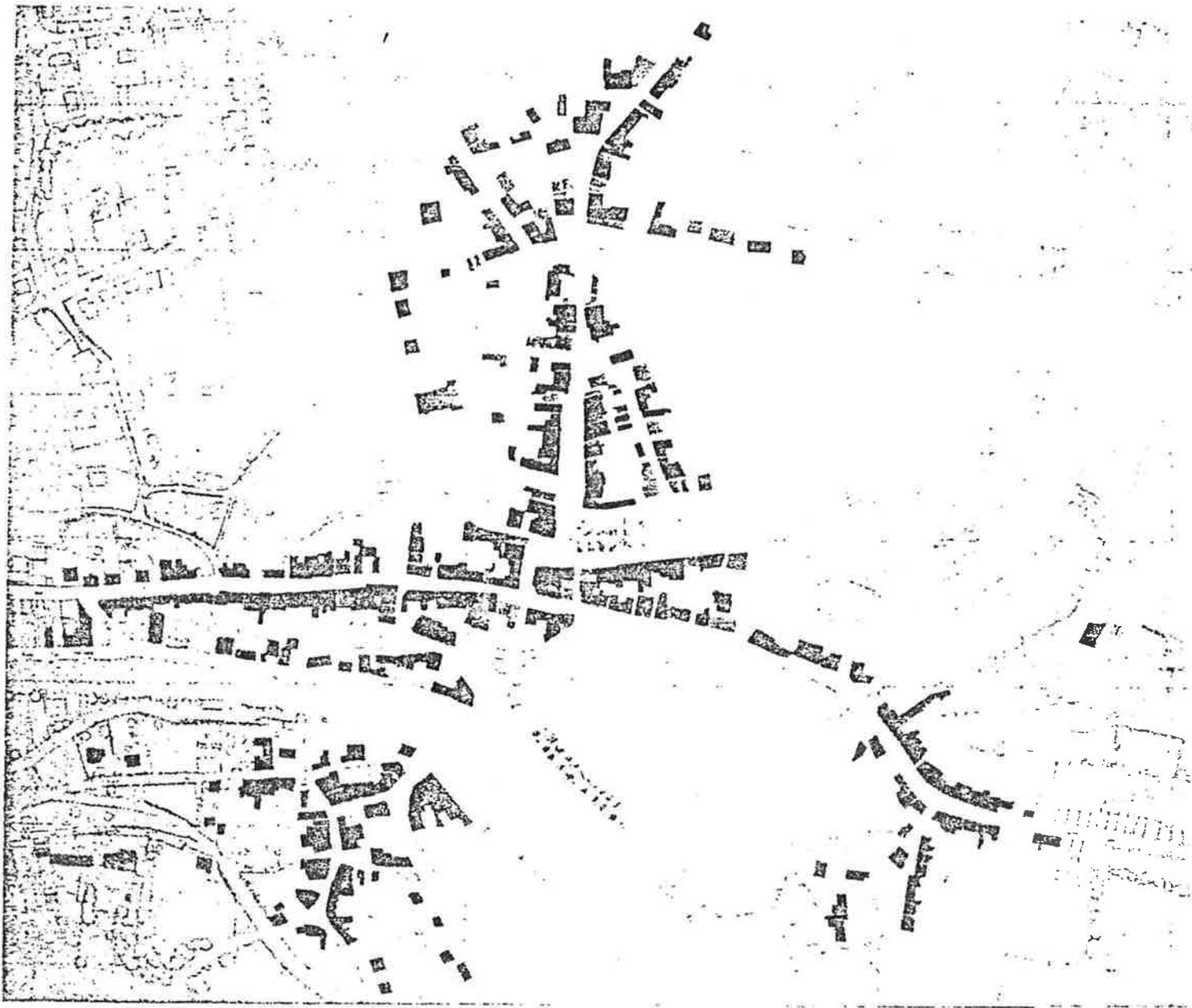
Le type de faubourg:

Dans cette catégorie entrent des constructions traditionnelles sans caractères architecturaux marqués, mais d'une volumétrie, d'une composition de façade simples et harmonieux.

Ces constructions modestes se trouvent surtout dans les faubourgs, à l'extérieur du noyau ancien proprement dit. Elles constituent l'armature principale de ces quartiers et leur confèrent leur image caractéristique. Elles sont généralement revêtues d'enduits malheureusement trop souvent mal traité, qui nuisent à leur harmonie.

Elles se situent principalement dans les faubourgs Saint Nicolas, Sainte Croix et Glatinier.





LE TYPE DU CARACTERE
ARCHITECTURAL :

-  type médiéval
-  type classique
-  type de faubourg
-  type composite
-  type contemporain



Le type composite:

Regroupe des constructions plus ou moins récentes, étrangères au caractère architectural régional soit par leur volume, soit par leur modénature. Elles se réfèrent souvent à des types universels tels que pavillon de banlieue, maison bourgeoise d'entre deux guerres, style régional incongru...

A Josselin, elles se retrouvent uniformément disséminées dans la ville car elles correspondent souvent à des reconstructions ou à des remplissages de dents creuses.

Type contemporain:

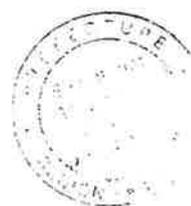
Pour ces constructions réalisées avec des matériaux modernes, on se soucie généralement peu des principes de composition et de descentes de charge employés précédemment. Ceci engendre une architecture aux proportions très souvent mauvaises, aux percements trop importants et mal équilibrés. Les éléments de modénature traditionnels ont disparu, entraînant une dégradation et un vieillissement prématuré des revêtements de façade.

A Josselin, nous trouvons ces constructions dans la ville, ou elles se sont substituées à d'autres, et à l'extérieur du noyau dense, dans les urbanisations récentes.





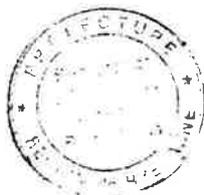
type médiéval

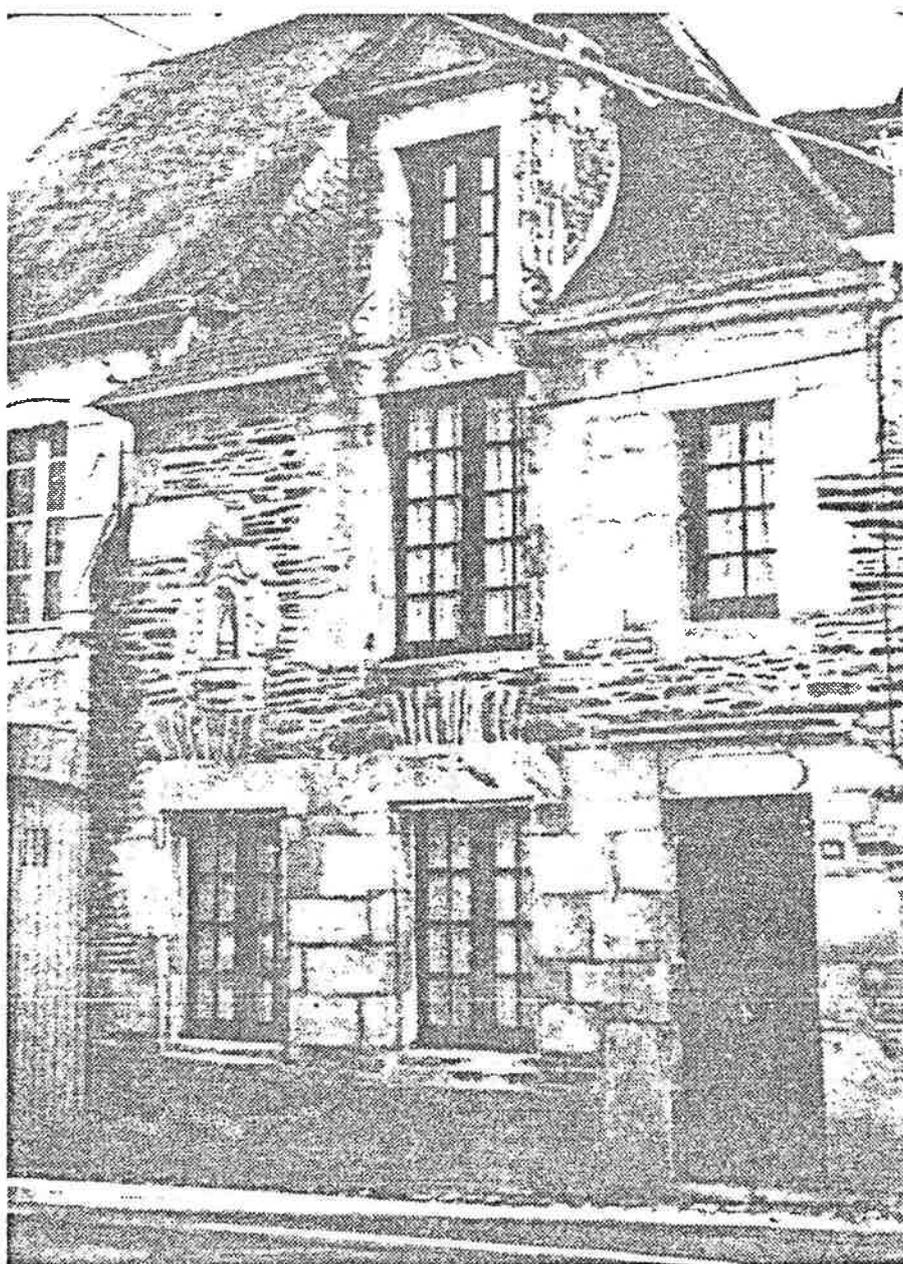


1170000



type classique





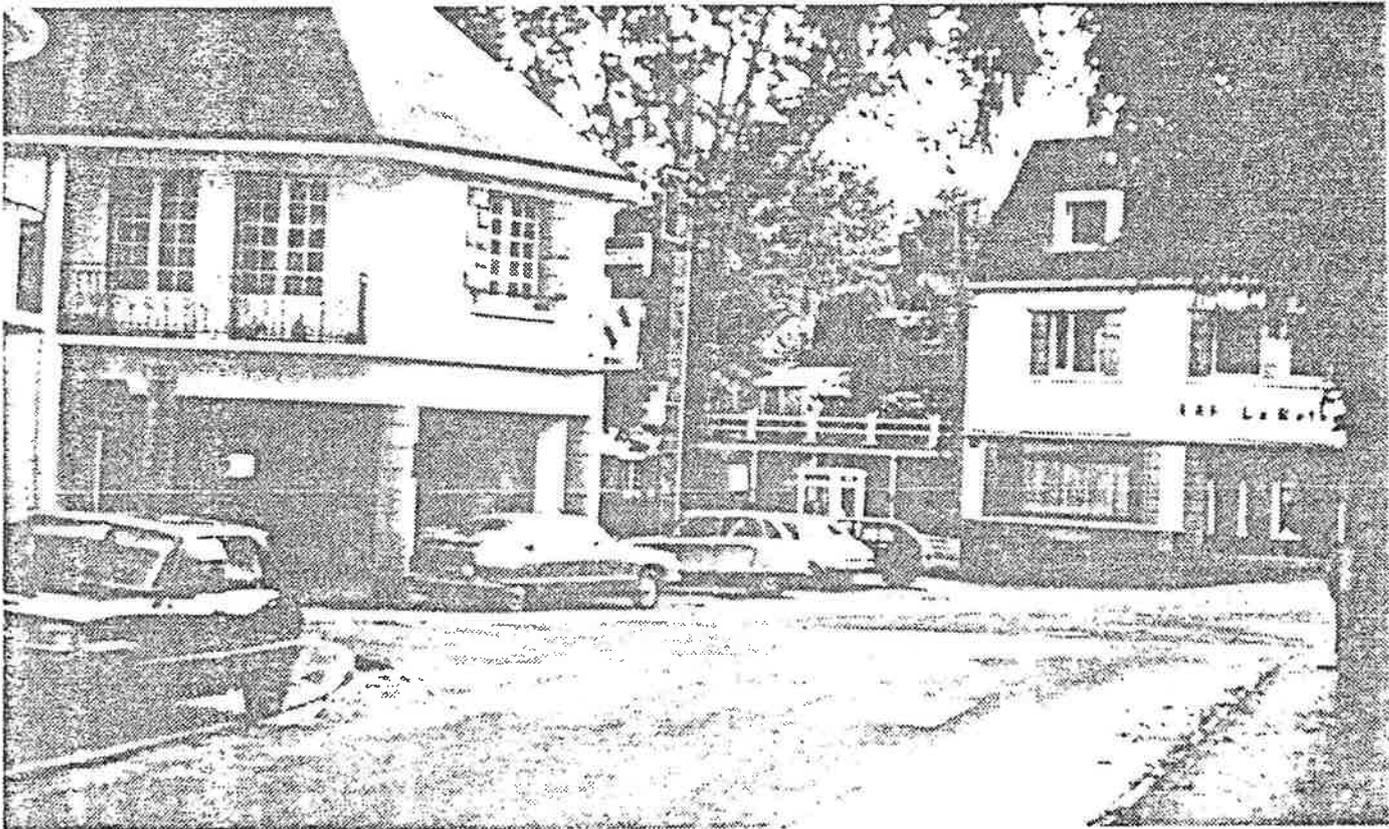


type de faubourg





type composite



type contemporain

LA QUALITE ACTUELLE ET POTENTIELLE DES IMMEUBLES:

Cette étude a pour but de porter un jugement sur la valeur esthétique des bâtiments par rapport à l'ensemble urbain considéré et à leur environnement immédiat.

- . Les édifices majeurs sont prédominants dans le tissu et marquent l'espace.
- . Sont considérés comme bien intégrés ceux très fidèle à l'esprit urbain grâce à la qualité de leurs proportions, de leurs percements en façade et de leur modénature. Nous les trouvons essentiellement rue des Vierges, rue Olivier de Clisson, rue des trente et rue du val d'Oust.
- . Les bâtiments moyennement intégrés ont subi quelques altérations mais gardent une image globale satisfaisante. Les problèmes sont souvent dûs à de mauvais percements en rez de chaussée ou à de médiocres enduits de façade. Ils se trouvent sensiblement dans les mêmes lieux que les précédents.
- . Les bâtiments ayant valeur d'accompagnement représentent le gros du parc immobilier. Ayant pu être intéressants à l'origine, ils ont souvent subi des modifications facheuses touchant au gros oeuvre: percement de baies, surélévations ou baisseement, modification de la forme de la toiture...
Les mauvais revêtements de façade et les devantures de magasins trop saillantes peuvent encore ajouter à leur disharmonie.
- . Les bâtiments discordants sont construits en dépit de toute règle de composition d'ensemble. Leurs volumes, leurs percements, leurs couleurs sont une agression dans le paysage général et déprécient l'image globale.

Ils sont généralement nombreux à Josselin et répartis assez uniformément. En recoupant avec la planche précédente concernant le type du caractère architectural, on s'aperçoit qu'ils correspondent souvent aux bâtiments de type contemporain.

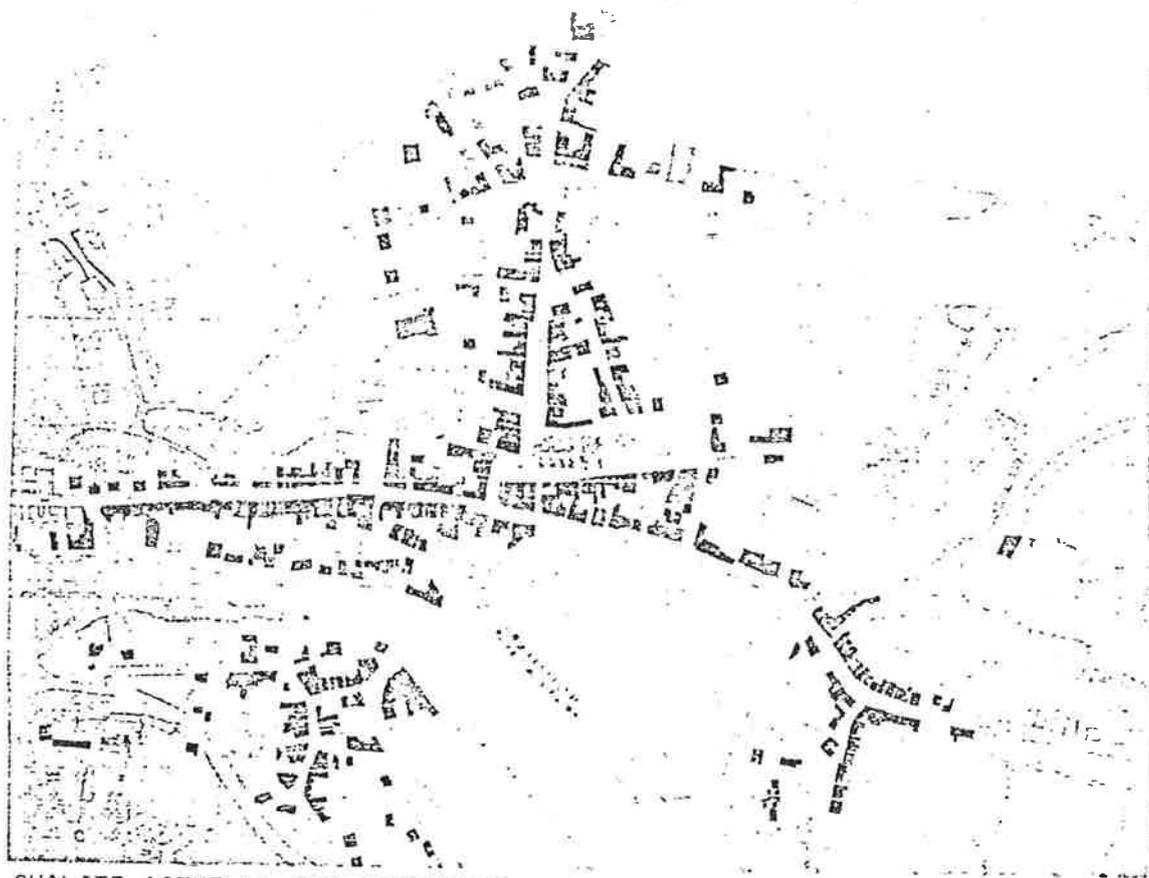
Le domaine bâti de Josselin est donc d'une qualité moyenne. Si le centre comporte bon nombre de bâtiments bien intégrés assurant l'image prestigieuse de la ville, l'ensemble des abords est sans grand intérêt et pourrait être mis en valeur.

La planche indiquant la qualité potentielle du bâti met en évidence son devenir possible s'il retrouvait ses dispositions d'origine. Nous n'avons ici donné un plus qu'aux bâtiments dans lesquels des interventions ne devraient pas être trop lourdes pour les mettre en valeur.

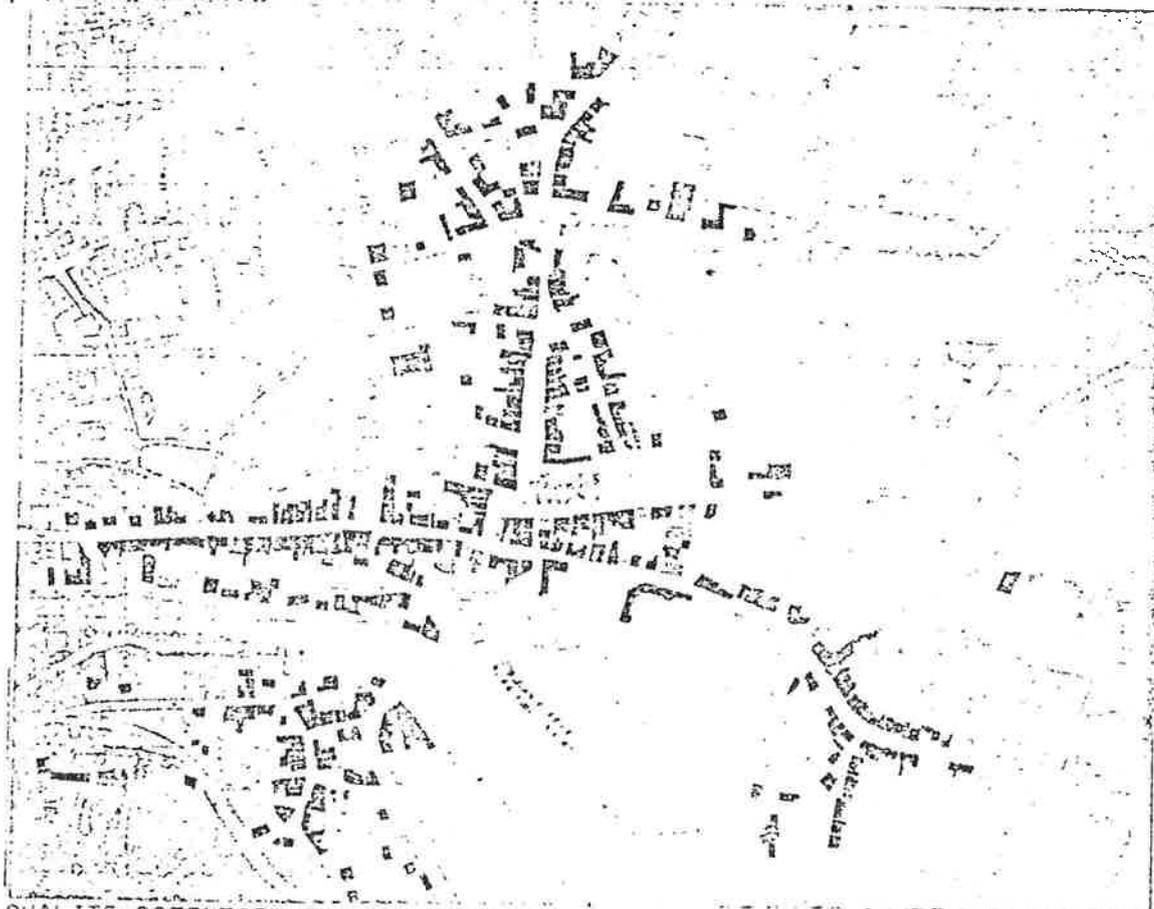
Nous constatons qu'une demi douzaine d'édifices pourraient devenir majeurs, qu'une grande partie de ceux compris entre la rue des Trente, la rue des Vierges, la place Notre Dame et la rue Olivier de Clisson pourraient être bien intégrés. Par contre, peu d'évolution n'est possible pour les constructions discordantes. Celles-ci pèchent essentiellement par leurs volumes, il semble difficile d'y apporter une amélioration.

La qualité architecturale potentielle du noyau ancien est importante, un travail de rénovation dans le respect du bâti ancien serait à entreprendre.





QUALITE ACTUELLE DES IMMEUBLES



QUALITE POTENTIELLE DES IMMEUBLES

-  majeur
-  bien intégrés
-  moyennement intégré
-  accompagnement
-  discordant

LA VALEUR MATERIELLE:

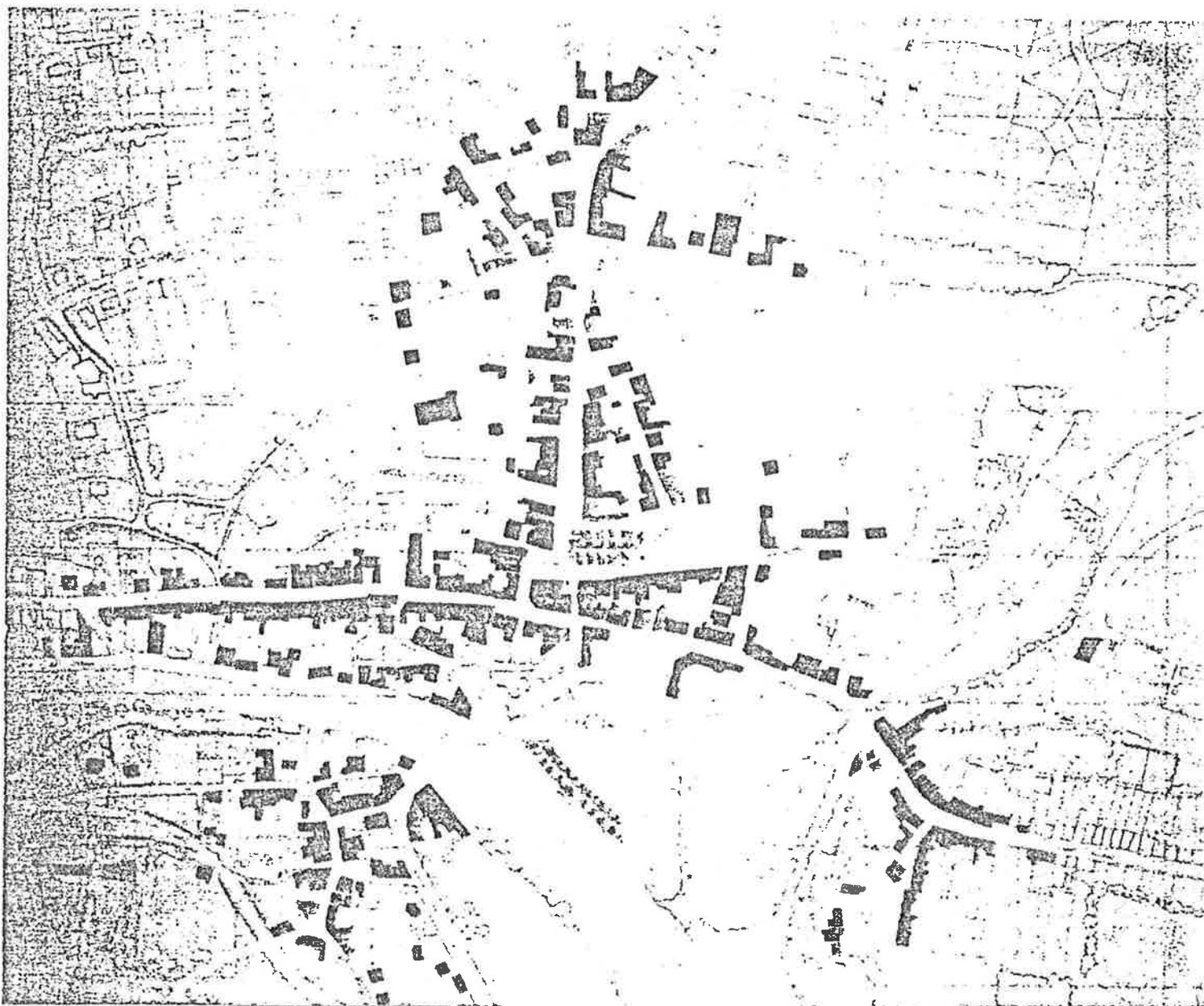
Nous allons ici mettre en évidence l'état apparent des constructions, au vu de l'extérieur, sans préjuger de la qualité du gros oeuvre ni de l'aménagement et du confort intérieur.

Seront pris en compte ici les éléments de façades et de couvertures visibles de la rue, en général significatifs de l'état global.

- . Les immeubles en bon état sont neufs ou très bien entretenus, ils correspondent essentiellement à ceux classés dans la catégorie contemporain de la planche donnant le caractère architectural.
- . Ensuite viennent les bâtiments moyens, dont l'entretien est effectué assez régulièrement mais qui présentent quelques signes de vieillissement, soit en façade, soit en toiture. Ils constituent la majeure partie des immeubles de la ville.
- . Les bâtiments en mauvais état sont en nombre restreint, répartis assez régulièrement. On en trouve un nombre plus important à Saint Croix, ce qui confirme le semi abandon de ce faubourg, d'autant plus que pratiquement tous les bâtiments en ruine se retrouvent ici.

L'état général est assez satisfaisant, ce qui prouve un souci d'entretien et de conservation du bâti ancien. Ce phénomène met en évidence l'attachement des Josselinais à leur ville et à leur patrimoine.





VALEUR MATERIELLE :

bon

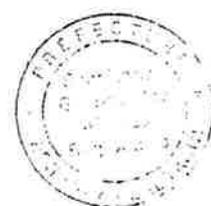
moyen

mauvais

ruine



VII. PROPOSITION DE ZONE DE PROTECTION DU
PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN



Les différents thèmes abordés précédemment constituent la base de toute proposition d'aménagement de la ville. Le but de cette étude est de proposer une zone de protection et des règles du jeu régissant le patrimoine de la cité ducale.

La première planche prend en considération les édifices majeurs de la ville, prestigieux ou modestes, ils contribuent à l'âme de la cité. Leur modification, leur destruction ne pourront être envisagés sans intervention des gérants de la charte de l'abond.

Ces bâtiments, plus concentrés dans le site inscrit, attirent et accueillent le touriste, leur entretien, leur réhabilitation, sont donc en étroite relation avec l'économie Josselinaise. Certains édifices, situés dans les faubourgs, mériteraient d'être rénovés; Bâtiments majeurs d'ilots écartés, ils seront les éléments fédérateurs d'une revalorisation de l'architecture et de l'espace urbain. Bien qu'en périphérie de l'activité commerciale intense, ils inciteront le touriste à la promenade. Ces quartiers au tissu plus lâche, sont la transition entre le noyau historique et la campagne.

Covisibilité et cosensibilité:

Les deux planches suivantes traitent de la covisibilité et de la cosensibilité avec le monument. Elles ont pour but de mettre en valeur les composants de l'évolution, de promouvoir l'espace annonciateur du point majeur, aussi important que l'architecture du monument.

Le premier dessin indique les périmètres dans lesquels il y a réciprocity de vues entre l'édifice et son environnement immédiat ou lointain. Il s'agit ici d'une réflexion globale, il est évident qu'en certains points précis, la vue sur le monument ou à partir de celui-ci est quasi impossible. L'importance et la présence du monument sont différentes selon l'endroit, véritable signal, il peut être un des composants majeurs du paysage, inversement, les abords immédiats ou lointains peuvent annihiler la valeur signifiante du monument. Cette approche ne peut être sans rapport avec l'étude paysagère qui a déterminé les cônes et les angles de vue remarquables.

Le périmètre de covisibilité n'entraîne pas une protection forcée des espaces. Il éveille l'attention des futurs aménageurs qui devront le prendre en compte dans leurs propositions. Les éléments majeurs, vus parfois de loin, contribuent à la soif de découverte, évitons de les masquer ou d'en détériorer l'attrait.

Le second dessin évoque la cosensibilité avec le monument. Il s'agit ici d'indiquer le périmètre ponctuant la découverte de l'édifice par un ensemble de données saisissantes, annonciatrices d'un événement caché ou





Son château et sa Basilique attireraient des touristes, mais ne plus des éléments fédérateur, l'homogénéité et la valeur d'ensemble ne s'y remarquant plus.

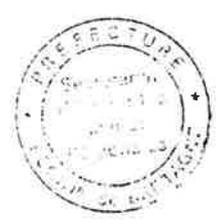
Les abords lointains:

Ce sont ces espaces que l'on traverse, avant d'atteindre la ville souvent cachée, protégée par une ceinture végétale d'ou émerge les tours du château et la flèche de la Basilique.

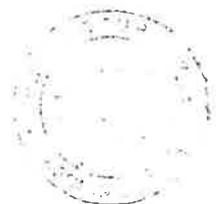
Ces espaces agricoles reconquis sont l'assise de la ville, ils influent sur nos premières et dernières impressions. C'est ici que tout le savoir faire des aménageurs prend son importance. La réflexion à mener doit être plus urbaine qu'architecturale. Devons nous engendrer le mitage, capituler devant la médiocrité contemporaine ou au contraire, structurer, hiérarchiser, composer, créer une continuité de la ville? Ces thèmes banals, prennent ici leur importance, la périphérie annonçant les monuments, la cité.

L'esquisse de périmètre prend en considération les différentes analyses. Les thèmes, complémentaires suivant les zonages, s'aborderont à différentes échelles. De la vision d'ensemble au détail architectural, nous tenterons d'élaborer des règles du jeu. Plus que de figer l'espace, il importe d'en saisir les limites, les mouvances et de se donner les moyens de les gérer.

La charte de l'abord fournira aux élus et à l'Architecte de Bâtiments de France des documents dynamiques assurant une réelle insertion du monument dans son ensemble. Elle déterminera les limites relationnelles entre les différents éléments. Le souci des aménageurs ne sera pas de promouvoir de espaces majeurs et mineurs, mais, au travers des règles, d'encourager les maitres d'oeuvre à la composition urbaine et architecturale contemporaine.



VIII CONCLUSION



Ce document, première approche de la ville, a pour but de dégager les composants de son évolution.

La ville s'est modifiée depuis le XI^{ème} siècle, grâce à la main de l'homme, qui, au travers de son savoir et de ses différentes actions, permet l'évolution des paysages intérieurs et extérieurs.

Les monuments protégés font intrinsèquement partie de cet ensemble, la conservation et le traitement de leurs abords ne peuvent s'envisager sans évaluer les retombées urbanistiques.

Nous avons tenté, dans cette approche de périmètre, de fixer l'assise l'espace annonciateur de l'édifice qui ne peut évoluer sans modifier la lecture des éléments ou de l'ensemble. Il ne s'agit pas cependant, de figer des espaces en mutation depuis dix siècles, de proumouvoir une architecture de pastiche ou de décalque de l'existant. Notre rôle, en tant qu'aménageur, conduira à la mise en place des conditions nécessaires à un développement contemporain de qualité.

La réflexion menée avec les élus et les services de l'état engendrera des actions de sensibilisation et éventuellement d'aménagement. Concrètement, nous établirons un cahier de recommandations architecturales, règles du jeu du développement. Nous envisageons des actions telles que:

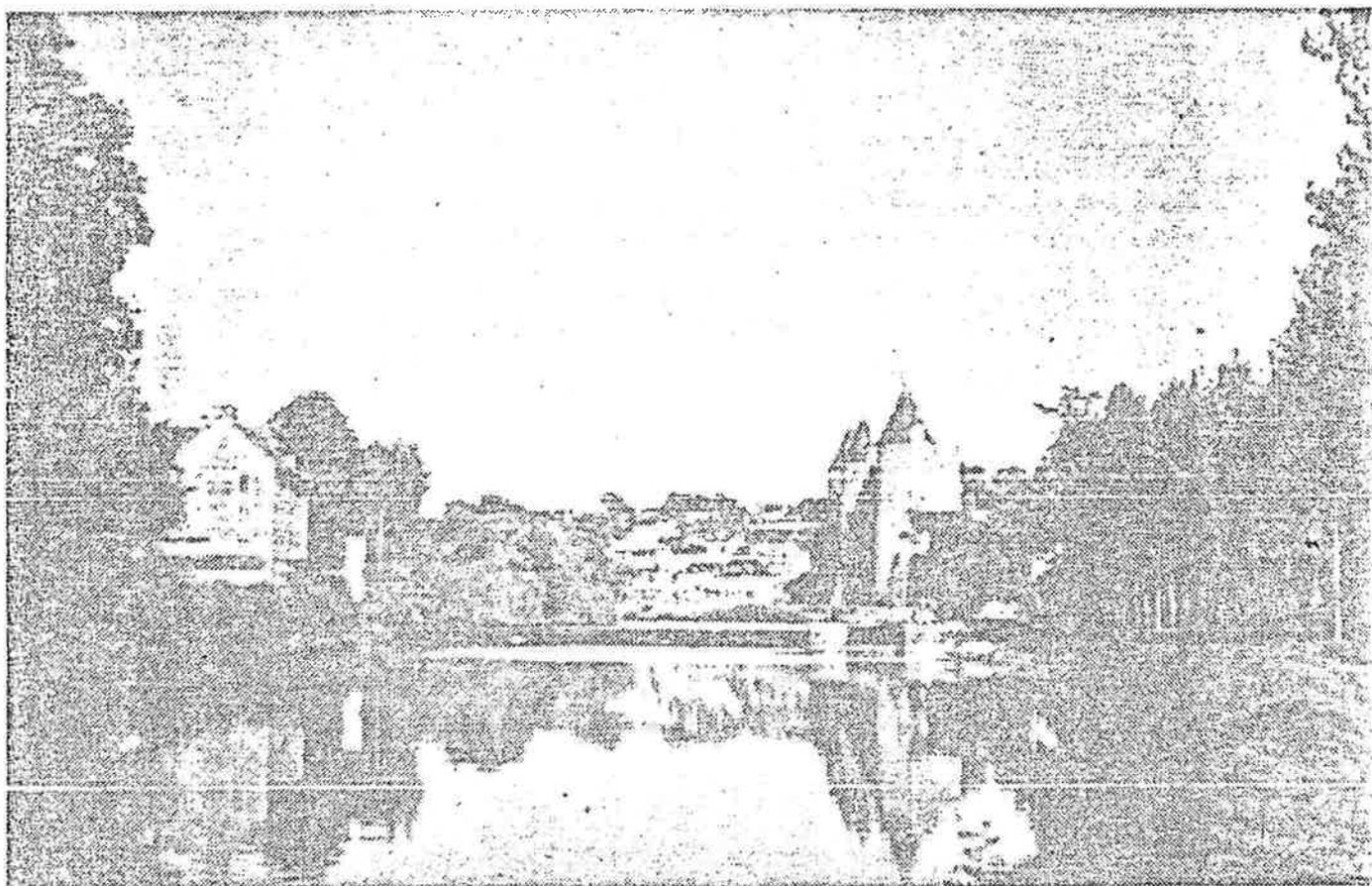
- . Traitement d'espaces piétons,
- . propositions de circulation,
- . informations sur la qualité architecturale,
- . sensibilisation à la couleur et à l'intégration chromatique dans l'ensemble urbain,
- . organisation des liaisons entre les différents quartiers,
- . palier au clivage existant entre le noyau ancien et les quartiers périphériques,
- . organiser la ville autour du tourisme sans engendrer un lieu muséographique.

A cette volonté de lancer des actions générales doit s'ajouter celle de favoriser des actions ponctuelles. Les habitants, les commerçants, créent, conservent ou détruisent le patrimoine Josselinais. L'information particulière des artisans intervenant sur les éléments bâtis conduira à l'amélioration du cadre de vie. En effet, refaire une devanture de magasin, la façade d'un immeuble peut s'envisager en harmonie avec l'édifice et la ville qui le contient.

L'ensemble urbain légué par nos ancêtres, appartient à la communauté qui l'anime et qui, face à l'histoire, en est la gérante et la garante. Seul un travail d'équipe peut permettre de mener à bien le projet qui se concrétisera par un document opposable aux tiers et inclus au Plan d'Occupation des Sols.

Puisse notre réflexion commune, ne pas censurer les interventions individuelles, même modestes, qui façonnent la ville, mais qu'au contraire celles-ci, porteuses d'espoir, redonnent le goût de l'action et de l'art urbain quelque peu délaissé dans nos cités.





BIBLIOGRAPHIE :

- . Le château de Josselin. Roger Grand.
- . Par monts et par vaux au pays de Josselin. Monsieur du Halgoët.
- . Le château de Josselin. Delta 2000.
- . Nouveau dictionnaire de Bretagne.
- . 2000 ans de fortifications Françaises. Colonel Rocolle.
- . L'urbanisme au moyen âge. J. Huguenay, P Lavedan.
- . Un réseau urbain au moyen âge:
les villes du Duché de Bretagne aux 14ème et 15ème siècles.
J.P. Leguay.
- . Statistiques I. N.S.E.E.
- . Inventaire communal I.N.S.E.E.
- . Bulletins municipaux.